

RAPPORT D'ÉVALUATION – MASTER

La Rochelle Université

Bilan de l'offre de formation 2^e cycle

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021

VAGUE B

Évaluation réalisée sur la base de dossiers déposés le 15/02/2021

Rapport publié le 15/11/2021



Pour le Hcéres¹ :

Thierry Coulhon, Président

Au nom du comité d'experts² :

Françoise Conan, Présidente

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

¹ Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

Ce rapport contient, dans cet ordre, l'avis sur l'offre de formation de La Rochelle Université et les fiches d'évaluation des formations de deuxième cycle qui le composent.

- *Master Biotechnologies*
- *Master Droit de l'entreprise*
- *Master Droit du numérique*
- *Master Droit public*
- *Master Génie civil*
- *Master Histoire*
- *Master Informatique*
- *Master Justice, procès et procédures*
- *Master Langues étrangères appliquées*
- *Master Management des systèmes d'information*
- *Master Management et administration des entreprises*
- *Master Management et commerce international*
- *Master Marketing, vente*
- *Master Mathématiques et applications*
- *Master Sciences et génie des matériaux*
- *Master Sciences pour l'environnement*
- *Master Tourisme*

Avertissement : L'établissement n'ayant pas déposé un rapport d'autoévaluation du champ de formation de deuxième cycle, mais seulement des rapports d'évaluation de 17 masters constitutifs de l'offre de formation de deuxième cycle, le Hcéres n'est pas en mesure de donner un avis global sur cette offre. Le Hcéres s'est appuyé sur les rapports d'auto-évaluation des formations de La Rochelle Université, énumérées ci-dessous, pour mener une analyse détaillée présentée ci-après.

Analyse détaillée

L'offre de formation analysée comporte 17 mentions de masters. Cependant, le dossier transmis par l'établissement n'évoque pas trois mentions co-accréditées avec l'université de Poitiers : le master *Droit des assurances*, les deux masters *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* (MEEF) dont il ne sera pas fait état dans le rapport qui suit. Parmi les dix-sept mentions, cinq incluent un Cours master en ingénierie (CMI).

Les formations s'appuient sur les unités de recherche de La Rochelle Université (LRU), du Centre national de la recherche scientifique (CNRS), de l'Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer (IFREMER) et des observatoires tels que le Conservatoire du Littoral ainsi que sur une école doctorale (ED) pluridisciplinaire, l'ED EUCLIDE dont la création récente (janvier 2018) résulte d'un regroupement de six écoles doctorales.

La Rochelle Université n'ayant pas déposé de dossier d'auto-évaluation de champ de formation la structuration scientifique et organisationnelle du champ n'a pas été explicitée, notamment le pilotage des formations de deuxième cycle par les différentes composantes, facultés et instituts. Il aurait été judicieux en particulier d'expliquer la nouvelle organisation de cette offre de masters qui s'inscrivait précédemment au sein de quatre champs différents et bien identifiés, et notamment de la placer dans le contexte de l'offre globale de formation de LRU. Cette nouvelle structuration, qui répond à la politique d'orientation stratégique et scientifique de La Rochelle Université autour de la thématique spécifique, transversale et pluridisciplinaire « Littoral urbain durable et intelligent » (LUDI), n'a pas encore atteint ses objectifs. Ainsi, peu de dossiers de mentions font référence à l'école doctorale EUCLIDE, ce qui, au demeurant, n'est guère surprenant dans un contexte de formations majoritairement à finalité d'insertion professionnelle immédiate.

En conséquence, ce rapport est rédigé sur la seule base des éléments fournis au comité d'experts, à savoir les dossiers d'auto-évaluation des dix-sept mentions suscitées, complétés des tableaux de données caractéristiques des formations notamment. Ces dossiers sont par ailleurs de qualité très inégale, lacunaires dans certains cas. C'est le cas des masters *Droit public, Management et administration des entreprises, Mathématiques et applications*, entre autres. Quelques-uns sont mieux construits et répondent aux attentes de l'auto-évaluation, en particulier celui du master *Informatique*.

Le comité regrette particulièrement l'absence d'annexes qui auraient permis d'apprécier le bon fonctionnement des formations en matière de pilotage et de dispositifs d'assurance qualité. L'absence d'un dossier d'auto-évaluation de champ et l'hétérogénéité des dossiers des formations soulignent un pilotage peu efficient, réel ou supposé, même si le comité reconnaît que la période actuelle, de restructuration de l'offre de formation dans un contexte sanitaire difficile, a certainement contribué à un mode de fonctionnement dégradé. Le processus d'auto-évaluation interne, mis en place au sein de l'établissement, que ce soit au niveau des instances centrales ou des composantes, s'il existe, n'est pas décrit et il n'a donc pas été possible de l'apprécier.

Finalité des formations

L'offre master de la Rochelle Université est une offre de formation pluridisciplinaire très diversifiée qui relève des grands domaines de formation : *Arts, lettres, langues* (ALL), *Droit, économie, gestion* (DEG), *Sciences humaines et sociales* (SHS), *Sciences, technologies, santé* (STS). Elle vise à donner aux apprenants une formation de haut niveau scientifique permettant, dans la plupart des cas, une insertion professionnelle immédiate, même si la poursuite d'études doctorales est aussi possible.

Dans l'ensemble, les objectifs des formations en matière de connaissances, d'apprentissage et de compétences sont clairement définis et portés à la connaissance des apprenants. Ils sont cohérents avec leurs intitulés et répondent aux attentes des domaines scientifiques et professionnels concernés.

Les débouchés et métiers visés sont aussi présentés et connus des étudiants. Dans la plupart des cas, ils sont en bonne adéquation avec la formation. Cependant, seul un quart des mentions affichent une cohérence avec la fiche nationale du répertoire des compétences professionnelles (RNCP), ce qui est très insuffisant. De plus, si

les suppléments au diplôme sont fournis dans quasiment tous les cas, étonnamment, ils ne font pas apparaître les compétences visées par le diplôme.

Positionnement des formations

Toutes les mentions affichent clairement leurs spécificités au niveau de l'établissement, mais le comité regrette que les liens entre les licences et les masters ainsi qu'entre masters ne soient pas ou soient peu évoqués alors même que certains masters présentent manifestement des parcours proches et pourraient bénéficier de synergies, tels les masters *Histoire* et *Tourisme* ou *Langue étrangère appliquée et Management et commerce international*.

Pour ce qui concerne l'environnement régional ou national, les éléments fournis ne sont pas toujours analysés de façon satisfaisante. Les éventuelles concurrences sont simplement évoquées pour certaines mentions (masters *Biotechnologies* ; *Droit de l'entreprise* ; *Histoire*) et généralement peu détaillées, exception faite des mentions *Management et administration des entreprises* et *Langues étrangères appliquées*.

Les formations témoignent généralement d'un adossement à la recherche à travers le rattachement des équipes pédagogiques à une ou plusieurs unités de recherche de l'établissement, exception faite de la mention *Management du commerce international* pour laquelle cet aspect est totalement inexistant dans le dossier fourni. Certaines mentions présentent aussi une volonté de s'inscrire dans la thématique transversale de l'établissement, « Littoral urbain durable et intelligent » (LUDI). Cependant, hormis trois mentions, *Sciences pour l'environnement*, *Droit du numérique* et *Tourisme*, les liens avec l'école doctorale Euclide (créée en 2018) ne sont pas décrits, certaines équipes évoquant cette école doctorale sans en citer le nom, ce qui interroge quelque peu. Cette absence de lien explique probablement le faible nombre de poursuites d'études doctorales, avec un déséquilibre manifeste entre les mentions relevant du domaine STS, pour lesquelles les poursuites en thèse sont plus nombreuses, et celles des domaines DEG et SHS.

L'articulation des formations avec le milieu socio-économique et institutionnel est présentée mais très inégalement selon les mentions. Certaines font état de partenariats efficaces, avec un fort ancrage territorial, et validés par des conventions, tels les masters *Droit du numérique*, *Justice, procès et procédures*, *Langues étrangères appliquées*, *Management des systèmes d'information*. Pour un grand nombre de formations, la distinction entre collaborations et partenariats formalisés par des conventions n'est pas claire. Dans certains cas, les liens avec les différents acteurs non académiques se déduisent de leur appartenance effective aux équipes pédagogiques.

L'internationalisation des formations existe mais de manière très inégale. Les dossiers ne donnent que très peu d'informations sur les nombreux partenariats et co-diplomations qui peuvent exister, exception faite notamment des masters *Informatique*, *Droit de l'entreprise*, *Génie civil*. Quelques formations évoquent, sans analyser les opportunités qui en découleraient, le consortium EU-CONEXUS dont LRU est co-coordinatrice ; six mentions ne font pas état de l'internationalisation de leurs parcours, c'est le cas par exemple du master *Marketing vente*.

Organisation pédagogique des formations

L'organisation pédagogique de l'offre, claire et conforme au cadre national des formations, se décline pour tous les parcours en quatre semestres proposant pour la plupart des enseignements disciplinaires fondamentaux, des enseignements transversaux et une spécialisation progressive sur les deux années. À noter cependant le cas de la mention *LEA* qui résulte, d'une part, de la juxtaposition de deux parcours clairement cohérents avec l'intitulé de la mention et, d'autre part, d'un parcours d'une nature très différente, suspendu dans la mention sans aucune mutualisation apparente avec les deux premiers, ce qui soulève le problème de son organisation. Dans une moindre mesure ce problème est également posé par le master *Génie Civil* où coexistent deux parcours avec une mutualisation jugée faible en première année de master (M1). Plusieurs mentions proposent un parcours unique peu favorable à une spécialisation progressive en master.

L'approche par compétences n'est pas encore complètement déployée à l'échelle du deuxième cycle. Certaines formations l'ont bien intégrée alors que d'autres évoquent les difficultés rencontrées pour sa mise en place.

Les masters sont pour la plupart proposés en formation initiale et la moitié des parcours est adaptée à l'accueil des publics en alternance. Toutefois le nombre d'inscrits sous ce régime d'études reste faible, sauf dans les masters *Informatique*, *Droit de l'entreprise*, *Tourisme*, *Management des systèmes d'information*, qui affichent un taux d'alternants en constante augmentation ces dernières années. Le parcours *Direction de projets audiovisuels et numériques DPAN* de la mention *LEA* est intégralement proposé en alternance avec un effectif volontairement très limité.

Les dispositifs de prise en compte des contraintes des publics spécifiques, dont ceux en situation de handicap, sont clairement affichés et l'accueil des publics en formation continue (FC) et les démarches de validation des acquis de l'expérience (VAE) sont aussi possibles. En revanche, l'engagement étudiant ne l'est pas encore ou du moins n'est pas affiché.

La professionnalisation des formations est réelle. Pour tous les étudiants de master, des stages sont obligatoires en M1 et en deuxième année de master (M2), sans cependant que soit précisée leur nature, sauf dans le cas des masters en sciences juridiques où des mémoires sont possibles et peuvent les remplacer partiellement ou intégralement. Par ailleurs, des enseignements de préprofessionnalisation sont proposés. Ils peuvent prendre différentes formes : mises en situation, interventions de professionnels non académiques, cycles de conférences ou encore voyages d'études.

La démarche scientifique est globalement présente dans les formations. La sensibilisation à la recherche se fait selon différentes approches pédagogiques : cours de méthodologie, projets, mémoires, travaux collaboratifs, mais aussi au moyen de stages au sein des unités de recherche. Cependant, le master *Management et commerce international* ne mentionne aucune sensibilisation à la recherche, ce qui mériterait d'être corrigé. Des enseignements sur l'éthique et l'intégrité scientifique sont dispensés dans la plupart des mentions soit dans des cours spécifiques d'initiation à la recherche, soit intégrés dans d'autres enseignements.

L'aspect international se limite dans un trop grand nombre de formations à l'enseignement de la langue anglaise. La certification *Test of English for International Communication* (TOEIC) est proposée dans cinq des dix-sept mentions et quatre autres intègrent des parcours intégralement dispensés en anglais, telle la mention *Biotechnologies*. Certains parcours proposent des unités d'enseignements en anglais, ce qui est cohérent avec les objectifs visés, notamment pour les masters *Langues étrangères appliquées et Management et commerce international* qui offrent des enseignements de chinois, coréen et indonésien. Enfin, les mobilités entrantes et sortantes sont globalement faibles au sein du 2^e cycle, ce qui peut s'expliquer par le peu de conventions d'échange.

Dans la plupart des cas, la place du numérique se limite classiquement à un accès à l'environnement numérique du travail (ENT) dont la plate-forme collaborative *Moodle*. La crise sanitaire de ces derniers mois a favorisé le déploiement de ces outils numériques, sans pour autant les rendre pérennes, les formations s'étant adaptées aux conditions d'études à distance.

Pilotage des formations

De manière générale, les équipes pédagogiques sont formellement identifiées, les responsables de parcours et de mentions sont des enseignants-chercheurs à une ou deux exceptions près où des professionnels associés (PAST) assument ces responsabilités. Les équipes sont composées d'enseignants-chercheurs, experts dans leurs domaines comme l'indiquent les sections du comité national des universités (CNU) de rattachement, et de professionnels non académiques. Les compositions de ces équipes peuvent varier notablement d'une mention à l'autre, avec cependant une proportion plus élevée d'intervenants extérieurs en M2, ce qui est logique pour des formations à finalité d'insertion professionnelle immédiate. Dans quelques formations, le nombre d'heures dispensées par ces intervenants reste faible. C'est notamment le cas du master *Mathématiques et applications* qui, malgré des objectifs clairement affichés visant l'insertion professionnelle immédiate, fait appel à un nombre très restreint d'intervenants non académiques. Ce point mériterait d'être corrigé.

Le pilotage des formations n'est pas clairement institué et les modes de fonctionnement sont très variables au sein du 2^e cycle. Des réunions d'équipes sont clairement évoquées, avec parfois diffusion de comptes rendus aux enseignants et apprenants. Toutefois peu de dossiers font référence à la présence systématique des étudiants. Majoritairement, les mentions déclarent la mise en œuvre de conseils de perfectionnement, mais ceux-ci respectent très rarement le cadre réglementaire en matière de composition, de fréquence des réunions et surtout d'analyse en vue d'une amélioration continue de la formation. Le comité regrette notamment l'absence quasi systématique de comptes rendus dans les dossiers, ce qui n'a pas permis d'apprécier leur efficacité.

L'évaluation des enseignements par les étudiants, bien qu'effective dans un certain nombre de formations, est souvent indiquée de manière superficielle dans les dossiers, tant sur la forme que sur son impact dans le pilotage.

Les modalités de contrôle des connaissances ne sont pas toujours détaillées dans les dossiers d'auto-évaluation, notamment en ce qui concerne les modalités en session de rattrapage et les règles de compensation. Il en va de même pour tout ce qui est lié aux jurys : composition, mode de fonctionnement, etc., à quelques exceptions près, notamment le master *Génie Civil* pour lequel le règlement des études est particulièrement détaillé.

Dispositifs d'assurance qualité

Les flux d'étudiants, les taux de réussite, les poursuites d'étude et l'insertion professionnelle sont suivis par l'Observatoire des formations, de l'insertion professionnelle et de la vie étudiante (OFIVE) dont le comité souligne la grande qualité des données fournies. Celles-ci sont très détaillées, exception faite de celles concernant l'origine des étudiants. L'ensemble de ces données n'est que très rarement commenté dans les dossiers qui, pour beaucoup, manquent d'une analyse critique ce qui traduit un pilotage peu efficace ou du moins insuffisant.

Il n'a pas été possible d'évaluer un quelconque dispositif d'assurance qualité ou processus d'amélioration continue au niveau du 2^e cycle. Ceci constitue clairement un point faible qu'il convient de corriger par la mise en place d'une instance de coordination à l'échelle des formations de master permettant de définir un cadre institutionnel capable d'apporter des outils et des méthodes de pilotage efficaces.

Résultats constatés

La Rochelle Université présente globalement des formations de bonne qualité, ce qui se traduit par des effectifs corrects dans la plupart des cas. Cependant, ces bons résultats doivent être relativisés dans la mesure où les données n'apportent aucune indication ni sur l'origine des apprenants, ni sur les critères de sélection pris en compte lors des procédures de recrutement. Cela ne permet pas d'apprécier qualitativement l'attractivité réelle des formations. Cependant, on note que quelques masters présentent des fluctuations importantes des effectifs sans que cela soit commenté ou analysé.

Les taux de réussite sont globalement bons, surtout en deuxième année. Le comité ne relève que très peu d'abandons, mais ceux-ci ne sont que rarement commentés dans les dossiers.

L'insertion professionnelle est satisfaisante et, dans l'ensemble, en adéquation avec les métiers visés ; elle est essentiellement évaluée à partir des enquêtes précises de l'OFIVE. Cependant, le comité regrette que celles-ci ne soient ni exploitées ni analysées par les équipes pédagogiques.

Enfin, quelques formations fragiles méritent l'attention car elles font apparaître de faibles effectifs, associés à un nombre limité de candidatures. C'est notamment le cas des masters *Droit public* et *Mathématiques et applications*. Pour le premier, après la période dérogatoire accordée aux masters en sciences juridiques, la sélection à l'entrée en M1 devrait corriger ce point. Pour le second, l'ouverture récente n'a pas encore permis d'atteindre les objectifs visés, notamment en matière d'insertion professionnelle.

Conclusion

Principaux points forts

- La cohérence des formations quant à leurs intitulés, leurs contenus et leurs apprentissages.
- La précision des données précises fournies par les services centraux de l'université (OFIVE).
- Le bon adossement aux milieux socio-économiques et institutionnels.

Principaux points faibles

- L'insuffisance du pilotage de l'offre de deuxième cycle par l'établissement.
- L'absence de conformité des conseils de perfectionnement.
- Le manque de précision dans l'analyse du positionnement de nombreuses formations.
- L'absence de formalisation de l'évaluation des enseignements par les étudiants.
- La faiblesse de l'adossement à l'école doctorale et des poursuites d'études en thèse.
- L'approche par compétences trop peu développée.

Recommandations

L'offre de formation de deuxième cycle de La Rochelle Université est une offre de qualité. La majorité des masters affiche globalement de bons résultats en matière d'effectifs, de taux de réussite, surtout en M2, d'insertion professionnelle et d'adéquation aux métiers occupés. Cependant, le comité a relevé plusieurs points d'attention qui mériteraient d'être corrigés, notamment en vue d'améliorer le pilotage.

La Rochelle Université s'est dotée d'un observatoire (OFIVE) efficace, capable de fournir des indicateurs fiables et analysables, mais les responsables de formation ne se sont pas appropriés ces données pour construire le dossier d'auto-évaluation de leur formation sur la base d'une analyse critique et constructive. Il conviendrait de mettre en place une instance de coordination, dans un but de partage des bonnes pratiques, à l'échelle du champ de formation de deuxième cycle ou, du moins, à celle de formations appartenant à des domaines proches, pour faciliter la mise en place de méthodes de pilotage.

Ainsi, l'établissement devra poursuivre les efforts entrepris depuis la précédente évaluation pour une mise en place effective, et en conformité avec le cadre réglementaire, de conseils de perfectionnement pour toutes les mentions. L'évaluation des enseignements par les étudiants n'est pas cadrée, un dispositif déployé à l'échelle des formations devrait en faciliter la mise en œuvre.

Les liens avec le monde socio-économique existent et sont opérants comme le montre une insertion professionnelle globalement de bonne qualité. Cependant, le rôle des partenaires pourrait être renforcé notamment dans les conseils de perfectionnement. Plusieurs masters ont déjà commencé à décliner leurs formations en compétences au regard d'un référentiel. À la lecture des dossiers soumis, il est clair que l'établissement vise à généraliser ce processus dans les prochaines années, ce que le comité encourage fortement. Le développement de l'approche par compétences pour toutes les formations faciliterait la mise en place de conventions de partenariats avec les acteurs des différents secteurs d'activités. La mise en place de l'alternance, proposée pour la moitié des parcours, devra aussi être encouragée, ce qui impose des relations avec les centres de formation d'apprentis (CFA) des secteurs concernés qui n'ont jamais été cités en tant que partenaires des formations en alternance.

La place de la recherche devra être confortée, notamment dans le master *Management et commerce international* qui, même s'il vise clairement une insertion professionnelle immédiate, apparaît beaucoup trop faiblement lié aux activités de recherche.

De façon générale, les liens avec l'école doctorale EUCLIDE pourraient être renforcés notamment par la systématisation de modules spécifiques de formation à la recherche.

Le master *Droit Public* a été identifié comme peu attractif en dépit d'une bonne insertion professionnelle. Les responsables souhaitent le faire évoluer en le proposant à l'alternance, démarche que l'établissement devrait encourager et accompagner.

Points d'attention

Le master *Mathématiques et applications* affiche de faibles effectifs et une insertion professionnelle éloignée des objectifs visés, une majorité de diplômés poursuivant leurs études en doctorat. Les liens avec le monde socio-économique devront être consolidés en augmentant notamment le nombre d'intervenants extérieurs au sein de l'équipe pédagogique.

L'organisation du master *Langues étrangères appliquées* qui repose actuellement sur deux types de parcours coexistants sans réelles interactions, devra être reconsidérée pour assurer la cohérence de mention.

Fiches d'évaluation des formations

MASTER BIOTECHNOLOGIES

ETABLISSEMENT(S)

La Rochelle université

Présentation de la formation

Le master *Biotechnologies* de La Rochelle Université est une formation en deux ans ayant pour objectif de former des cadres dans le secteur des biotechnologies, en particulier en agroressources et biotechnologies marines. Elle comprend deux parcours différenciés en première année (M1) : un premier parcours *Biochimie* et un deuxième parcours *Génie biotechnologique et management en agro-industries (GBMAI)*. En deuxième année (M2), un troisième parcours est proposé : *Applied blue biotechnology*. Le diplôme est délivré en présentiel uniquement sur le site de La Rochelle mais permet également la diplomation d'étudiants entrepreneurs avec un programme adapté.

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs du master sont clairs. Les connaissances générales à acquérir sont énumérées et les approches pédagogiques expliquées brièvement.

Le contenu des enseignements théoriques et pratiques de chaque parcours est précisé. Des enseignements transversaux, des interventions de professionnels non-académiques et des journées thématiques sont proposés. Cependant, le dossier manque de données concernant le syllabus des enseignements avec objectifs en matière d'acquisition de connaissances et compétences ainsi que celles, spécifiques, visées par chaque parcours.

Les intitulés des parcours GBMAI et *Applied blue biotechnology* correspondent bien aux contenus des enseignements et compétences visées. Par contre, l'intitulé du parcours *Biochimie* n'est pas assez précis quant aux secteurs qui sont visés par la formation. « Biochimie » est un terme générique pour un domaine de connaissances et de compétences. En l'utilisant comme intitulé de parcours, cela peut créer de la confusion lors de la description des parcours. Parle-t-on du parcours *Biochimie* ou de la matière ?

Un supplément au diplôme précise les connaissances acquises, le système de notation ainsi que les stages effectués par l'étudiant.

Les débouchés, en matière d'insertion professionnelle et de poursuite d'études doctorales, sont décrits et correspondent à la formation. Les codes ROME des débouchés visés sont mentionnés sans préciser la référence de la fiche du répertoire national de la certification professionnelle (RNCP) concernée. La fiche RNCP n'étant pas fournie en annexe, il devient impossible de corréler les compétences et métiers visés cités dans le dossier avec les recommandations de la fiche RNCP. Cette corrélation, primordiale pour la compréhension de la formation, est un atout pour la lisibilité des parcours de formation pour les candidats et doit être visible sur les supports de communication.

Les étudiants du master *Biotechnologies* peuvent accéder au cursus master en ingénierie (CMI) de La Rochelle Université qui propose, parmi huit disciplines, les biotechnologies. Toutefois l'articulation entre les deux formations et le programme d'études n'est pas précisée.

Positionnement dans l'environnement

La formation n'entre en concurrence avec aucune autre formation de l'établissement. Le master *Biotechnologies* de La Rochelle Université est proche thématiquement de formations nationales, master ou diplômes d'ingénieur, qui sont identifiées. Cependant, il possède sa spécificité en particulier pour le parcours *Applied blue biotechnology*.

Le master est adossé au laboratoire LIENSs, unité mixte de recherche (UMR 7266). Les thématiques du laboratoire sont en adéquation avec les trois parcours proposés en M2. Presque tous les enseignants sont membres de ce laboratoire.

Le dossier de mentionne pas de lien avec une école universitaire de recherche (EUR) ou une école doctorale.

Le parcours *Applied blue biotechnology* s'appuie sur le projet européen, *Blue biotechnology master for a blue career, Implementation of the european maritime and fisheries fund work* programme remporté en novembre 2016. Ce programme disparaîtrait en 2022 au profit d'un master international (EU CONEXUS) de *Marine biotechnology*. Ce programme européen présente cinq axes principaux dont environnement et biodiversité.

Un programme d'échange avec les Universités d'Aix la Chapelle (Allemagne) et de Cadix (Espagne) a été mis en place. Il est mentionné un flux de trois à quatre étudiants annuellement. Par contre, il n'est pas précisé s'il s'agit d'une mobilité entrante, sortante ou de l'ensemble.

Le master bénéficie d'interventions de professionnels du domaine pour la gestion de projet, le management et la qualité. De plus, des professionnels non-académiques interviennent lors de séminaires et des rencontres sont organisées entre les étudiants et les acteurs de réseaux de financement et des structures de soutien à l'innovation.

Organisation pédagogique de la formation

L'organisation pédagogique est lisible avec des parcours bien identifiés, cependant l'équipe pédagogique reconnaît que l'affichage des compétences visées doit être amélioré, l'approche par compétences est en discussion. Le dossier ne mentionne pas de formation à l'éthique de la recherche, il n'y est pas question non plus de sensibilisation à l'intégrité scientifique ni aux conséquences du plagiat. La place du numérique dans la formation n'est pas décrite. Parmi les compétences visées par la mention est cité l'utilisation d'outils numérique pour la modélisation, mais il n'est pas fait mention de l'utilisation des outils numériques dans d'autres domaines tels que la mise à disposition d'un environnement numérique de travail (ENT).

Deux parcours sont proposés en M1 avec un tronc commun comprenant l'Anglais et des matières disciplinaires. Un troisième parcours, *Applied blue biotechnology*, est proposé en M2 avec une spécialisation bien distincte des deux autres. Les travaux pratiques sont judicieusement adaptés aux objectifs de chaque parcours. La maquette des enseignements ainsi qu'une liste des unités d'enseignements sont fournies mais ne précisent pas la répartition du volume horaire entre théorie et pratique. La cohérence entre la maquette et la fiche RNCP ne peut pas être évaluée, elle n'est pas citée dans le dossier.

Les modalités des règlements des études et d'évaluation des connaissances sont décrites. Les étudiants sont informés oralement en début d'année du fonctionnement de la formation. Tous les étudiants bénéficient en M1 d'un stage professionnalisant de 8 à 12 semaines. Le stage en M2 a une durée classique de 24 semaines. Les modalités de suivi et d'évaluation des stages ne sont pas précisées. Le dossier mentionne un manque signalé par les enquêtes de satisfaction concernant la préparation à l'insertion professionnelle.

La recherche est également présente dans la formation à travers des enseignements de méthodologie et la proximité avec le LIENSs et sans doute aussi le stage de M2 y contribue-t-il, mais le dossier d'autoévaluation manque d'explications. L'école doctorale dans laquelle le master de biotechnologies est inscrit n'est pas mentionnée.

L'internationalisation est bien présente dans la formation à travers les accords d'échanges et le parcours *Applied blue biotechnology* qui est entièrement dispensé en anglais. Plusieurs enseignements disciplinaires sont également dispensés en anglais dans les parcours *Biochimie* et *GBMAL*.

La formation est accessible par la validation des acquis de l'expérience (VAE) mais le processus n'est pas décrit.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique est diversifiée et adaptée à la formation, 32 enseignants chercheurs y participent. Les intervenants extérieurs sont en charge des enseignements transversaux et de professionnalisation. Le tableau des UE ou compétences et de l'équipe pédagogique sont présentés dans le dossier. Le tableau MCC ne permet pas d'identifier à quel(s) parcours chaque cours ou compétence est associé, ni d'identifier si une UE est un cours ou une compétence. Le jury est composé des quatre responsables de parcours et du responsable de la mention qui appliquent à chaque étudiants les conditions de validation des années de M1 et M2 et du diplôme. Il n'est pas fait mention dans le dossier de certifications accompagnant ce diplôme de master, par exemple une certification en langue anglaise.

L'équipe de direction est composée de la directrice de la mention, entourée des quatre responsables de parcours. Elle organise une réunion informelle tous les mois, et sous un format élargi à l'ensemble de l'équipé pédagogiques deux fois par an avec un ordre du jour comprenant la révision des MCCs, l'organisation des jurys, les emplois du temps, demandes de financement, validation des sujets de stages.

Le master dispose d'un conseil de perfectionnement (CP) depuis 2018, composé de l'équipe de direction, d'étudiants volontaires et d'un ou deux experts disponibles, il n'est pas précisé que ces experts soient des

membres extérieurs. Il ne s'est réuni qu'une fois au cours de la période 2018-2021. En parallèle, l'équipe pédagogique privilégie les réunions informelles et les enquêtes auprès des étudiants. En l'absence de compte rendu du CP ou des réunions pédagogiques, il n'est pas possible d'apprécier la pertinence de ce fonctionnement ou de sa réelle contribution au devenir de la formation.

Dispositif d'assurance qualité

Le dossier ne présente pas de procédure formalisée d'assurance qualité, ceci est textuellement indiqué dans le chapitre « Dispositif assurance qualité » du dossier. L'analyse qualité repose uniquement sur le suivi des enquêtes internes auprès des étudiants à travers la plateforme ENT, les enquêtes de l'Observatoire des formations de l'insertion professionnelle et de la vie étudiante (OFIVE) et des fiches d'évaluation auprès des maîtres de stage.

Rien n'indique que l'analyse des flux soit faite à partir de données du système d'information bien que celles-ci soient fournies en annexe.

La procédure de recrutement des étudiants n'est pas décrite dans le dossier en dehors de la quantification du nombre de dossiers présentés par les différents canaux, recrutement *e-candidat*, « Études en France ». Les modalités de la procédure de recrutement ne sont pas mentionnées, cela comprend l'affichage des critères et des capacités d'accueil. L'attractivité de la formation n'est pas analysée au regard des données affichées en annexe. La direction de la formation analyse la réussite des étudiants de M1 chaque année car elle conditionne la capacité d'accueil en M2, elle est vue comme une contrainte en raison du manque de locaux.

La formation fait état d'un très faible nombre d'abandon, chaque année, pas plus d'un étudiant quitte la formation sans pour autant démissionner.

Résultats constatés

Les parcours *Biochimie* et GBMAI présentent une bonne attractivité avec des effectifs assez stables et un taux de pression de 3,6 et 3 respectivement sans que soit précisé le mode de calcul de ce taux. Plus de 70 % des étudiants en M1 pour le parcours biochimie et 90 % pour le parcours GBMAI sont des extérieurs à l'université.

Le taux de réussite est excellent >90 % pour les trois parcours. L'insertion professionnelle atteint 100 % six mois après l'obtention du diplôme, mais tombe à 90 % à 30 mois, il n'est pas indiqué sur quelle population est calculé ce taux, ni si celui-ci intègre les doctorants. L'adéquation emploi/compétences se situe autour de 70 %, et l'adéquation emploi/niveau Bac+5 se situe autour de 60 % dans les enquêtes à 30 mois et sont non déterminés dans les enquêtes à six mois, sans que le dossier mentionne le type d'emploi occupé.

L'attractivité du parcours *Applied Blue biotechnology* reste très faible avec peu inscrits même si on constate une légère progression depuis la première année de fonctionnement.

Il est difficile d'avoir une image précise du taux de poursuite d'études en doctorat car les données diffèrent entre les documents fournis. Par exemple pour la promotion 2015-16 du parcours *Biochimie* le taux de poursuite en doctorat est de 11 % dans l'extraction des données du SI, ou de 72 % dans le dossier.

Conclusion

Principaux points forts :

- Secteur de formation innovant.
- Effort d'internationalisation en particulier pour le parcours *Applied blue biotechnology*.

Principaux points faibles :

- Absence de procédure d'assurance qualité.
- Absence de formalisation du fonctionnement du conseil de perfectionnement.
- Pas de lien identifié avec une école doctorale.
- Pas d'approche compétences formalisée.
- Faible taille des promotions du parcours *Applied blue biotechnology*.

Analyse des perspectives et recommandations :

Il est recommandé de structurer le fonctionnement du conseil de perfectionnement qui n'a pas de structure formelle, son rôle et le périmètre des formations qu'il analyse n'est pas clairement indiqué, en annexe il n'y a pas de compte rendu. Le rôle essentiel des experts dans l'analyse de la formation ne peut pas être évalué quant à son impact sur l'amélioration de la formation.

Il est important d'établir un lien clair avec l'école doctorale en raison du nombre élevé de poursuite d'études en thèse.

Les parcours *Applied blue biotechnology* et GBMAI sont originaux et en bonne adéquation avec l'environnement de recherche. Ils doivent profiter de cette proximité pour offrir plus de places de doctorats. L'augmentation envisagée pour la nouvelle offre du volume des travaux pratiques est une évolution positive qui devrait être accompagnée de plus de pédagogie par projet. Mieux valoriser le parcours *Applied blue biotechnology* en tirant profit du projet CONEXUS pourrait à terme stimuler son attractivité.

Le parcours *Biochimie* gagnerait à être mieux identifié à travers son intitulé en y faisant apparaître d'autres mots clés qui le caractériseront en première lecture. Cela peut avoir un effet attractif plus marqué. La procédure d'assurance qualité est une aide pour le suivi des effectifs dans la diversité de leurs régimes d'inscription, le suivi de la réussite des étudiants, le devenir des diplômés. Plusieurs éléments sont analysés qui peuvent participer à l'amélioration continue de la formation, cela passe par la formalisation de procédures qui permettent de mieux identifier les points forts et les points faibles de la formation.

MASTER DROIT DE L'ENTREPRISE

Établissement(s)

La Rochelle université

Présentation de la formation

Le master *Droit de l'entreprise*, constitué d'un parcours unique, est axé sur une connaissance globale de l'entreprise, de son fonctionnement interne comme de ses techniques de positionnement sur le marché. La finalité du diplôme est de former des juristes avec de bonnes connaissances juridiques et avec des compétences nécessaires au monde de l'entreprise tant dans ses relations internes que dans ses relations externes. La finalité de la mention est professionnelle avec des périodes de stages dans les deux années de la formation qui est ouverte en formation initiale et en alternance.

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs de ce master sont clairs et cohérents. La formation est organisée autour de quatre semestres alliant enseignements théoriques et pratiques que les étudiants sont amenés à confronter au monde professionnel à travers notamment des stages.

Les objectifs de la formation, ainsi que les connaissances et compétences à acquérir sont explicites. Les objectifs d'apprentissage sont clairement définis, affichés et tiennent pleinement compte de la finalité de la formation avec une progressivité des enseignements qui esquissent un début de réflexion en terme de bloc de compétences qu'il conviendra de développer dans un avenir proche. Le master droit de l'entreprise se veut professionnalisant au travers de plusieurs éléments, dont la formation assurée par des universitaires mais également par des acteurs socio-économique reconnus dans leur champ de compétence (avocat en droit des sociétés, en droit de la distribution et en droit de la concurrence, en droit fiscal ; magistrat). La formation accorde une large place aux stages : un stage de quatre à six semaines est prévu en première année de master (M1) et un stage de quatre à six mois en deuxième année de master (M2). Des choix alternatifs sont offerts aux étudiants (mémoire à la place du stage mais le cursus doit faire état d'un stage en M1 ou M2). Le M2 peut être effectué en alternance. Les étudiants du M2 assurent quelques heures de bénévolat à l'association UFC Que choisir Charente maritime leur permettant de comprendre les difficultés et enjeux réels du droit de la consommation et les étudiants du M2 peuvent s'exercer à l'exercice de plaidoirie devant le Tribunal de commerce de La Rochelle.

Les débouchés visés (professions juridiques et judiciaires (avocats, magistrats, huissiers, juriste d'entreprise...), juristes dans une institution ou une association, juristes dans le secteur bancaire, assurance, doctorat) sont cohérents avec la formation, et explicites.

Si la formation est professionnalisante à titre principale, elle peut également déboucher sur des thèses de doctorat

Un supplément au diplôme existe mais son contenu mériterait d'être précisé.

Positionnement dans l'environnement

La formation se rapproche des Masters en droit de l'entreprise qui existent à Bordeaux ou à Poitiers, mais s'en distingue par son contenu et son ouverture à l'alternance. Elle s'articule donc de manière cohérente dans l'offre globale de formation de l'établissement et du site. Elle précise les passerelles entrantes et sortantes et poursuites d'études possibles aux étudiants et diplômés. Sa position dans la carte régionale des établissements du supérieur est pertinente, compte tenu notamment de ses partenariats académiques actuels avec le Tribunal de Commerce et l'association UFC Que Choisir Charente-Maritime, et des débouchés nombreux.

La formation s'appuie également sur le potentiel et les activités de recherche de l'établissement et du site en étant associée aux axes définis par le Centre Juridique de La Rochelle (CJLR, anciennement CEJEP), à savoir Les mutations de la Justice, Environnement et territoire, Enjeux de la société (anciennement Entreprise – Assurance). La formation s'appuie donc sur des relations satisfaisantes avec les entreprises, associations et autres partenaires, ce qui permet une bonne articulation de la formation avec les débouchés identifiés, y compris autour de conventions ou accords de partenariat entre l'établissement et des entreprises, associations ou institutions exerçant une activité en lien avec la formation. La formation peut également avancer la valeur ajoutée de ses partenariats avec des établissements d'enseignement supérieur étrangers, notamment avec

l'Université de Sherbrook, sous une forme adaptée à la finalité de la formation et qui mériterait d'être développée avec plus de partenaires.

Organisation pédagogique de la formation

La formation est découpée en quatre semestres, le quatrième étant entièrement consacré au stage ou au mémoire (ou les deux selon la durée du stage). Le volume horaire des trois semestres d'enseignements varie au fur et à mesure que les étudiants gagnent en autonomie. La structure de la formation est ainsi adaptée aux différents projets professionnels des étudiants et aux différents profils étudiants. La formation est structurée autour d'un tronc commun formant un socle de connaissances et de compétences cohérent. Le recours à des outils numériques paraît limité et pourrait être développé à l'avenir dans une logique de professionnalisation.

La formation offre des parcours adaptés au public en formation en alternance. L'approche par compétences est très bien intégrée dans la formation, autour d'un référentiel de compétences que s'approprie l'équipe pédagogique. Les unités d'enseignement sont transcrites en compétences. Les étudiants sont en mesure d'évaluer leurs acquis et la formation prévoit des modalités pédagogiques diversifiées et adaptées.

La démarche scientifique est présente au sein de la formation, autour d'éléments de formation par et à la recherche. Au delà de la possibilité de réaliser un mémoire, les étudiants participent aux activités de recherche en organisant des colloques conjointement aux étudiants du M2 *Droit du numérique* ou encore des tables rondes.

Les modalités pédagogiques développent en outre l'autonomie de l'étudiant et l'aptitude à conduire une démarche innovante et à s'inscrire dans un projet conduit dans un cadre collaboratif, tout comme la formation permet la poursuite en doctorat.

La formation permet également à l'étudiant d'acquérir des compétences transversales utiles à son insertion professionnelle immédiate, avec notamment un cours de management et communication. Pour développer leur autonomie, les étudiants non alternants effectuent des travaux en autonomie (TEA). Les périodes d'expérience en milieu professionnel se font par l'alternance, ou à défaut d'alternance par un stage se déroulant au quatrième semestre mais dont la durée minimale n'est pas précisée (si sa durée est courte, il peut être complété par un mémoire de recherche). Les objectifs, modalités et évaluation des projets et stages sont explicités et connus des étudiants. La formation développe ainsi l'adaptabilité à différents contextes professionnels et culturels, y compris dans une démarche ouverte à l'international avec notamment un cours d'english law dispensé en anglais.

Les enseignements en droit européen et international sont assez nombreux, en raison de l'internationalisation du droit des affaires inspiré largement du droit européen (*Droit du marché intérieur, Droit de la concurrence, Droit international privé, Droit du commerce international I et II, Droit de la concurrence, Droit de la consommation, Droit et pratique des contrats internationaux*). Les deux années de master offrent aux étudiants la possibilité de pratiquer une langue étrangère (anglais ou espagnol en général) et de suivre un cours d'anglais renforcé en M2, premier semestre. Il est aussi possible de faire une année en échange *Erasmus* dans une université partenaire (l'accueil d'étudiants étrangers est réciproquement envisageable), et de faire un stage à l'étranger.

Pilotage de la formation

La formation est mise en œuvre par une équipe pédagogique formellement identifiée. L'équipe pédagogique est composée d'universitaires et de professionnels venant témoigner de leur expérience (magistrat, avocat, notaire...). La formation est pilotée par le responsable accompagné par l'ensemble des intervenants et les délégués de promotion qui font remonter les difficultés. Un conseil de formation a lieu en général à la fin de l'année. Y sont conviés tous les intervenants Universitaires comme professionnels, notamment le président de l'UFC que Choisir et celui du Tribunal de commerce, mais le dossier n'indique pas la présence d'étudiants. Par ailleurs le dossier n'indique pas les modes de pilotages de ce conseil : absence d'ordre du jour, de procès-verbal, absence d'analyse des données, absence d'exemples de pistes d'amélioration, absence de réflexions sur l'incidence de la sélection en M1 à partir de 2020... Aucun élément d'appréciation n'a été transmis. L'équipe pédagogique, les professionnels et les étudiants, réunis en conseil de perfectionnement, doivent pouvoir à l'avenir disposer de tous les documents utiles pour mener à bien ses réflexions (origine des étudiants, effectifs, taux de réussite, devenir des diplômés, résultats des évaluations des enseignements et de la formation par les étudiants, etc.).

L'équipe pédagogique est diversifiée et adaptée aux différents contenus de formation : les intervenants et leur qualité sont connus et la part des enseignements confiés à des intervenants extérieurs issus du monde industriel, socio- économique ou culturel est en accord avec la finalité de la formation, tout comme leur niveau de compétence et de responsabilité.

Le rôle et les responsabilités des membres de l'équipe pédagogique sont clairement définis. La formation dispose de moyens administratifs et pédagogiques suffisants pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. Par ailleurs, l'évaluation des connaissances et compétences est pratiquée selon des modalités précisément établies

et connues des étudiants, autour de règles d'attribution des crédits ECTS explicitées et respectant les réglementations ou directives nationales et européennes.

L'équipe pédagogique devrait se saisir à l'avenir d'une démarche par compétences.

Dispositif d'assurance qualité

Les effectifs de la formation (capacité d'accueil à 30) et les différents régimes d'inscription des étudiants sont clairement identifiés, les flux d'étudiants étant suivis (formation initiale standard ou en alternance) par l'Observatoire des formations de l'insertion professionnelle et de la vie étudiante (OFIVE). L'Observatoire connaît et publie une information complète sur la réussite de ses étudiants et le devenir des diplômés. Des tableaux annexes précisent aussi le taux de réussite en M1 et en M2 ainsi que quelques informations sur l'insertion professionnelle ; mais ces données ne sont nullement commentées dans le dossier de sorte que l'on peut légitimement s'interroger sur l'appropriation de ces résultats par l'équipe de pilotage. Cela est d'autant plus regrettable que cet observatoire réalise des enquêtes statistiques avec l'application SISE (système d'information sur le suivi de l'étudiant) sur la réussite et le devenir des diplômés, à 6 mois, à 18 mois et à 30 mois avec une analyse aussi bien quantitative que qualitative grâce à deux indicateurs performance : l'un tient compte du taux d'insertion, du taux d'adéquation emploi/formation et du taux d'adéquation emploi/niveau de diplôme ; l'autre qui tient compte du taux d'insertion, du taux d'emploi stable et du taux d'emploi cadre ou profession intermédiaire. L'analyse de ces données devrait être réalisée par un conseil de perfectionnement, tout comme l'analyse des évaluations des enseignements par les étudiants

On ne peut que regretter que ces données précieuses soient si peu ou pas analysées dans l'autoévaluation qui se contente d'un simple renvoi aux annexes, ce qui démontre une insuffisance du dispositif d'assurance qualité de la mention.

Résultats constatés

L'attractivité, les taux de réussite et les taux d'insertion professionnelle sont correctes globalement avec des variations non expliquées selon les années. Le dossier n'explique ainsi pas pourquoi les flux fluctuent entre 27 et 41 en M1 et entre 17 et 34 en M2 selon les années ou pourquoi les taux de réussite varient de 53 à 93 % en M1 sur cette même période, ni pourquoi le taux de recommandation du diplôme passe de 94 % en 2014-2015 à 80 % en 2015-2016, année où le taux d'emploi cadre en adéquation est de seulement 40 % etc. On notera que l'enquête à six mois révèle par contre une bien meilleure insertion professionnelle pour l'année 2017-2018. Le sort des étudiants qui poursuivent la formation en Institut d'études judiciaires ou dans d'autres organismes ne sont pas indiqués alors qu'il pourrait justifier une insertion professionnelle inférieure à 80 %. L'attractivité de la formation est correcte avec un taux de pression de 6,7 en M1.

L'université fournit des données satisfaisantes sur l'insertion professionnelle, mais ces données sont brutes et ne sont pas analysées par le dossier d'autoévaluation.

Conclusion

Principaux points forts :

- Formation ouverte à l'alternance depuis 2018
- Formation intégrant progressivement les apports de la pratique du droit de l'entreprise

Principaux points faibles :

- Absence de conseil de perfectionnement et insuffisance du pilotage
- Absence d'analyse des données pourtant assez riches
- Absence de démarche par compétences

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master correspond à un besoin réel du marché de l'emploi et permet une bonne préparation des étudiants. Toutefois si ses perspectives semblent assurées, la mention devra œuvrer pour établir un réel pilotage de la formation afin d'exploiter aux mieux les données des enquêtes menées par les services centraux et assurer des améliorations, notamment une démarche par bloc de compétence qui mériterait d'être envisagée à l'avenir.

La réflexion sur l'opportunité d'ouvrir la formation exclusivement à l'alternance mérite d'être menée en considération de ces données.

MASTER DROIT DU NUMERIQUE

Établissement(s)

La Rochelle université

Présentation de la formation

Le master *Droit du numérique* parcours *Tiers de confiance et sécurité numérique* de La Rochelle Université résulte d'une convention entre la Fédération des tiers de confiance (FNTC), la Chambre nationale des huissiers de justice (CNHJ) devenue Chambre nationale des commissaires de justice (CNCJ) et l'Université. D'abord parcours de la seconde année de master (M2) de la mention *Droit des affaires et de l'entreprise*, il est devenu en 2015 parcours de M2 de la mention *Droit du numérique* avant de se décliner sur les deux années de master (M1 et M2) depuis 2018. La formation vise à former des juristes capables de comprendre les aspects techniques du numérique pour y appliquer les normes juridiques idoines. Elle confère la capacité de maîtriser, en complément de l'étude du droit applicable, les aspects technologiques indispensables mais également stratégiques, organisationnels et économiques de la confiance et de la sécurité numérique.

Les enseignements se déroulent à la Faculté de Droit, de Science politique et de Gestion de La Rochelle Université sur trois semestres, le quatrième semestre étant consacré au stage.

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs de ce master sont clairs et cohérents. Définis en partenariat avec la FNTC et la CNHJ, les objectifs de la formation, ainsi que les connaissances et compétences à acquérir sont explicites.

Les objectifs d'apprentissage sont clairement définis et déclinés clairement en connaissances et compétences à acquérir. En matière de connaissances scientifiques, ils sont ambitieux et visent à embrasser tant les aspects juridiques et technologiques que les aspects stratégiques, organisationnels et économiques de la confiance dans l'économie numérique. Quant aux compétences professionnelles à acquérir, elles sont cohérentes avec l'intitulé et le contenu de la formation, et les apprentissages dispensés.

Les débouchés sont affichés et relèvent tant du secteur public que du secteur privé : avocats et magistrats spécialisés en Techniques d'information et communication (TIC), huissiers de justice, cadres de l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI), chargés de mission TIC, responsables juridiques et DRH entreprises dans le domaine de l'économie et de la sécurité numérique ou encore délégué à la protection des données (DPO). La formation offre également la possibilité d'une poursuite en doctorat.

Un supplément au diplôme existe mais pourrait être plus détaillé sur tous ces aspects. De manière générale, le dossier ne précise pas comment ces informations, qui reflètent une très bonne adéquation entre la formation dispensée et les débouchés visés, sont communiquées aux diverses parties prenantes.

Positionnement dans l'environnement

La mention *Droit du numérique* s'inscrit pleinement dans la politique de formation de La Rochelle, Université dont les axes stratégiques sont notamment la professionnalisation et l'affichage de thématiques prioritaires dont le numérique. Toutefois, il n'est pas mentionné l'existence d'une formation proche à l'université de Poitiers et les éventuelles coopérations ou synergies possibles. Enrichissant l'offre de masters, le diplôme permet une poursuite en doctorat eu sein de l'école doctorale Euclide. Elle trouve par ailleurs parfaitement sa place dans le contexte régional et national en se différenciant des autres mentions similaires par une attention portée, au-delà des aspects juridiques (droit du numérique, droit de la propriété intellectuelle), aux aspects technologiques et à toutes les problématiques liées à l'univers numérique (signature électronique, archivage électronique, e-facture,...). C'est ainsi qu'elle trouve pleinement sa place dans la Fédération nationale du droit du numérique créée en 2019 pour assurer davantage de visibilité aux formations du domaine.

La formation bénéficie d'un environnement recherche de qualité par son adossement au Centre Juridique de La Rochelle (CJLR) qui conduit des recherches relatives notamment à la cybercriminalité, à la protection et à la valorisation des contenus numériques en partenariat avec le Laboratoire informatique, image, interaction (L3i) renommé pour ses recherches en matière de dématérialisation et de confiance numérique. Des membres de ces deux laboratoires dispensent de nombreux enseignements et certaines de leurs manifestations scientifiques associent les étudiants du master.

C'est dans ce contexte porteur que la CNCJ et la FNTC se sont rapprochées de l'Université afin de créer le master évalué. Cette collaboration s'est traduite par une convention tripartite pluriannuelle en vertu de laquelle la FNTC et la CNHJ (devenue CNCJ) apportent ensemble un soutien financier annuel de 40 000 euros à La Rochelle Université pour la mise en œuvre du diplôme. En outre, chaque année, la Faculté de Droit, de Science politique et de Gestion, la FNTC et CNCJ organisent conjointement les entretiens de la confiance numérique, demi-journée de conférences sur des thématiques d'actualité. Enfin des professionnels de la FNTC participent aux enseignements.

A l'international des liens étroits se sont noués avec le laboratoire de cyberjustice de l'Université de Montréal qui conduisent à la participation d'experts canadiens aux enseignements et journées d'études du master ainsi qu'à une belle opportunité de stages au sein du laboratoire Cyberjustice pour deux étudiants de chaque promotion. Des nouvelles opportunités sont à l'étude avec d'autres laboratoires canadiens dont la mise en œuvre a été retardée par le contexte sanitaire actuel.

Organisation pédagogique de la formation

La formation se déploie sur quatre semestres alliant enseignements théoriques et pratiques suivant une approche graduée, cohérente et bien pensée. Le premier semestre (S1) porte principalement sur les aspects juridiques ; le deuxième semestre (S2) met l'accent sur les outils numériques au service du droit ; le troisième semestre (S3) est plus ciblé sur les problématiques de cybersécurité et de protection des données personnelles ; le dernier semestre est consacré au stage. Les méthodes d'enseignement sont variées : cours magistral (CM), travaux dirigés (TD), travail en autonomie (TEA) à effectuer individuellement ou collectivement et permettant notamment la mise en situation professionnelle. La charge de travail est harmonieusement répartie (S1 : 165 h CM et 45 h TD ; S2 : 147 h CM et 69 h TD auquel s'ajoute un stage de 4 à 8 semaines ; S3 : 177 h CM et 60 h TD). La répartition des ECTS (Système européen d'unités d'enseignement capitalisable et transférable) est cohérente. Les enseignants ont recours à la plateforme pédagogique Moodle pour diffuser leurs plans de cours, leurs supports ainsi que certains documents et exercices. Le suivi de la certification C2i niveau 2 Métiers du droit / Pix+ Droit est obligatoire au sein du master et la préparation à cette certification se fait à La Rochelle dès la première année du master.

La mention *Droit du numérique* n'est pas ouverte à l'alternance ; des réflexions sont menées en ce sens. Par ailleurs rien n'est précisé quant à son adaptation aux étudiants ayant des contraintes particulières. Elle est en revanche accessible via les diverses procédures de validation des acquis. Si l'approche par compétences n'est pas négligée tant en ce qui concerne les objectifs à atteindre que les exercices dédiés à leur acquisition, la formation n'est pas définie en blocs de compétence et il n'est fait nulle mention d'un portefeuille de compétences. Cet aspect mérite d'être rapidement amélioré.

La démarche scientifique est au cœur de la formation et se traduit par de nombreux enseignements dispensés par des enseignants-chercheurs, des exercices qui y sont spécifiquement consacrés (mini-mémoires notamment), rédaction d'un mémoire de recherche donnant lieu à soutenance. Doivent encore être soulignés l'organisation par les étudiants du M2 d'un colloque sur « Les espaces de distribution : Nouveaux enjeux, Nouvelles régulations » en 2017 et leur participation active au colloque « Numérique, éthique et droit » en 2018 et aux entretiens de la confiance numérique organisés chaque année.

Une grande attention est également portée à la professionnalisation : enseignements dispensés par des acteurs du milieu socio-économique, divers exercices en lien avec le monde professionnel (projet professionnel de M1 notamment) et place importante réservée au stage de quatre à huit semaines en M1 et de quatre à six mois en M2. Ces stages donnent lieu à rapport de stage et à soutenance et sont encadrés par un enseignant référent.

La formation présente en outre, et naturellement au regard de son objet, une forte dimension internationale. Elle se manifeste par les enseignements en droit européen et international (en M1 : droit du marché numérique ; e-commerce ; contentieux de l'internet – en M2 : fiscalité appliquée aux entreprises du numérique ; cybercriminalité et droits fondamentaux). Elle s'illustre encore par la place réservée aux langues étrangères et plus précisément à l'anglais : 48 h TD en M1 ; 33 h TD en M2 qui intègrent la préparation au test TOEIC (*test of english for international communication*) et sa certification (financée par le master). Elle se traduit aussi par la possibilité d'effectuer un stage à l'étranger ce qui est le cas pour deux étudiants par an accueilli au sein du laboratoire Cyberjustice de Montréal. Le dossier relève enfin la possibilité de passer une année à l'étranger dans une université partenaire et réciproquement d'accueillir des étudiants des universités partenaires mais aucune autre précision n'est apportée sur la réalité de ces mobilités sortantes et entrantes.

La place du numérique ne paraît curieusement pas très développée dans l'enseignement. Il est seulement fait référence à l'usage d'une plateforme pédagogique Moodle. Il importe toutefois de noter que la certification C2i niveau 2 Métiers du droit / Pix+ Droit (la formation est testeuse au niveau national de ce nouveau dispositif) est obligatoire et financée par le master.

Aucune précision n'est apportée sur la sensibilisation à l'éthique et l'intégrité scientifique de manière générale ; en revanche ces aspects sont étudiés le cadre de la confiance dans l'économie numérique.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique est clairement identifiée et très diversifiée alliant des enseignants-chercheurs essentiellement de la Rochelle Université mais encore de l'Université de Bordeaux, de Paris 1 Panthéon-Sorbonne et de Montréal à de nombreux acteurs socio-économiques dont les fonctions sont clairement précisées et en adéquation avec la formation dispensée. La répartition des enseignements entre ces deux catégories révèle une surreprésentation des professionnels (58 % du volume des enseignements). Au nombre de 29, ces professionnels ne dispensent parfois que quelques heures d'enseignement, ce qui conduit à un certain émiettement qu'il aurait à tout le moins été opportun de justifier.

La formation est pilotée par deux universitaires auxquels s'ajoute le président de la FNTC. Toutefois si son nom figure en tête du dossier et qu'il apparaît dans l'équipe pédagogique, son rôle n'est pas précisé. Un conseil de perfectionnement comprenant tous les intervenants (universitaires et professionnels) ainsi que les deux délégués élus des étudiants se réunit à la fin de l'année universitaire. Il permet un bilan et un retour d'expérience de l'année écoulée ainsi que des échanges avec les professionnels afin d'envisager des pistes d'évolution (par exemple, introduction du cours de *Blockchain*). Il est intéressant de noter que, depuis 2017, une liste des points positifs et perfectible est transmise par les étudiants du master à l'équipe de direction puis est discutée lors du conseil de perfectionnement. Le dossier de donne pas d'éléments permettant d'apprécier l'efficacité de ces conseils

L'évaluation des connaissances et compétences est pratiquée selon diverses modalités permettant d'acquérir les compétences requises dans les métiers envisagés : écrits entre 1 h 30 et 3 hs, grands oraux, exposés en groupe, mini-mémoires, revues de presse individuelles, projet professionnel en M1, stage et rapport de stage, mémoire de recherche. Le système de notation est précisé dans le supplément au diplôme (deux sessions pour chaque semestre, règles de compensation...); la répartition des coefficients et des crédits ECTS est cohérente

Dispositif d'assurance qualité

Les effectifs de la formation et les différents régimes d'inscription des étudiants sont clairement identifiés, les flux d'étudiants étant suivis, aussi bien quantitativement que qualitativement (formation initiale standard ou en alternance, formation continue, étudiants hors académie ou étrangers, étudiants boursiers, etc.). Ces flux sont stables et cohérents compte tenu de la capacité d'accueil du parcours de master. L'attractivité de la formation (mesurée par le nombre d'inscrits, le nombre de candidatures, la capacité d'accueil, etc.) est connue et est analysée au regard du contexte de la formation. Elle fait apparaître une bonne attractivité de la formation. La formation connaît et publie également une information complète sur la réussite de ses étudiants et le devenir des diplômés est analysé grâce aux enquêtes réalisées par l'Observatoire des formations de l'insertion professionnelle et de la vie étudiante (OFIVE). Des tableaux annexes émanant de l'OFIVE précise ainsi le taux de réussite en M1 et en M2 ainsi que quelques informations sur l'insertion professionnelle. Cependant ces données ne sont pas commentées dans le dossier de sorte que l'on peut légitimement s'interroger sur l'appropriation de ces résultats par l'équipe de pilotage, alors que cet observatoire réalise pourtant des enquêtes statistiques avec l'application SISE (système d'information sur le suivi de l'étudiant) sur la réussite et le devenir des diplômés, à 6 mois, à 18 mois et à 30 mois avec une analyse aussi bien quantitative que qualitative grâce à deux indicateurs performance : l'un tient compte du taux d'insertion, du taux d'adéquation emploi/formation et du taux d'adéquation emploi/niveau de diplôme ; l'autre qui tient compte du taux d'insertion, du taux d'emploi stable et du taux d'emploi cadre ou profession intermédiaire. L'analyse de ces données pourrait contribuer utilement au processus d'amélioration continue par l'organisation de réunions annuelles d'un conseil de perfectionnement. Il en irait de même des évaluations des enseignements par les étudiants.

Résultats constatés

Si la capacité d'accueil de la formation est de 20 étudiants par année, les effectifs sont toujours en-deçà mais en augmentation ce qui est encourageant (2016-2017 : 8 en M1, 13 en M2 - 2017-2018 : 9 en M1, 12 en M2 ; 2018-2019 et 2019-2020 : 12 en M1 et 18 en M2). Quant aux taux de réussite s'il est excellent en M2 (100 %) il est variable en M1 (2015-2016 : 100 % ; 2016-2017 : 63 % et 2017-2018 : 78 %). Il est regrettable qu'aucune explication n'ait été donnée et que des chiffres plus récents n'aient pu être communiqués.

Concernant l'insertion professionnelle seuls les résultats de l'enquête à 30 mois pour la promotion 2015-2016 et des enquêtes à six mois des promotions 2015-2016, 2016-2017 et 2017-2018 sont fournis. Le taux de retour satisfaisant pour l'enquête à 30 mois (75 %) et en bonne progression pour l'enquête à six mois (passé de 67 à 83 puis 86 %). Le taux d'insertion est de 70 % à 30 mois à 60 % en moyenne à six mois. Le taux d'emploi stable est de 60 % à 30 mois et en constante progression à 6 mois (40, 50 à 100 %). Il importe de relever la bonne adéquation emploi/compétences et emploi/niveau bac + 5 (entre 80 et 100 % ainsi que le taux de recommandation du diplôme (100 %). Les quelques informations qualitatives données laissent apparaître des

emplois globalement en adéquation avec la formation dispensée ; il aurait toutefois été souhaitable de pouvoir disposer de données plus précises.

Enfin trois étudiants ont poursuivi en doctorat, ce qui mérite d'être souligné.

Conclusion

Principaux points forts :

- Originalité de la formation ajoutant aux aspects juridiques une appréhension large de toutes les thématiques relatives à l'ère numérique
- Forte implication de la FNTC et de la CNCJ qui apportent notamment un soutien financier non négligeable à la formation
- Liens étroits tissés avec le laboratoire Cyberjustice de l'Université de Montréal
- Très bon équilibre entre professionnalisation et adossement à la recherche
- Certifications TOEIC et Pix+ Droit financées par la formation

Principaux points faibles :

- Absence d'appropriation des résultats par l'équipe de pilotage
- Insuffisance des données qualitatives relatives à l'insertion professionnelle
- Des effectifs encore en deçà des capacités d'accueil
- Approche par compétence perfectible

Analyse des perspectives et recommandations :

Très opportunément, il est envisagé d'ouvrir la formation à l'alternance afin de répondre aux attentes des étudiants comme des entreprises. Est aussi étudiée la possibilité de coupler la formation à un diplôme universitaire qui rassemblerait certains enseignements et s'adresserait à des professionnels en activité.

Au-delà de ces pistes, l'équipe de direction devrait se saisir rapidement des résultats en matière d'effectifs, de réussite et d'insertion professionnelle dans le cadre du processus d'amélioration continue mise en place, ce qui pourrait lui permettre d'améliorer son attractivité à l'aube de la sélection en M1 qui risque de rabattre les cartes. L'approche par compétence, déjà bien appréhendée devrait se traduire plus clairement, notamment dans la transcription des unités d'enseignement en compétences et l'instauration d'un portefeuille de compétences.

MASTER DROIT PUBLIC

Établissement(s)

L'objectif du master *Droit public parcours Droit et action publique territoriale et environnementale* est essentiellement de former des juristes spécialisés en droit des collectivités territoriales, en droit de l'aménagement, de l'environnement et du littoral. Cette formation monoparcours se déroule à La Rochelle Université, en présentiel. Elle est destinée à un public en formation initiale selon des modalités classiques.

Présentation de la formation

L'objectif du master *Droit public parcours Droit et action publique territoriale et environnementale* est essentiellement de former des juristes spécialisés en droit des collectivités territoriales, en droit de l'aménagement, de l'environnement et du littoral.

Cette formation monoparcours se déroule à La Rochelle Université, en présentiel.

Elle est destinée à un public de formation initiale.

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs d'apprentissage du master, tout comme les connaissances et compétences visées, apparaissent très clairement. Les apprentissages sont parfaitement cohérents avec l'intitulé du parcours *Droit et action publique territoriale et environnementale*. L'ensemble est compréhensible par les parties prenantes sous réserve de l'utilisation de l'acronyme SIG (système d'information géographique de la politique de ville) qu'il aurait été utile de préciser tant dans le dossier que sur le site internet.

Le dossier d'autoévaluation n'indique toutefois pas comment les étudiants ou les autres parties prenantes à la formation sont informés des objectifs d'apprentissage visés comme des connaissances et compétences développées.

Les débouchés visés sont en cohérence avec la formation tout comme les possibilités de poursuites d'études doctorales. Là encore, néanmoins, le dossier n'indique pas comment les étudiants sont informés de ces éléments.

Il n'est pas fait mention de la certification professionnelle ou de la fiche du répertoire national de la certification professionnelle (RNCP) de la mention.

Un supplément au diplôme précise les compétences et connaissances acquises par les diplômés.

Positionnement dans l'environnement

Le dossier est dans l'ensemble assez lacunaire s'agissant du positionnement dans l'environnement. La mention dans l'espace régional Nouvelle Aquitaine se démarque des formations très juridiques et très spécialisées qui y sont développées par ailleurs, en adoptant une approche plus synthétique tout en développant des compétences non disciplinaires. Le dossier d'autoévaluation ne précise néanmoins pas la position de la mention dans l'offre globale de formation de l'établissement et du site. Il ne précise pas les passerelles éventuelles, entrantes et sortantes, avec d'autres mentions dans le domaine du droit. Cela constitue une carence dans la communication à destination des étudiants.

La formation n'a pas évalué son positionnement par rapport aux activités de recherche de son environnement. Le potentiel et les activités de recherche de l'établissement et du site ne sont pas mentionnés, pas plus que les structures en appui de la formation ou l'implication de l'équipe pédagogique dans les activités de recherche ; un tel détachement est malencontreux alors qu'il est mentionné la possibilité de réaliser un mémoire en première année de master (M1).

Les relations avec les partenaires socio-économiques ne sont pas précisées, ce qui est d'autant plus regrettable que le rapport envisage une ouverture à l'apprentissage.

Rien n'est dit de la formalisation de partenariats internationaux qui pourraient être intéressants au regard de la thématique de la formation.

Organisation pédagogique de la formation

L'organisation pédagogique est conçue en quatre semestres. Elle ne présente pas de parcours de spécialisation puisqu'elle est organisée autour d'un unique parcours. Chaque semestre est constitué de 30 crédits ECTS (Système européen de transfert et d'accumulation de crédits) en première comme en deuxième année de

master. Il existe en première comme en deuxième année deux unités de crédits ECTS surnuméraires qui correspondent à l'unité d'enseignement de langue qui est une unité transversale. La formation est structurée autour d'un tronc unique, ce qui est tout à fait adapté au regard de l'étalement du public accueilli. Toutefois la sélection en M1 pourrait renforcer l'attractivité de la formation (l'augmentation des effectifs en 2020 constaté par les responsables tend probablement à le prouver) et avoir des incidences (début de spécialisation dès le M1 par exemple) sur lesquelles il conviendra de réfléchir. La poursuite d'études en doctorat est possible même si elle ne semble pas constituer la finalité principale envisagée. En effet, la visée de cette formation est essentiellement professionnalisante.

A ce stade, il est regrettable que la formation ne soit pas ouverte à l'alternance. Ce dispositif pourrait favoriser une insertion professionnelle immédiate et accessoirement relancer la dynamique des effectifs. On relèvera néanmoins que le dossier envisage une telle évolution. Un autre regret tient à ce que rien dans le dossier n'indique que la prise en compte des enjeux liés à la formation tout au long de la vie est envisagée alors que la formation délivrée est susceptible d'intéresser des personnels en situation d'activité professionnelle, par exemple des agents publics de la fonction publique territoriale qui souhaiteraient attester d'une compétence ou monter en compétence. Enfin, rien est dit dans le dossier sur l'adaptation du master aux étudiants ayant des contraintes particulières.

L'approche par compétences est intégrée à travers l'identification de six compétences visées dont certaines ont un caractère disciplinaire et d'autres un caractère transdisciplinaire. Pour autant, il aurait été intéressant que la formation s'appuie sur la fiche RNCP qui décrit des blocs de compétences dont les modalités d'acquisition devraient être précisées par la mention, et qu'elle propose à ses étudiants un outil de leur suivi, de type portefeuille de compétences. Les modalités pédagogiques présentent l'intérêt d'être diversifiées et de privilégier l'approche par projet dans le cadre de travaux en autonomie (99 h de projet en deuxième année de master (M2)).

Bien que la formation ait une dimension professionnalisante, la démarche scientifique y est intégrée à travers un mémoire d'initiation à la recherche proposé en première année et un rapport de stage-mémoire en deuxième année de master. Par ailleurs, certaines activités pédagogiques s'inscrivent dans le développement d'une aptitude de l'étudiant à conduire une démarche dans un cadre collaboratif. Si la poursuite d'études en doctorat est indiquée comme possible, le dossier n'indique aucun exemple de poursuite en thèse alors que l'enquête l'Observatoire des formations de l'insertion professionnelle et de la vie étudiante (OFIVE) mentionne 20 à 29 % des diplômés qui continuent. Par ailleurs, on regrette que rien ne soit présenté quant à la possibilité de rencontres avec des écoles doctorales, le cas échéant dans le grand ouest.

La formation impose un stage court en M1 (six à huit semaines) et un stage long (de 16 à 24 semaines) valorisé par 24 crédits ECTS à l'occasion du quatrième semestre, ce qui permet une très bonne insertion professionnelle. Elle prépare ses étudiants à l'international par le biais d'enseignements en langues durant les deux années de formation, enseignements qui peuvent être utiles pour certains concours administratifs.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique chargée de la mise en œuvre de la formation est bien identifiée. Elle est largement composée de professionnels socio-économiques principalement en S3 et S4 afin de s'adapter à la finalité professionnalisante du master. La liste des intervenants est communiquée au public.

Concernant les modalités de pilotage de la formation, les rôles des différents acteurs - conseil de perfectionnement, commission pédagogique - ne sont pas précisément définis. L'équipe à la tête de la formation procède à une gestion "au jour le jour". Cette lacune dans le pilotage, qui a été identifiée par les rédacteurs du dossier, tient à l'activité insuffisante du conseil de perfectionnement. Pour autant, la formation a su évoluer pour prendre en compte les observations formulées notamment par les étudiants. Une formalisation du pilotage s'impose avec une participation des étudiants et anciens étudiants ainsi que des professionnels des milieux socio-économiques.

Dispositif d'assurance qualité

Le suivi des effectifs étudiants est analysé régulièrement par l'OFIVE qui mesure notamment son attractivité par le calcul d'un taux de pression. Cet observatoire réalise également des enquêtes statistiques avec l'application système d'information sur le suivi de l'étudiant (SISE) sur la réussite et le devenir des diplômés, à 6 mois, à 18 mois et à 30 mois avec une analyse aussi bien quantitative que qualitative grâce à deux indicateurs performance : l'un tient compte du taux d'insertion, du taux d'adéquation emploi/formation et du taux d'adéquation emploi/niveau de diplôme ; l'autre qui tient compte du taux d'insertion, du taux d'emploi stable et du taux d'emploi cadre ou profession intermédiaire.

Les flux d'étudiants sortants non diplômés (abandons, réorientations, passerelles, concours, etc.) ne sont pas connus et pas analysés.

La formation ne met en place un processus d'amélioration continue sur la base d'une autoévaluation.

Les modalités d'évaluation des enseignements et des activités de formation par les étudiants et les diplômés, leur analyse ainsi que les actions qui en résultent ne sont pas intégrées dans le dispositif d'évaluation interne de la formation.

Le conseil de perfectionnement, dont on n'a ni la composition précise, ni des exemples de procès-verbaux, ne se réunit pas régulièrement et ne contribue ainsi pas à l'évaluation interne de la formation.

Résultats constatés

Le taux de poursuites d'études en doctorat d'environ un quart des effectifs est surprenant, d'autant que le dossier n'indique rien au sujet de ces poursuites.

Le taux d'insertion professionnelle est tout à fait satisfaisant puisque, à 6 mois, les diplômés de la promotion 2017-2018 sont tous insérés ; et à 30 mois, 7 diplômés sur 10 bénéficient d'un emploi stable et 8 sur 10 occupent un emploi cadre en relation avec le niveau bac +5. La mention montre ainsi une bonne adéquation emploi / niveau Bac + 5.

Pour autant, l'attractivité de la formation est réduite avec un taux de pression de seulement 1,4 et ses effectifs sont extrêmement variables d'une année sur l'autre (entre 25 et 40 étudiants pour les deux années de master). Un effort en matière de communication, relayé auprès des autres établissements du grand ouest, est nécessaire. L'ouverture à l'apprentissage est, à ce titre, une piste tout à fait pertinente qui implique le développement de partenariats formalisés.

Conclusion

Principal point fort :

- Une bonne insertion professionnelle

Principaux points faibles :

- Une attractivité réduite
- Un positionnement imprécis dans l'environnement (offre de formation et adossement à la recherche)
- Un dispositif d'assurance qualité quasi inexistant
- Le faible développement de relations avec les acteurs du monde socio-économique

Analyse des perspectives et recommandations :

La recherche d'une formalisation accrue des processus d'auto-évaluation, de réflexion interne et de suivi des diplômés doit être encouragée. Sur ce dernier aspect se pose la question des moyens en accompagnement mis à disposition par l'université.

L'idée, envisagée par les responsables de la formation, de l'ouvrir à l'alternance pour relancer l'attractivité est tout à fait pertinente. Elle implique, en amont, la formalisation de partenariats avec des représentants du monde socio-économique. Par ailleurs, afin de diversifier les publics et d'élargir ainsi le vivier de recrutement, l'ouverture à un public de formation continue pourrait être envisagée.

Enfin, toujours afin de gagner en visibilité, il pourrait être intéressant de développer des actions de communication non seulement auprès des collectivités territoriales mais aussi des étudiants d'universités voisines, en coordination avec les autres établissements de la région Nouvelle Aquitaine, en même temps que de communiquer auprès des étudiants de licence de La Rochelle Université.

MASTER GENIE CIVIL

Établissement(s)

La Rochelle Université

Présentation de la formation

Le master *Génie Civil* est une formation en deux ans orientée vers les secteurs du bâtiment et du génie civil. Cette formation est proposée depuis 2004 en formation initiale classique à La Rochelle Université et se décline sur deux parcours : *Techniques nouvelles pour la construction et la réhabilitation* (TNCR) et *Gestion de l'intégration de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables* (GI3ER). Une convention de co-diplomation avec l'Université Technique de Construction de Bucarest, Roumanie est en place depuis 2017, et une convention de co-diplomation avec l'Université Libanaise vient d'être signée.

Analyse

Finalité de la formation

Le master *Génie Civil* vise à former des cadres capables de concevoir et de superviser toutes les étapes de construction d'un bâtiment qu'il s'agisse des structures, de la gestion technique centralisée ou de l'intégration de techniques utilisant les énergies renouvelables. Les débouchés envisagés sont en adéquation avec le contenu des enseignements et avec les demandes du marché du travail.

Positionnement dans l'environnement

Le positionnement dans l'environnement n'est pas suffisamment détaillé. Le dossier ne fait référence à aucune formation complémentaire ou concurrente tant au niveau local que régional ou national. Le dossier rapporte le caractère singulier de la spécialité *Ingénierie du bâtiment*, mais cette "spécificité" n'est pas détaillée.

La formation est adossée au Laboratoire des sciences de l'ingénieur pour l'environnement (LaSIE), d'où provient la majorité des enseignants-chercheurs. Cette formation serait aussi en lien avec l'école doctorale EUCLIDE. Il faut remarquer toutefois que malgré la présence d'un projet de recherche à la fin de la première année de master (M1), l'articulation formation-recherche n'est pas détaillée dans le dossier. Ceci peut être l'une des raisons pour laquelle une seule poursuite d'études en doctorat est recensée dans le dossier.

Les liens avec le monde socio-économique sont clairement présentés. Des relations privilégiées existent avec plusieurs entreprises et des associations des secteurs du génie civil et de l'énergétique, sans toutefois indiquer la mise en place de partenariats formalisés. On constate qu'une majorité de ces entreprises sont localisées en dehors du département ou de la région. Or une la présence de collaborations voire de partenariats formalisés avec des entreprises locales permettrait d'assurer un soutien pérenne à la formation pour les stages et les recrutements.

En dehors de l'accord de co-diplomation avec l'Université technique de construction de Bucarest (UTCB), un deuxième accord de co-diplomation a été signé avec l'Université Libanaise mais n'a pas encore pu être lancé. La formation bénéficie également d'autres accords au niveau européen (Erasmus PROEMED et IDES-EDU) qui regroupent des partenaires européens et africains, ainsi que des accords de collaboration avec le Liban et la Tunisie visant à faciliter la mobilité des étudiants.

Concernant la fiche du répertoire national de la certification professionnelle (RNCP), elle ne fait pas partie des éléments annexés au dossier. Le dossier ne mentionne non plus sa présentation aux étudiants et aux autres parties prenantes.

Organisation pédagogique de la formation

Cette formation, organisée sur quatre semestres, est structurée en deux parcours : *Techniques nouvelles pour la construction et la réhabilitation* (TNCR) et *Gestion de l'intégration de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables* (GI3ER). Bien que les unités d'enseignement soient structurées dans progression pédagogique, il n'y a pas de spécialisation progressive car les deux parcours sont indépendants ; ils ne partagent que les unités d'enseignements transversaux.

L'adaptation à des publics avec des contraintes spécifiques est possible, de même que l'accès à la formation grâce à la validation des acquis de l'expérience (VAE), avec 2 ou 3 dossiers étudiés tous les ans. En revanche, ni la formation continue (FC) ni l'apprentissage n'ont été mis en œuvre. Bien que l'enquête OFIVE recense un

étudiant en contrat de professionnalisation, le dossier fait état de cette demande non pourvue pour de l'apprentissage, sans qu'aucune proposition pour sa mise en place ne soit avancée.

L'ouverture à la recherche semble être opérée uniquement via un projet de recherche en M1, sans toutefois donner des détails sur ses objectifs et portée. Une seule poursuite d'études en doctorat est recensée dans le dossier, sans indication du lieu de cette poursuite.

La place du numérique se limite à l'accès à un environnement numérique de travail (ENT) et à la plateforme Microsoft Teams fourni par l'université.

La sensibilisation aux questions éthiques est présente dans les annexes du dossier d'auto-évaluation, sur un document qui semble être un livret à destination des étudiants. Ce livre explicite notamment les sanctions encourues en cas de fraude ou plagiat, il pourrait profiter pour être plus incisif sur d'autres aspects tels que la reproductibilité des données ou la citation des sources.

La transcription des unités d'enseignement en compétences reste à faire. Ceci serait un atout très apprécié par les entreprises, vu le caractère professionnalisant et l'insertion immédiate des diplômés.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique recouvre bien toutes les sensibilités thématiques de la formation et est constituée de 6 professeurs des universités, 11 maîtres de conférences, 4 professeurs agrégés (PRAG), 4 PAST (enseignants associés à temps partiel), 1 maître de conférences contractuel et 11 vacataires issus du monde socio-économique, enseignant dans leur cœur de métier. La part des enseignements qui leur sont confiés n'est pas clairement indiquée mais est de l'ordre de 15 % du volume total. Ce volume est très bas pour une formation avec tant de liens avec le monde socio-professionnel et dont les diplômés bénéficient d'une insertion presque immédiate dans le marché du travail.

Le dossier fait état d'une direction pédagogique assurée par quatre membres dont deux enseignants PAST, avec une répartition des rôles bien indiquée.

Un conseil de perfectionnement propre à la formation est en place. Sa composition n'est malheureusement pas détaillée, il est fait seulement mention du respect à la représentativité des principales parties prenantes (enseignants, représentants du milieu industriel, étudiants), suivie d'une liste d'entreprises présentes. Ce conseil de perfectionnement s'est réuni pour la dernière fois en mai 2019, mais le dossier ne fournit aucun compte rendu permettant de connaître ses positions ni actions pour donner suite aux remarques du conseil.

Les modalités de contrôle des connaissances et de délivrance des crédits ECTS sont connues des étudiants. Le supplément au diplôme (présenté en annexe) rend compte des connaissances acquises par l'étudiant à l'issue de sa formation.

Dispositif d'assurance qualité

De manière générale, la formation n'accorde pas assez d'importance aux dispositifs d'assurance qualité. Un suivi est réalisé concernant les étudiants (taux de réussite, par année et par parcours) est présenté, mais avec une analyse limitée à la baisse d'inscrits par an. Pour d'autres informations, le dossier renvoie aux enquêtes fournies par l'organisme OFIVE de l'université, qui sont complètes mais qui n'apporte aucun regard analytique ou d'auto-évaluation.

Aucun processus d'évaluation des enseignements par les étudiants n'est présenté dans le dossier. Le dossier ne présente pas les critères de recrutement en M1 et les entrées directes en M2 ne sont pas non plus explicitées.

La capacité d'accueil est fixée en M1 selon le parcours (70 étudiants pour le parcours TNCR et 30 pour le parcours GI3ER), mais cette capacité n'est pas toujours atteinte. Le nombre de candidatures est important vis-à-vis de cette capacité d'accueil, mais le dossier n'indique pas le nombre de candidats retenus ou en liste complémentaire, par rapport à ceux vraiment inscrits et n'analyse donc vraiment pas l'attractivité de ce master.

Résultats constatés

Les effectifs en M1 sont stables à partir de l'année universitaire 2017 – 2018, avec environ 70 étudiants dans le parcours TNCR et 23 étudiants dans le parcours GI3ER. Le dossier ne cherche pas à analyser les raisons pour lesquelles le parcours GI3ER n'arrive pas à atteindre sa capacité d'accueil. En ce qui concerne les effectifs du M2, une baisse est amorcée passant de 93 étudiants en 2017 – 2018 à 74 en 2019 – 2020 pour le parcours TNCR et de 41 étudiants en 2017 – 2018 à 23 en 2019 – 2020 pour le parcours GI3ER.

Les taux de réussites sont très bons : supérieurs à 90 % en M1 et à 86 % en M2 pour le parcours TNCR et supérieurs à 86 % en M1 et à 89 % en M2 pour le parcours GI3ER.

Le devenir des diplômés, à la suite des enquêtes, montre une bonne insertion professionnelle en adéquation avec le niveau de formation (90 % pour les parcours TNCR et 85 % pour le parcours GI3ER après six mois) et en adéquation avec la spécialité de la formation. Il faut remarquer cependant que ces informations ne sont ni analysées ni commentées dans le dossier.

Une seule poursuite d'études en doctorat est signalée dans le dossier. En plus de la faible articulation enseignement-recherche montrée par le dossier, il aurait été intéressant d'indiquer si cette poursuite d'études se fait au sein de l'université ou ailleurs et d'en apporter une analyse dans l'exercice de l'auto-évaluation.

Conclusion

Principaux points forts :

- Ouverture internationale développée
- Bonne insertion professionnelle des diplômés

Principaux points faibles :

- Processus qualité insuffisant, avec manque d'analyse et des lacunes au niveau des informations fournies
- Absence de processus d'évaluation des enseignements par les étudiants
- Formation avec deux parcours à finalité distincte qui n'assurent pas une spécialisation progressive

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master *Génie civil* de La Rochelle Université est une formation à caractère principalement professionnalisant qui peine à intégrer la poursuite d'études en doctorat dans ses objectifs. L'environnement industriel autour de la formation est solide, malgré le manque d'un tissu industriel local permettant la fixation des diplômés. Les deux parcours, totalement distincts, sont construits en cohérence avec leurs objectifs professionnels, même si le volume assuré par des professionnels du monde socio-économique est faible. La formation a toutefois su s'ouvrir à l'international grâce à de nombreuses conventions avec universités étrangères, notamment dans le but de diversifier les rangs avec une mobilité entrante et sortante forte.

Le processus d'auto-évaluation est cependant faiblement instauré, le dossier manque souvent d'analyses ou de données plus détaillées, et plusieurs processus nécessaires à cette auto-évaluation ne semblent pas mis en œuvre : l'évaluation des unités d'enseignements par les étudiants, un référentiel de compétences, ou un retour sur les conseils de perfectionnement. Il est impératif qu'une vraie démarche d'auto-évaluation soit mise en place.

MASTER HISTOIRE

Établissement(s)

La Rochelle Université

Présentation de la formation

Le master *Histoire* de La Rochelle Université est une formation généraliste et surtout professionnalisante en deux ans, ayant pour objectifs la formation par et à la recherche avec une possible poursuite d'études en doctorat, et surtout des débouchés professionnels immédiats. Il comporte deux parcours distincts en deuxième année (M2) : *e-Tourisme et ingénierie culturelle des patrimoines* (ETICP) et *Direction de projets ou établissements culturels* (DPEC). La formation, initiale ou continue, est délivrée en présentiel à l'université de la Rochelle en première année (M1), ainsi qu'en M2 pour le parcours ETICP, le parcours DPEC comportant quatre semaines au centre culturel et de formation Trepolino à Nantes, et trois à la Maison de l'économie créative en Nouvelle-Aquitaine (MECA).

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs et les débouchés bien distincts des deux parcours, comme les connaissances et les compétences, sont clairs et cohérents avec les enseignements et l'ensemble de la formation. Ils sont en adéquation avec les enseignements. Les poursuites d'études en doctorat, bien que rares, sont pensées dans le cadre de la « recherche-action » avec des possibilités de financements publics ou privés, totaux ou partiels. Cependant, objectifs et débouchés pourraient être mieux présentés aux étudiants, et de façon générale mieux diffusés ; Ainsi, ils ne figurent pas dans le seul supplément au diplôme joint au dossier et correspondant au parcours DPEC.

Positionnement dans l'environnement

La formation s'inscrit dans la politique scientifique de l'établissement et la thématique centrale du Littoral urbain durable et intelligent (LUDI). Cependant, il n'est pas question de mutualisations ou de passerelles et l'origine des quelques intégrations en M2 n'est pas indiquée. Le positionnement régional ou national est bien précisé. En effet, les formations comparables en Nouvelle-Aquitaine sont repérées et leurs particularités pour ce qui est des débouchés visés sont précisément identifiées. La formation est adossée au Centre de recherche en histoire internationale et atlantique (CRHIA / EA1163) et au Laboratoire rochelais Littoral, Environnement et Sociétés (LIENSs /UMR 7266). Les enseignants-chercheurs interviennent davantage en M1 qu'en M2 où une part très importante est donnée aux intervenants extérieurs issus du monde professionnel, ce qui va dans le sens des finalités affichées mais interroge sur la place réelle de la recherche. La formation affiche clairement des collaborations avec le monde de l'entreprise et le secteur associatif, d'autres collaborations avec des institutions locales et régionales du monde touristique et culturel, d'autres encore parfois plus ponctuelles avec d'autres institutions extra-régionales ou étrangères. Cela permet une articulation de la formation avec les secteurs professionnels identifiés pour les débouchés. La dimension internationale est importante. Une « très forte minorité », sans autre précision quantitative, d'étudiants effectue des stages à l'étranger pour lesquels ils bénéficient d'aides matérielles à la mobilité et de l'appui des services centraux de l'université. Il est fait mention de réseaux de recherche transatlantiques même si leur contenu n'est pas détaillé. Des partenariats existent avec l'École nationale de tourisme de Hué au Vietnam et l'Université du Sine-Saloum au Sénégal. Deux ou trois places sont réservées annuellement à des étudiants étrangers dans le parcours ETICP.

Organisation pédagogique de la formation

La structure de la formation est adaptée aux débouchés professionnels envisagés, bien articulée en semestres, avec une spécialisation croissante, et elle met en œuvre le système européen de crédits d'unités d'enseignement capitalisables et transférables (crédits ECTS). Le tronc commun en M1 fournit un socle commun disciplinaire par la recherche et au contact de la recherche, et plus exactement de la recherche appliquée. Cela permet d'ailleurs quelques poursuites d'études en doctorat. Il n'est pas fait mention de formation continue, ni à distance, ni de l'accueil des étudiants ayant des contraintes particulières. En revanche, la formation en alternance est proposée pour le parcours DPEC depuis 2016, des contrats de professionnalisation peuvent être mis en œuvre en M2, et la formation peut être intégrée par la validation des acquis de l'expérience (VAE).

L'approche par compétences n'est pas formalisée. Même si aucune formation à l'entrepreneuriat n'est mentionnée, la professionnalisation est très importante : l'approche par projet est largement pratiquée, y compris avec un projet tutoré collectif, et des stages sont obligatoires, de six semaines en M1, de trois mois en M2 DPEC et jusqu'à six mois en M2 ETICP, éventuellement à l'étranger comme déjà indiqué. Pour ce qui est de l'internationalisation, les étudiants acquièrent des compétences linguistiques dans une langue étrangère (DPEC) ou deux dont l'anglais (ETICP) mais il n'est fait mention ni de certifications, ni d'enseignements disciplinaires en langue étrangère. En revanche, la formation favorise la mobilité entrante et sortante, ainsi que les stages à l'étranger. La place accordée au numérique, est importante surtout dans le parcours ETICP du fait de ses objectifs. La formation sensibilise les étudiants à l'intégrité scientifique et à l'éthique, et dispose d'un logiciel permettant de détecter les plagiat.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique est nombreuse, diversifiée et adaptée aux différents contenus de formation. La liste des intervenants est connue, avec de très nombreux intervenants extérieurs, issus du monde socio-économique ou culturel, au niveau de compétence souhaité, mais la nature et le volume horaire des cours assurés par chacun ne sont pas indiqués pour le M2 ETICP, laissant penser à ce niveau à deux pilotages séparés. Les responsables sont identifiés et connus des étudiants dès le début de la formation. Les ressources pédagogiques et le secrétariat sont suffisants. Des réunions sont régulièrement organisées auxquelles sont invités l'ensemble des acteurs de la formation, sans que l'on puisse déterminer s'il s'agit de la formation dans son ensemble ou de chaque parcours : enseignants, étudiants, personnels administratifs. De façon plus spécifique, l'équipe pédagogique se réunit au moins annuellement, et c'est l'occasion de discuter des propositions des conseils de perfectionnement. Les modalités et l'ordre du jour de ces derniers sont précisés et des exemples de problèmes soulevés sont donnés. Cependant la structure de la formation est telle qu'en M1 le conseil de perfectionnement est réuni en fin de premier semestre, et non en fin d'année où les étudiants sont invités à faire remonter leurs remarques par écrit, ce qui n'est pas satisfaisant. L'équipe pédagogique cherche une solution pour remédier à cela. En DPEC, le conseil de perfectionnement réunit au moins trois fois par an l'ensemble des étudiants et l'équipe pédagogique. L'existence de conseils de perfectionnement par année et parcours et non d'un conseil par mention n'est pas conforme au cadre national des formations, pas plus que l'absence dans ces conseils de professionnels extérieurs à la formation. Les modalités de fonctionnement des jurys sont normales. Celles du contrôle de connaissance sont explicites et respectent en général le principe de la seconde session ou seconde chance, sauf pour le mémoire de M2 soutenu en juin, pour lequel n'est prévue aucune possibilité de compensation, de même que pour les stages, ce qui est contraire aux principes généraux. Si la non-compensation pour des exercices fondamentaux est un choix défendable, l'absence de session en septembre pour la soutenance du mémoire peut poser un problème compte tenu des pratiques habituelles de la discipline.

Dispositif d'assurance qualité

Les flux d'étudiants sont connus, les modalités de recrutement sont claires, avec une première sélection sur dossier puis un entretien au terme duquel sont sélectionnés vingt étudiants par parcours, avec une liste complémentaire équivalente, plus une ouverture à deux ou trois étudiants directement en M2. Les taux de réussite sont calculés et publiés, ainsi que l'insertion des diplômés et les poursuites d'études. Le devenir des étudiants est mesuré dans ses grandes lignes, et la sélectivité est conforme aux débouchés.

L'évaluation des enseignements par les étudiants passe par les réunions et conseils de perfectionnement, ainsi que par l'avis individuel des étudiants sur les cours et la formation, ce à quoi s'ajoute l'avis des anciens étudiants, au moins pour le parcours DPEC.

Les enquêtes menées par l'université bénéficient d'un taux de réponse bien supérieur à ce qui est habituel quand ce ne sont pas les formations elles-mêmes qui les effectuent, même si elles portent fatalement sur de petits effectifs, et sont de ce fait difficilement analysables, et d'ailleurs non commentées. Aucune indication n'est donnée sur le devenir des non-diplômés.

Résultats constatés

Bien que les deux parcours soient marqués par une très légère baisse des effectifs, si l'on s'en tient au nombre de candidats par place offerte, la formation est attractive : 3,7 en ETICP, 4,7 en DPEC ; mais aucune autre indication précise ne vient confirmer cette attractivité. Les taux de réussite sont très variables du fait des petits effectifs qui augmentent le poids du hasard statistique (et rendent d'ailleurs discutable la formulation en pourcentage), mais corrects, 61 à 95 % en M1, 94 à 100 % en M2 ETICP, 75 à 100 % en M2 DPEC. Les taux d'insertion à six mois et surtout à trente mois sont globalement corrects mais peuvent énormément varier d'une année sur l'autre : de 57 à 100 % à trente mois. Là encore, cela peut s'expliquer par les petits effectifs d'autant que 10 à 25 % ne répondent pas à l'enquête, même si ce n'est pas du tout là un mauvais chiffre. L'insertion peut poser problème du point de vue non pas quantitatif mais qualitatif. En effet, une proportion importante d'anciens étudiants (11 à 50 %), mais extrêmement variable selon les années, déclare à trente mois constater une inadéquation de leur emploi à leurs compétences. De même l'emploi n'est pas estimé être ainsi au niveau

du diplôme par 30 à 86 % des répondants. Enfin 50 à 75 % constatent ne pas occuper d'emplois de cadres. On peut néanmoins se demander ce qu'ils entendent par « cadre » et, par ailleurs, de 50 à 100 % d'entre eux déclarent qu'ils recommanderaient leur formation.

Conclusion

Principaux points forts :

- Une formation attractive, sélective et de qualité.
- De forts liens avec le secteur professionnel et culturel régional

Principaux points faibles :

- Un suivi des diplômés qui mériterait d'être mieux analysé, y compris dans ses paradoxes
- Des conseils de perfectionnement non réglementaires
- Une absence de formalisation de toute approche par compétences
- Des partenariats internationaux non formalisés

Analyse des perspectives et recommandations :

La formation doit continuer à s'améliorer en intégrant des intervenants professionnels au sein d'un conseil de perfectionnement unique pour ses différents parcours, conformément aux règles en vigueur.

Il conviendrait également de formaliser et d'explicitier l'approche par compétences, ce qui fait partie des objectifs affichés et d'analyser la situation professionnelle des anciens étudiants.

On ne peut que saluer les perspectives annoncées : développement de la VAE ; renforcement et formalisation des collaborations internationales avec un projet de co-diplomation avec l'Université du Sine-Saloum au Sénégal ; conclusion d'un partenariat académique avec échanges de cours, avec l'Université de Pau.

MASTER INFORMATIQUE

Établissement(s)

La Rochelle université

Présentation de la formation

Le *master Informatique* à La Rochelle Université a été créé en 2008 et dans l'actuelle organisation comporte deux parcours : le parcours *Architecte logiciel* proposé à la Rochelle et à Niort (ce dernier ouvert en 2020), et un parcours *Données* à La Rochelle. Deux parcours sont également ouverts en double diplomation : le parcours *Systèmes intelligents et multimédia* délocalisé à Hanoï, Vietnam (uniquement en M2, cours en français) et un parcours *master in Data science* délocalisé à Kuala Lumpur, Malaisie (ouverture prévue initialement pour juillet 2020, cours en anglais). Les parcours *Architecture logiciel* et *Données* sont proposés en formation initiale et continue, en modalités classique et en alternance.

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs de la formation sont clairs et portent d'une manière générale sur les architectures logicielles et le traitement des données. Le parcours *Architecte logiciel* vise les métiers au cœur des technologies logicielles et de l'architecture des systèmes, tandis que le parcours *Données* met l'accent sur l'analyse des données à des fins décisionnelles y compris pour des données massives.

Les débouchés attendus sont cohérents avec le programme des parcours et visent notamment une intégration en entreprise. De façon moindre mais régulière (deux à trois étudiants par an), la poursuite en doctorat est aussi observée.

Les unités d'enseignements (UE) proposées dans la formation sont cohérentes avec ces objectifs, notamment avec une organisation en enseignement majeur (60 %), mineur (20 %) et enseignement traverse (20 %) clairement présentée. Les parcours sont en formation initiale, continue et en alternance. Le parcours *Architecte logiciel* de La Rochelle Université a été dupliqué à Niort depuis septembre 2020 uniquement en alternance, pour mieux répondre à la demande des entreprises de Niort.

Positionnement dans l'environnement

Le *master Informatique* trouve sa place au sein de l'Université de la Rochelle, qui propose également une licence informatique et une licence professionnelle des métiers de l'informatique. Le master est aussi accolé au label CMI (*Cursus Master en Ingénierie*), un programme sélectif sur cinq ans. Entre cinq et sept étudiants chaque année suivent ce cursus qui comporte des enseignements complémentaires. Certaines UE optionnelles se font en collaboration avec le *master Marketing*, vente, parcours *Marketing digital*. Malgré cela, le dossier n'identifie pas des passerelles possibles en dehors de candidats issus de la licence *Mathématiques*.

Le dossier fait état de certains masters également proposés en Nouvelle Aquitaine et Pays de la Loire et dont les thématiques sont proches. Toutefois, la forte demande d'informaticiens de ces thématiques justifie pleinement cette redondance partielle. La duplication du parcours *Architecte logiciel* à Niort est une plus.

La formation s'appuie sur un bon réseau d'entreprises partenaires pour les stages, l'alternance, mais aussi les interventions des professionnels non-académiques. Trois entreprises interviennent dans la formation dans le cadre d'une convention et trois autres sans convention.

La mise en place récente de deux doubles diplommations (avec Hanoï et Kuala Lumpur) apporte un plus au master pour sa visibilité internationale.

Le master s'appuie essentiellement sur le *Laboratoire Informatique, Image et Interaction* (L3i) de l'Université de la Rochelle, et de façon moindre sur *laboratoire Mathématiques, Image et Applications* (MIA), voire le *Centre de recherche en sciences de gestion* (CEREGE) pour les aspects liés au marketing numérique. Il est toutefois dommage que l'image, l'un des domaines phare de deux principaux laboratoires, ne soit pas directement présente dans le programme de formation, c'est une piste qui pourrait être envisagée.

Concernant la fiche du répertoire national de la certification professionnelle (RNCP), elle ne fait pas partie des éléments annexés au dossier. Le dossier ne mentionne non plus sa présentation aux étudiants et aux autres parties prenantes.

Organisation pédagogique de la formation

L'organisation de la formation se fait à partir d'un semestre S7 commun aux deux parcours, puis d'une spécialisation. L'organisation pédagogique est clairement décrite en matière de contenus avec des parcours constitués d'une majeure thématique (60 %), d'une mineure (20 %), et par des choix d'options et d'enseignements plus transverses (20 %). L'option mineure peut se faire avec des modules issus du master *Marketing, vente, parcours marketing digital*. L'obtention du diplôme est aussi conditionnée à l'obtention de la moyenne en anglais, ce qui correspond globalement à un niveau B2.

Le stage est obligatoire en M1 et en M2 pour les étudiants en formation initiale classique. L'alternance est de plus en plus répandue, et suivie à 100 % par le groupe ouvert à Niort. De ce fait, l'organisation des semestres est faite pour accommoder ce public en alternance, avec une organisation tournante entre les unités d'enseignement. Le dossier détaille bien cette organisation et une réelle réflexion a été menée pour cette organisation, mais il serait intéressant de connaître le ressenti du public n'ayant pas suivi le choix de l'alternance. L'ouverture à la recherche semble s'opérer grâce à une UE *Initiation à la recherche* dispensée en M2 ainsi que des projets et stages de recherche. Chaque année, entre une et trois poursuites d'études en doctorat au sein de l'université sont signalées et détaillées par le dossier.

Il est aussi indiqué que la formation est capable de s'adapter à des publics avec autres contraintes, tel le cas des sportifs d'haut niveau ou des étudiants travailleurs en formation continue. L'accès au diplôme se fait aussi régulièrement via la procédure de validation d'acquis d'expérience (VAE).

L'approche par compétences n'est pas encore mise en place mais une réflexion est menée notamment au sein de groupes de travail. Le dossier ne fait pas état d'un suivi grâce à un livret de l'apprenti.

Il n'y a pas explicitement des enseignements liés à l'éthique scientifique, mais ces points sont abordés dans des UE telles que *l'Initiation à la recherche*, pour les étudiants qui choisissent cette orientation.

Les aspects liés à la préparation à l'international sont bien décrits et commentés. Malgré l'existence de dispositifs d'échanges comme Erasmus+, des doubles diplômes, ou d'autres modalités la mobilité reste peu importante. Ce qui peut peut-être s'expliquer par les très bons taux d'insertion et le développement de l'alternance prisé par les étudiants.

Comme le dossier comporte également des conventions de co-diplomation nouvelles avec Institut pour la francophonie en informatique (IFI) sous la tutelle de l'Université nationale d'Hanoi et avec l'Universiti Kuala Lumpur, il est fait état de l'envie de profiter de ces conventions pour encourager les flux sortants. L'une des options à l'étude est celle des séjours de groupe chez ces partenaires.

Les étudiants disposent d'un environnement numérique de travail, incluant l'usage de la plateforme Moodle pour les aspects pédagogiques, l'accès à des machines virtuelles pour avoir accès aux environnements de salles TP.

Pilotage de la formation

Le master comporte un responsable de mention, des responsables par parcours, un responsable des relations entreprises et un responsable de l'alternance (suivi des contrats), un responsable des stages (suivi des conventions) et un responsable des relations internationales. Le pilotage du master est bien structuré en au niveau des responsabilités, adaptées pour la gestion des différents publics.

Les responsables gèrent une équipe pédagogique composée d'enseignants-chercheurs et d'enseignants de statut second degré (PRAG ou PRCE) ou associés à temps partiel (PAST) et de vacataires académiques (doctorants, post-doctorants, quelques enseignants-chercheurs extérieurs à l'université) Les rôles et unités d'intervention sont clairement détaillés. Des intervenants issus du monde industriel contribuent aussi à des unités au cœur de la formation, mais de manière très limitée par rapport au volume total d'heures d'enseignement (moins de 10 % du volume total). Ce volume est très faible compte tenu du caractère professionnalisant de la formation, d'autant plus que plusieurs entreprises sont censées participer aux enseignements, avec ou sans convention.

Le conseil de perfectionnement est formellement constitué et composé par les responsables du master, de professionnels et des représentants des étudiants. Ce conseil se réunit au moins une fois par an, et un compte rendu illustrant les discussions et délibérations est fourni dans le dossier.

D'une façon générale, le pilotage de la mention paraît être fonctionnel et adapté. L'évaluation des enseignements par les étudiants est décrite dans le dossier, tout comme le cadre d'analyse de ces évaluations par les instances de l'université et de la formation.

Les modalités de contrôle des connaissances et de délivrance des crédits ECTS sont décrites dans le dossier et connues des étudiants. Le supplément au diplôme (présenté en annexe) rend compte des connaissances acquises par l'étudiant à l'issue de sa formation.

Dispositif d'assurance qualité

Le dossier comporte un ensemble important de données sur la formation (suivi des cohortes et enquêtes menées par l'Observatoire des formations de l'insertion professionnelle et de la vie étudiante), ainsi que des analyses de ces données. Un suivi des alternants est également réalisé par localisation, type de contrat, entreprise, dans le cadre des relations avec les entreprises.

Plusieurs types de critères sont analysés pour les cohortes dont le pays d'origine, le niveau du dernier diplôme, le type de candidature ou le nombre de candidatures reçues par année.

De manière générale ces informations sont complètes et les analyses satisfaisantes. De même, la prise en compte de ces analyses dans le processus d'amélioration fait partie des éléments traités dans le rapport du conseil de perfectionnement joint au dossier.

Résultats constatés

Le recrutement bénéficie d'un bon taux de candidatures, que ce soit par des dossiers français (procédure *e-candidat*) ou étrangers (procédure « Études en France »). Le dossier ne détaille malheureusement pas l'origine des candidats sur la procédure *e-candidat*, ce qui ne permet pas d'apprécier l'attractivité en dehors de la licence *Informatique* et de la licence professionnelle gérées par l'université. L'auto-évaluation fait état que des candidats étrangers souffrent souvent d'une mauvaise orientation sur les acquis possibles avec la formation, raison pour laquelle peu de dossiers sont acceptés.

Les effectifs inscrits en master sont détaillés dans le dossier d'auto-évaluation. Le parcours *Architecture logiciel* bénéficie d'une plus grande affluence, ce qui devrait s'accroître avec la stabilisation du groupe à Niort. Les variations au fil des dernières années sont commentées et parfois justifiées avec des éléments factuels.

Concernant les données de réussite, d'insertion professionnelle et de poursuite d'études, elles sont bien détaillées dans le dossier d'auto-évaluation. Ainsi, nous trouvons une réussite en M1 de 80-90 % et d'environ 95 % en M2. Les enquêtes démontrent une insertion professionnelle de l'ordre de 100 %, dont certains en poursuite d'études en doctorat. L'adéquation des emplois aux objectifs de la formation se traduit par des taux supérieurs à 90 % de postes de type cadre et des contrats stables supérieurs à 80 %, sur la moyenne des enquêtes à 30 mois. La grande majorité des diplômés obtiennent un emploi dans les deux mois suivant la fin des stages, et sur des postes en adéquation avec la formation. Un petit mais constant nombre d'étudiants s'oriente vers la poursuite d'études en doctorat, soit immédiatement après un stage recherche en M2 ou après une période de travail.

Conclusion

Principaux points forts :

- Bonne structuration de la formation en termes de contenus et organisation
- Pilotage du master bien structuré avec un suivi des cohortes
- Excellent taux d'insertion professionnelle, qui ne se fait pas au détriment d'une éventuelle poursuite d'études en doctorat

Principaux points faibles :

- Très faible volume d'enseignement assuré par des intervenants issus du monde socio-économique
- Mobilités entrantes et sortantes encore faibles

Analyse des perspectives et recommandations :

Le dossier est bien construit et les annexes fournissent de nombreux éléments sur la formation.

Le master a été précédemment restructuré (regroupement de parcours, duplication de parcours à Niort, etc.), ce qui se traduit par une évolution positive de la formation.

La mise en place des doubles diplômes est encore trop récente, ses apports et difficultés mériteront une étude et une discussion au sein des futurs conseils de perfectionnement.

Chaque partie du dossier fait état d'un bilan points forts et points pertinents pour la formation. Les évolutions envisagées : développer l'approche par compétences, mener une réflexion sur les enseignements à distance (à la suite de la crise sanitaire), augmenter la place de la recherche, améliorer les mobilités entrantes et sortantes, répondre aux critiques citées des étudiants. Il faut continuer dans ce sens et travailler pour mettre en place l'évaluation par compétences, ou tout au moins des étapes intermédiaires telles que le livret de l'apprenti.

MASTER JUSTICE, PROCÈS ET PROCÉDURES

Établissement(s)

La Rochelle Université

Présentation de la formation

Le master *Justice, procès et procédures* (JPP) est une formation dispensée sur quatre semestres, qui a pour finalité la préparation d'étudiants titulaires d'une licence *Droit* à des examens d'accès à des professions judiciaires (magistrats, avocats, greffiers, etc.), et à l'exercice de métiers juridiques (métiers de la police et de la gendarmerie, agent des douanes, etc.). Cette formation s'effectue en deux ans et se décline en un seul parcours (*Droit processuel*). Elle est accessible en présentiel, tant en formation continue qu'en formation initiale, et est dispensée à l'unité de formation et de recherche « Droit, économie, gestion » de La Rochelle Université.

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs d'apprentissage poursuivis par le master JPP sont clairement identifiés. Il s'agit, pour les étudiants, d'acquérir une connaissance approfondie et transversale des institutions et des procédures juridictionnelles. Pour atteindre ces objectifs, cette formation précise avec clarté les connaissances théoriques et pratiques que les étudiants devront acquérir, ce qui participe grandement à la lisibilité du diplôme, dont l'intitulé et le contenu apparaissent tout à fait cohérents.

De même, les étudiants sont sensibilisés aux débouchés de la formation qui leur ouvre un accès aux examens (avocats, officiers ministériels) ou concours professionnels (magistrats, greffiers, conseillers de tribunaux administratifs et de cours administratives) et les prépare à l'exercice de nombreuses professions juridiques (commissaire de police, officier de gendarmerie, juriste de contentieux). Le master JPP facilite également la poursuite d'études en offrant aux étudiants la possibilité de se préparer à la réalisation d'une thèse de doctorat. À ce titre, il est à noter que les enseignements proposés sont en parfaite adéquation avec les finalités professionnelles poursuivies et respectent les exigences imposées par la fiche du répertoire national de la certification professionnelle (RNCP) de la mention.

Positionnement dans l'environnement

Relativement classique, cette formation se démarque des autres masters proposés par l'Université de La Rochelle en ce qu'elle vise spécifiquement la préparation aux métiers du monde judiciaire. Par ailleurs, elle trouve sa place dans l'offre de formation régionale puisqu'elle propose des enseignements plus transversaux que ceux dispensés dans le cadre des masters des Universités voisines (Universités de Nantes, de Poitiers et de Bordeaux) et qu'elle se présente comme la seule formation de la région Nouvelle-Aquitaine permettant une spécialisation dans les procédures et voies d'exécution.

En dépit de son caractère très professionnalisant, ce master JPP accorde une place à la recherche grâce à l'adossement de la formation au Centre d'études juridiques et politiques (CEJEP – EA 3170), auquel sont rattachés les enseignants-chercheurs intervenant au sein de cette mention. De plus, les étudiants peuvent tirer davantage d'une initiation à la recherche au travers de la rédaction d'un mémoire effectué sous la direction d'un enseignant-chercheur. Ces travaux pourront alors trouver un prolongement dans une inscription en thèse de doctorat. Toutefois ce lien avec la recherche est relativement ténu puisqu'aucun étudiant n'a poursuivi en doctorat entre 2013 et 2015. L'enquête d'insertion indique néanmoins un taux qui bondit curieusement à 81 % en 2016, ce qui est probablement une erreur matérielle ou une donnée qui aurait méritée d'être expliquée.

De même, cette formation bénéficie d'un soutien solide grâce aux nombreux partenariats conclus avec les différents acteurs du monde judiciaire (Chambre régionale des huissiers de justice, Tribunal judiciaire de La Rochelle, Tribunal judiciaire de Niort, Cour d'appel de Poitiers et barreau de La Rochelle), lesquels participent activement aux enseignements, colloques, journées d'études et conférences organisés par l'Université.

En revanche, le dossier ne fait état d'aucun partenariat international favorisant la mobilité des étudiants inscrits. La formation autorise simplement les étudiants qui le souhaitent à effectuer leur stage à l'étranger et propose des voyages d'études à l'étranger pour visiter des juridictions européennes et internationales.

Organisation pédagogique de la formation

Le master JPP se compose de quatre semestres permettant aux étudiants de suivre un parcours unique (*Droit processuel*) qui met en œuvre le système européen d'unités d'enseignement capitalisables et transférables (crédits ECTS). De manière assez classique et conformément aux exigences imposées par la fiche du répertoire national des certifications professionnelles, il met en place une spécialisation progressive des enseignements entre la première et la seconde année de master (M1 et M2), avec une implication de plus en plus importante des professionnels du monde judiciaire dans les enseignements. Ainsi, après les enseignements de fond et les enseignements processuels dispensés au cours de la M1, la M2 propose des enseignements spécialisés, orientés vers les professions judiciaires. De cette façon, le master s'assure de la conformité de ses enseignements aux finalités du diplôme.

Si un effort a été consenti pour assurer l'adaptation du diplôme aux différents profils étudiants, cette démarche est encore perfectible. En effet, s'il est vrai que le diplôme est accessible non seulement aux étudiants de licence, mais aussi aux candidats titulaires d'une validation des acquis de l'expérience (VAE), le dossier ne mentionne aucune attention particulière portée aux étudiants devant faire face à des contraintes spécifiques (situation de handicap, sportifs de haut niveau, étudiants salariés). Du reste, cette formation, disponible dans le cadre de la formation continue comme dans celui de la formation initiale, ne propose pas, hors contexte sanitaire pas d'enseignements à distance.

En revanche, une attention particulière a été portée à l'approche par compétences par les directeurs du diplôme, qui se sont attachés à synthétiser de manière claire et précise l'ensemble des compétences développées dans le cadre de cette formation.

En outre, si une place est octroyée à la recherche au sein des deux années de formation, il n'existe pas de module d'initiation à la méthodologie de la recherche. En effet, au cours de chacune des deux années de master, il est proposé aux étudiants de réaliser un stage ou un mémoire de recherche, ce qui favorise considérablement la maîtrise des aspects à la fois pratiques et théoriques de la carrière juridique convoitée.

Ce constat est d'autant plus intéressant qu'il s'agit avant tout d'un master professionnalisant comprenant, au sein des deux années de formation, des périodes de stage en milieu professionnel. Ces stages, d'une durée de 5 à 8 semaines en première année, et de 12 à 16 semaines en seconde année, donnent droit à l'obtention de crédits ECTS, selon des modalités clairement définies (encadrement, suivi particulier, rapport de stage, soutenance). À cet égard, l'existence de partenariats solides avec les différentes institutions de la région constitue un atout non négligeable pour la formation, puisqu'ils facilitent considérablement la recherche de stages pour les étudiants.

De plus, le master propose une mise en situation professionnelle (concours de plaidoiries) et un voyage d'étude annuel (visite des juridictions françaises, européennes ou internationales) qui renforcent encore davantage la professionnalisation du diplôme.

Cependant, la dimension internationale de cette formation reste très réduite, puisqu'elle se limite à l'apprentissage d'une ou plusieurs langues étrangères (anglais, allemand, espagnol, italien) mais ne propose, au regard des éléments communiqués dans le dossier, aucun échange avec des universités étrangères partenaires.

De même, l'utilisation du numérique reste très sommaire puisque les étudiants sont simplement encouragés à développer leur maîtrise des plates-formes juridiques en ligne publiques (Légifrance) et privées (Daloz, LexisNexis), mais qu'il n'est fait état d'aucune pratique pédagogique interactive.

Enfin, l'examen du dossier ne permet pas de déterminer si une démarche a été adoptée en vue de sensibiliser les étudiants à l'intégrité scientifique et à l'éthique.

Pilotage de la formation

Sur le plan pédagogique, la formation est dirigée par un professeur de droit public et un professeur de droit privé, ce qui est cohérent avec la volonté affichée d'offrir à cette formation une vocation plus transversale que certains masters voisins. Elle se compose d'enseignements majoritairement dispensés par des enseignants-chercheurs (environ 75 %), ce qui permet une bonne sensibilisation des étudiants à la recherche. Quant au reste des enseignements, ils sont naturellement dispensés par des professionnels non-académiques, afin de renforcer le caractère professionnalisant du diplôme. Toutefois, il est dommage que le dossier n'ait pas précisé l'activité des intervenants, vraisemblablement toutes en lien avec le monde judiciaire. Cette précision aurait permis de confirmer la cohérence globale qui existe entre le choix de l'équipe pédagogique et les finalités poursuivies par la formation.

Sur le plan administratif, le master bénéficie de l'appui de la secrétaire de scolarité pour remplir ses objectifs. Une organisation a été mise en place pour favoriser la communication entre les différents acteurs de la formation (nomination de délégués de promotion chargés de faire remonter les problématiques communes aux étudiants et de faire redescendre les principales directives de l'équipe pédagogique).

S'agissant des modalités de pilotage, le dossier communiqué ne fournit pas de précision concernant le rôle et la fonction des enseignants. Il déplore toutefois, à juste titre, l'absence de conseil de perfectionnement, chargé de veiller à la bonne organisation et au bon fonctionnement du centre de formation.

Quant aux modalités de contrôle des connaissances et des compétences des étudiants, elles sont exposées de manière très explicites et apparaissent en tout point adaptées aux objectifs de la formation. De même, un soin particulier a été apporté à la présentation des règles d'attribution des crédits ECTS et des règles de compensation. Fait cependant défaut l'information concernant une éventuelle reconnaissance, au sein de cette formation, de l'engagement étudiant.

Dispositif d'assurance qualité

Le dossier témoigne d'un suivi des flux d'étudiants sur la période allant de 2015 à 2018, bien qu'il présente des données chiffrées partielles après cette date. Ce suivi des effectifs étudiants est analysé régulièrement par l'Observatoire des formations de l'insertion professionnelle et de la vie étudiante qui mesure notamment l'attractivité de la formation par le calcul d'un taux de pression. Cet observatoire réalise également des enquêtes statistiques avec l'application SISE (système d'information sur le suivi de l'étudiant) sur la réussite et le devenir des diplômés, à 6 mois, à 18 mois et à 30 mois avec une analyse aussi bien quantitative que qualitative grâce à deux indicateurs performance : l'un tient compte du taux d'insertion, du taux d'adéquation emploi/formation et du taux d'adéquation emploi/niveau de diplôme ; l'autre qui tient compte du taux d'insertion, du taux d'emploi stable et du taux d'emploi cadre ou profession intermédiaire.

Les flux d'étudiants sortants non diplômés (abandons, réorientations, passerelles, concours, etc.) ne sont néanmoins pas connus.

Ces données permettent à l'équipe de direction de proposer une analyse de l'efficacité de la formation. Toutefois, en l'absence de conseil de perfectionnement, le processus d'auto-évaluation est réalisé directement par les deux responsables de la formation, en liens réguliers avec les étudiants et leurs représentants sans que ne soit précisé les conditions d'évaluation par ces derniers. Les modalités d'évaluation des enseignements et des activités de formation par les étudiants et les diplômés, leur analyse ainsi que les actions qui en résultent ne sont pas intégrées dans le dispositif d'évaluation interne de la formation.

Résultats constatés

Au regard des éléments communiqués, les résultats constatés sont globalement satisfaisants. Relativement attractive, cette formation offre un taux de réussite en expansion qui est intéressant. Il est fait état d'un nombre stable et cohérent d'inscrits en première année de master (entre 27 et 34 sur la période allant de 2016 à 2020), mais présente des chiffres plus surprenants concernant la deuxième année, au sein de laquelle l'effectif connaît des évolutions notables (entre 15 et 37 sur la période allant de 2016 à 2020), sans que les causes puissent être précisément identifiées. Le taux de réussite des étudiants indiqué sur la période allant de 2015 à 2018 connaît une belle progression, qui ne devrait pas fléchir depuis la mise en place d'une sélection à l'entrée de la première année de master (avec une capacité d'accueil fixée à 30). Le taux de pression est correct et montre une certaine attractivité.

À court terme, elle permet une insertion professionnelle et une poursuite d'études des diplômés qui est en parfaite adéquation avec les objectifs du diplôme (concernant la promotion 2018-2019, près de la moitié des étudiants avait trouvé un emploi, tandis que l'autre moitié avait continué les études en intégrant, par exemple, un Institut d'études judiciaires (IEJ)).

À long terme, il est toutefois plus difficile de se prononcer, en raison du faible nombre de participants à l'enquête approfondie de l'observatoire qui a été réalisée (concernant la promotion 2016-2017, seuls cinq étudiants ont accepté de participer : trois avaient un emploi stable, un étudiant poursuivait ses études, tandis qu'un dernier était en recherche d'emploi).

Une analyse plus affinée aurait été utile pour apprécier l'insertion professionnelle (réussite à l'école d'avocats).

Conclusion

Principaux points forts :

- Une offre de formation en adéquation avec les objectifs poursuivis.
- Un positionnement régional de la formation intéressant en raison des nombreux partenariats conclus avec les différents acteurs du monde judiciaire.
- Une formation présentant un bon équilibre entre les enseignements théoriques et les enseignements pratiques.

Principaux points faibles :

- L'absence de conseil de perfectionnement.
- L'absence de pratiques pédagogiques utilisant le numérique.
- L'ouverture insuffisante de la formation à l'international.

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master *Justice, procès et procédures* est une formation assez classique destinée à préparer les étudiants souhaitant embrasser une profession judiciaire. Celui proposé par La Rochelle Université a été élaboré de manière équilibrée et cohérente, ce qui lui permet de répondre efficacement aux besoins des étudiants. Pour ce faire, il peut d'ailleurs s'appuyer sur des partenariats de longues dates qui renforcent considérablement l'attractivité de la formation.

Toutefois, il est dommage que le pilotage n'ait pas été davantage formalisé au travers, notamment, de la mise en place d'un conseil de perfectionnement de nature à offrir une vision plus objective de l'organisation et du fonctionnement de la formation. La création de ce dernier permettrait sans doute d'engager une véritable réflexion sur les conditions générales d'accueil et d'accompagnement des étudiants, ainsi que sur l'opportunité ou non de développer des pratiques pédagogiques plus innovantes ou/et une plus grande mobilité internationale.

MASTER LANGUES ÉTRANGÈRES APPLIQUÉES

Établissement(s)

La Rochelle Université

Présentation de la formation

Le master *Langues étrangères appliquées* (LEA) de La Rochelle Université est une formation professionnalisante en deux ans avec pour objectif essentiel une intégration rapide des étudiants sur le marché du travail, sans exclure des poursuites d'études en doctorat. Elle comporte trois parcours : *Langues, cultures et affaires internationales* (LCAI), *Amériques*, LCAI *Asie-Pacifique* et *Direction de projets audiovisuels et numériques* (DPAN). Elle fait une large place aux stages, est délivrée en présentiel et en partie en distanciel, en formation initiale mais aussi continue après validation des acquis de l'expérience (VAE) et en alternance dans la plupart des cas pour la deuxième année de master (M2) du parcours DPAN, qui est hébergé dans un centre d'art et résidence d'artistes internationaux à La Rochelle Université, le reste de la formation étant délivré sur le campus de cette même ville.

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs des différents parcours sont clairs et cohérents, les exigences connaissances et compétences à acquérir sont présentées aux étudiants et rappelées sur le site de l'université. On peut cependant leur reprocher de n'être pas assez développées, y compris dans le supplément au diplôme. Les débouchés sont précisés, et s'ils peuvent apparaître comme trop variés pour les deux parcours LCAI, si l'on peut juger que leur palette est trop vaste pour assurer une réelle spécialisation, des listes de postes occupés par d'anciens étudiants et les taux d'insertion acceptables pourraient constituer une réponse. La communication pourrait être améliorée, en particulier pour ce qui est la nature des emplois occupés par les diplômés.

La poursuite d'études sur place est rare, mais réfléchi en termes de recherche-action et de financements, et présentée avec une manifeste fierté comme dans le cas d'une thèse CIFRE (Convention industrielle de formation par la recherche). Il n'y a de trace ni de fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP), ni de positionnement dans l'univers de ces certifications.

Positionnement dans l'environnement

Les parcours de la formation n'entrent en concurrence avec aucune autre dans l'établissement. Par ailleurs, il n'est pas question de passerelles ni de mutualisation avec ces autres formations. Les porteurs de projet insistent beaucoup sur leur originalité, évidente pour LCAI Asie-Pacifique avec la langue indonésienne qui ailleurs en France n'est enseignée à ce niveau qu'à l'INALCO, l'Institut national des langues et civilisations orientales - le chinois et le coréen étant les deux autres possibilités. L'originalité, moins évidente, est soulignée pour LCAI Amériques avec une insistance sur le caractère trilingue (en sus du français) de la formation, la prise en compte de l'ensemble du « Nouveau Monde », et une perspective « Pacifique » liée à la proximité avec le parcours précédent. Tout ceci rendrait assez vain une comparaison avec des masters supposés concurrents, centrés sur la seule Amérique latine ou n'offrant pas le même choix de langues – ceci même si les comparaisons explicites sont faites, au plan régional plus que national. Le parcours DPAN met en avant l'alliance des Langues et de la création numérique, ainsi que la formation en alternance, pour se distinguer de nombreuses autres formations vouées à la dite création.

Les formations s'appuient sur un laboratoire interdisciplinaire commun aux universités de Nantes et La Rochelle, le Centre de recherche en histoire internationale et atlantique (CRHIA), et une équipe centrée sur l'Asie est en cours de formalisation avec l'université Bordeaux Montaigne, Dynamiques, Interactions, Interculturalité Asiatiques (D2iA), avec déjà des effets concrets puisque des étudiants de LCAI ont été emmenés suivre un colloque bordelais en 2019, un groupe d'étudiants de M2 prépare une journée à la Rochelle pour 2021 - initiatives méritoires mais un peu espacées, peut-être à cause de la pandémie. L'unité d'enseignement *Méthodologie appliquée* est obligatoire du premier au troisième semestre, facultative au quatrième, et correspond à une recherche au choix des étudiants, mais globalement les liens avec la recherche sont peu expliqués. La professionnalisation est mise en avant. Pour DPAN, même s'ils ne sont pas formalisés, les liens sont particulièrement importants avec des institutions culturelles ou socio-culturelles locales fournissant des intervenants (la directrice des Francofolies par exemple), des suivis de projets, des stages et contrats : services culturels et de communication de la municipalité, établissements labélisés, start-up. S'ajoute la participation à

deux réseaux nationaux voués aux arts hybrides et cultures numériques ainsi qu'aux réalités immersives. Dans tous les parcours, les stages sont obligatoires, trois mois en M1, trois ou de trois à six en M2 - des solutions de secours fondées sur des recherches sur les entreprises ont été mises en place dans l'actuel contexte de pandémie,

La nature de la formation fait que l'internationalisation y est fondamentale. De façon générale, les certifications en langues sont prévues et adéquates - surtout en LCAI. Pour le parcours DPAN, même s'ils ne sont pas formalisés, les liens sont forts avec deux universités argentines, dont des chercheurs interviennent dans la formation, d'autres sont en cours de structuration avec Chicago. Ces mêmes liens sont plus forts et très soulignés pour les deux parcours LCAI où les cours sont donnés pour la plupart en langue étrangères (parfois en distanciel intercontinental pour DPAN). Le recrutement international voire intercontinental, dont la formation de hauts fonctionnaires indonésiens, et un double diplôme avec une université chinoise qui forme les interprètes officiels du régime, même si l'articulation avec la formation n'est pas indiquée, supposent des accords officiels bien qu'aucun document en ce sens ne soit fourni.

Tout ceci est approprié aux objectifs des différents parcours, tout en soulignant les grandes différences entre eux : le dossier indique qu'ils sont juxtaposés plus que composant une mention de master.

Organisation pédagogique de la formation

La structure des parcours est adaptée aux débouchés professionnels envisagés, bien articulée en semestres, avec une spécialisation croissante, et conforme au système européen d'unités d'enseignement capitalisables et transférables (crédits ECTS), ceci même si les enseignements d'application en LCAI sont réduits par rapport aux habitudes en LEA ; l'intitulé des cours, surtout en Anglais, manque sans doute de précision. La structure globale pose le problème de l'articulation entre d'une part les deux parcours LCAI, remontant à 1999 et 2004, et d'autre part le parcours DPAN, né en 2015 comme une année de M2 auquel le principe de sélection à l'entrée du M1 a fait rajouter en 2018 la dite première année. Les mutualisations annoncées en M1 sont peu perceptibles dans la présentation des formations, même si ce peut être un pur problème formel. Le tronc commun est évident entre les deux parcours LCAI, très difficilement perceptible entre eux et le parcours DPAN. L'ouverture à la formation continue est manifeste avec la procédure de validation des acquis de l'expérience (VAE) en parcours LCAI ; l'alternance est la situation normale en M2 DPAN ; quelques séminaires par internet, transocéaniques, et les contraintes liées à la pandémie peuvent esquisser une formation à distance. En revanche il n'est pas fait mention d'une adaptation à des publics à contraintes spécifiques, sportifs ou porteurs de handicap. Comme souvent, l'approche par compétences est évidente mais n'est pas formalisée. La formation à l'entrepreneuriat n'est pas mentionnée, mais la professionnalisation passe par l'approche projet et le travail collaboratif en autonomie, qui sont fondamentaux, surtout en DPAN avec en particulier l'organisation d'un festival - cela vaut bien toutes les « pédagogies actives » théoriques ; à noter en LCAI, pour la formation des étudiants de M1, l'appui sur les étudiants de M2, ce qui est aussi un élément de formation pour eux. S'y ajoutent les stages obligatoires, avec une aide à leur recherche. La pratique de la recherche académique est plus limitée, du fait des objectifs des formations, mais une initiation est obligatoire les trois premiers semestres, facultative le quatrième. L'internationalisation est la raison d'être même des formations, la mobilité internationale, encouragée en DPAN, est obligatoire en LCAI sauf substitués en temps de pandémie, et appuyée sur des collaborations ciblées. La mobilité entrante, bien que non quantifiée, participe à cette internationalisation. Les outils numériques sont utilisés et enseignés, la maîtrise des nouvelles technologies est de toute façon au cœur du parcours DPAN.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique est raisonnablement nombreuse, même si l'on peut toujours espérer qu'une telle formation puisse être renforcée en enseignants-chercheurs de disciplines autres que les langues enseignées ; elle correspond aux objectifs des formations, en particulier pour l'expérience des intervenants extérieurs, dont les fonctions sont bien affichées et congrues. Les responsabilités sont bien définies et connues des étudiants, l'appui administratif explicitement apprécié, aucun problème de moyens matériels n'est évoqué.

Des organes de concertation se réunissent régulièrement, les conseils de perfectionnement biannuels, séparés selon les parcours ce qui est contraire aux textes en vigueur, sont correctement constitués, mais on regrette de ne pouvoir en lire un compte-rendu ; la réunion-bilan de toute l'équipe pédagogique qui le suit fait l'objet d'un autre compte rendu, dont un exemple aurait pu être rendu disponible. Des délégués des promotions sont prévus, mais les effectifs du parcours DPAN, dix étudiants, permettent la présence de chacun en réunion. Des rencontres informelles s'y ajoutent. Tout ceci implique que la concertation a lieu bien davantage au niveau des parcours que de la mention, même si un pilotage global du master est assuré par les trois responsables des deux parcours et une responsable des stages.

Les jurys sont normalement constitués, les modalités de contrôle des connaissances tout à fait normales, avec des certifications adéquates, une deuxième session respecte le principe de la seconde chance

Assurance qualité :

La présentation de la formation tend à confondre assurance qualité et qualité de la formation reposant en particulier sur la sélection initiale. Il n'en reste pas moins qu'une très bonne connaissance des flux entrants est

autorisée par une sélection forte et claire avec évaluation possible des dossiers par tous les enseignants-chercheurs. En DPAN, ont été particulièrement analysées les conséquences du recrutement en M1 et non plus en M2 : meilleur niveau technique, moindre niveau académique.

Le devenir des étudiants est connu, le suivi est effectué par les services centraux, avec une série de tableaux fort clairs. Le taux de réponse est bon et atteint le plus souvent 70, 80 voire 90 %, il est variable selon les parcours et les promotions, mais d'autres voies plus informelles et moins systématiques sont manifestement utilisées, en DPAN en particulier. Les diplômés sont volontiers associés à la formation par exemple pour des jurys de stage. Mais rien n'est dit d'une procédure d'évaluation de la formation et des enseignements par les étudiants, et il n'est fait mention ni d'évaluation interne ni d'« évaluation externe périodique ».

Résultats constatés

Les parcours sont attractifs, au regard des taux de pression définis par le nombre de candidats par rapport aux places disponibles. Pour le parcours DPAN, ce taux supérieur à 5 (enquête de l'OFIVE) est de 10 selon la formation lors du dernier recrutement. Pour les deux parcours LCAI confondus, il est inférieur : 3,6 (288 candidats, 79 places, LCAI Amériques correspondant à un tiers de l'effectif, LCAI Asie Pacifique, plus spécifique, aux deux autres tiers. Les taux de réussite sont bons, et dépassent les 90%, voire atteignent 100% pour l'année 2017-2018 pour DPAN. Les taux d'insertion ne sont pas renseignés de manière homogène, surtout en DPAN, dépendent des taux de réponse, mais sont honorables. Les taux d'insertion à 30 mois, pour les promotions 2015-2016, sont respectivement de 67% LCAI Amériques et 83 % LCAI Asie Pacifique. Pour le parcours DPAN, ce taux est de 75 %. Pour ces trois parcours, et toujours les promotions 2015-2016, la qualité de cette insertion peut être mesurée à partir des deux indicateurs : adéquation emploi-compétences, respectivement 60, 50 et 100 % et l'indicateur « recommandation diplôme » 100, 85 et 100. Ces résultats sont globalement satisfaisants.

Conclusion

Principaux points forts :

- Spécificité et attractivité, en particulier pour LCAI Asie-Pacifique et DPAN
- Très forts liens avec le milieu socio-culturel pour DPAN
- Alternance en M2 pour DPAN

Principaux points faibles :

- Manque de cohérence de la mention : juxtaposition de deux types différents de parcours
- Faiblesse relative de l'adossement à la recherche, liée aux objectifs de la formation
- Manque de formalisation de l'évaluation par compétences
- Manque d'évaluation formalisée des enseignements et de la formation par les étudiants en LCAI
- Conseils de perfectionnement non conformes à la réglementation

Analyse des perspectives et recommandations :

Même si les résultats affichés et l'attractivité sont un peu variables, et dépendent sans doute de l'originalité réelle mais plus ou moins grande des différents parcours, la formation est de qualité. Cependant, sa structure même est un véritable point d'attention. En effet, si les mutualisations entre les deux parcours LCAI sont très claires, elles ne sont pas manifestes avec DPAN : soit elles existent et la présentation de la formation doit les rendre visibles, alors qu'elle juxtapose systématiquement deux présentations séparées, soit elles n'existent pas et peut-être, malgré la restriction volontaire des effectifs en DPAN, liée aux nécessités pédagogiques et aux débouchés, une séparation en deux mentions ayant des intitulés adaptés existant dans la nomenclature nationale, serait-elle envisageable. En l'état et de l'extérieur, il est difficile d'estimer s'il s'agit d'un problème de forme ou de fond.

Il est par ailleurs possible d'espérer un plus grand adossement futur à la recherche, ou une plus grande explicitation de la part de recherche-action ou recherche-développement dans les formations. L'ouverture envisagée du parcours DPAN vers des profils recherche ne peut de ce point de vue qu'être saluée. Une explicitation des contenus des formations en langue et de leur rapport avec les débouchés visés serait utile pour dissiper d'autres inquiétudes. Une procédure formelle d'évaluation de la formation par les étudiants relève, elle, du nécessaire.

MASTER MANAGEMENT DES SYSTÈMES D'INFORMATION

Établissement(s)

La Rochelle Université

Présentation de la formation

La mention *Management des systèmes d'information* est une formation de niveau master créée en 2012 et dispensée par l'Institut d'administration des entreprises (IAE) de La Rochelle Université. Un seul parcours *Intelligence des Systèmes d'Information (ISI)* et deux options sont actuellement proposées : *Innovation et Business Intelligence*, *Finance et pilotage d'entreprise*. Cette formation est dispensée uniquement sur le site de La Rochelle Université. Elle accueille des étudiants en formation initiale et continue, et propose de l'alternance en M2 (apprentissage, contrat de professionnalisation).

Analyse

Finalité de la formation

Le dossier expose les métiers visés par la formation et les connaissances attendues situées dans le pilotage des projets numériques, l'innovation et l'exploitation d'outils d'aide à la décision. Cette formation est située à l'interface des domaines managérial, gestion des projets et technologique. La pluridisciplinarité des enseignements est adaptée, associant des compétences dans le management, la finance et les systèmes d'information. Les compétences professionnelles et personnelles décrites correspondent bien à la formation. Les débouchés professionnels sont identifiés et cohérents avec les objectifs de la formation. La formation en alternance montre le caractère professionnalisant. L'intitulé du parcours *Intelligence des Systèmes d'Information* peut toutefois être ambigu. Le terme intelligence est devenu très associé à l'étude de la théorie et de la pratique de l'intelligence artificielle et du *big data*, domaines qui restent étrangers à cette formation.

Positionnement dans l'environnement

Le dossier propose une liste non exhaustive de formations comparables proposés par d'autres IAE. Il n'est pas fait mention de formations comparables dans d'autres organisations : écoles de commerce, écoles d'ingénieurs, ou master *Informatique appliquée à la gestion des entreprises (MIAGE)*, dont certains parcours présentent des similitudes avec cette formation. De même, aucun positionnement n'est fait au niveau de la propre université, qui pourrait pourtant aider à comprendre la relation de ce master avec l'offre de licence de l'institution.

Au niveau socio-économique, le positionnement de la formation est bon. La formation reçoit le soutien de partenaires qui se traduit notamment par des alternants travaillant essentiellement dans des entreprises de conseil, d'édition et d'intégration de logiciel. La formation bénéficie d'un réseau d'*alumni* actif qui participe à l'organisation d'événements (journée portes ouvertes, forum, remise des diplômes, journée d'échanges) et aussi en dispensant des enseignements. On remarque toutefois qu'aucune convention semble lier ces entreprises à la formation.

Le positionnement à l'international est faible, se limitant à l'accueil de quelques étudiants étrangers (via Campus France, Bourses Eiffel). Il n'est pas évoqué à proprement parler d'intégration internationale avec doubles diplômes, d'accords Erasmus ou de conventions avec des Universités étrangères.

D'un point de vue scientifique, la formation est adossée au laboratoire CEREGE (Centre de recherche en gestion), qui regroupe l'Université de Poitiers (établissement principal) et l'Université de La Rochelle (établissement secondaire). Les pratiques scientifiques se traduisent par la présence de modules orientés recherche (méthodologie de la recherche et des études, méthodologie qualitative et quantitative) et de la possibilité de réaliser un mémoire de recherche en relation avec le laboratoire.

La participation d'enseignants-chercheurs atteste de la diffusion des connaissances scientifiques dans les enseignements, mais le positionnement scientifique pourrait être amélioré. En effet, si le suivi des diplômés mentionne un cas potentiel de poursuite d'études vers le doctorat, il ne semble pas être une voie prioritaire dans les débouchés proposés. Une ouverture aux disciplines hors des sciences de gestion (informatique, information et communication...) pourrait également être envisagée.

Concernant la fiche du répertoire national de la certification professionnelle (RNCP), elle ne fait pas partie des éléments annexés au dossier. Le dossier ne mentionne non plus sa présentation aux étudiants et aux autres parties prenantes.

Organisation pédagogique de la formation

L'organisation pédagogique est claire, avec une organisation en unités d'enseignements composées d'une majeure thématique (60 %), d'une mineure (20 %), et par des choix d'options et d'enseignements plus transverses (20 %). Les unités mineures permettent une spécialisation entre les options *Innovation et business intelligence* ou *Finance et pilotage d'entreprise*. Si cette modularité est appréciable et permet de s'adapter aux affinités et aux profils des étudiants, son application dès le premier semestre peut paraître trop prématurée. Les enseignements de gestion sont réalisés au cours des semestres 1 et 2, ceux dédiés aux systèmes d'information plutôt au cours des semestres 3 et 4. Il n'est pas fait mention de portail ni de passerelles avec d'autres formations. L'accès au diplôme est aussi possible grâce aux procédures par validation d'acquis d'expérience (VAE), avec une ou deux demandes par an.

La professionnalisation est très présente grâce à une formation en alternance en M2, le projet d'une mise en place en M1 et la présence de modules de professionnalisation (stages, mémoire). Le dossier manque cependant de détails concernant l'organisation des études pour les étudiants en M2 n'étant pas sous contrat d'alternance.

L'équipe pédagogique est composée de plusieurs enseignants-chercheurs et la place de la recherche dans la pédagogie est évoquée. Cela se traduit par des enseignements dédiés et un la possibilité d'effectuer un mémoire recherche. Toutefois, le dossier ne fait mention que d'une seule poursuite d'études en doctorat depuis la dernière période d'évaluation, sans qu'une analyse des raisons menant à ce faible taux ne soit fournie.

Si le numérique est naturel à un certain nombre d'enseignements, son utilisation de façon innovante (au-delà de l'utilisation d'environnement numérique de travail de type Moodle) n'est pas clairement évoquée. Cela contraste avec la mise en place d'un *Business game* en M2.

La préparation des étudiants à l'international est minimale. Conformément aux directives nationales et européenne, la formation contient une certification TOEIC que les étudiants préparent dans le module d'anglais. Un module *Economic Intelligence* dans une unité transversale est dispensé en anglais mais son volume n'est pas précisé (en plus, ce module est assuré par l'enseignant d'anglais). S'il est fait mention d'échanges internationaux, le dossier ne décrit pas les accords ou conventions avec des institutions étrangères, ni donne des chiffres pouvant justifier un flux entrant et/ou sortant.

Le dispositif d'aide à la réussite, associé à des effectifs limités peut constituer un point fort. Toutefois, il n'est pas fait mention de dispositifs d'accompagnement individualisés.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique comprend une dizaine d'enseignants-chercheurs (EC), dont trois professeurs. Environ la moitié des enseignements est réalisé par les enseignants chercheurs titulaires de l'équipe pédagogique. Des enseignants-chercheurs extérieurs (école d'ingénieur, Faculté des sciences et des technologies) viennent compléter l'équipe, tout comme certains intervenant issus d'entreprises. Globalement, près de la moitié des enseignements est réalisée par des intervenants non-académiques, ce qui renforce le caractère professionnalisant de la formation.

Le dossier décrit un pilotage de la formation « en direct », répondant aux besoins en fonction des tâches et avec des représentants des différentes parties prenantes. Le conseil de perfectionnement, composé des responsables, de l'équipe pédagogique et de représentants des étudiants est censé se réunir une à deux fois par an. Malheureusement, l'absence d'éléments probants (procès-verbaux, compte-rendu, dates, liste d'émargement du conseil), empêche l'appréciation de ce conseil et de son impact sur le pilotage de la formation.

L'évaluation des enseignements par les étudiants est effectuée via des questionnaires sur la plateforme Moodle et intégrée dans le processus d'amélioration de la formation. Les modalités de contrôle des connaissances sont présentées aux étudiants en début d'année.

Le suivi des effectifs de la formation est effectué de manière formelle par l'Observatoire des formations de l'insertion professionnelle et de la vie étudiante (OFIVE) et de manière informelle grâce à des réseaux sociaux. Une information sur le devenir et l'insertion des diplômés est proposée dans le dossier, mais les enquêtes officielles annexées au dossier sont souvent peu représentatives à cause du faible nombre de répondants. Le dossier complète ces informations par des enquêtes informelles via des réseaux sociaux.

L'offre de formation n'est pas présentée en blocs de compétences. Cette présentation, croisant les modules d'enseignements et les compétences associées, permettrait de clarifier pour les employeurs et les étudiants les compétences acquises à l'issue de la formation.

Dispositif d'assurance qualité

Le dossier fait état d'un dispositif QUALICERT évalué et délivré par les Instituts d'administration des entreprises (IAE). Des éléments pris en compte dans cette certification sont listés mais aucune analyse sur les résultats (auto-évaluation) ou efforts faits pour l'obtention d'une telle certification ne sont présentés.

Les flux d'étudiants sont suivis par l'OFIVE, mais insuffisamment détaillés (pas de détails sur les formations et/ou institutions de provenance).

L'attractivité de la formation est moyenne, avec 69 candidats pour 25 places, mais le dossier manque de la visibilité sur les provenances et les critères de sélection. Ces critères seraient explicités sur le site internet de l'IAE, sur *e-candidat* et sur Campus France pour les candidatures étrangères.

Une évaluation des enseignements est faite à l'aide de la plateforme Moodle, et les résultats seraient destinés uniquement aux enseignants concernés, sans une discussion au sein du conseil de perfectionnement.

Résultats constatés

Les effectifs en M1 sont limités et stables (en moyenne 18 par an) pour 69 candidats en 2019. Le dossier ne décrit pas les critères de recrutement ni fait une analyse sur le profil des candidatures et sur les taux d'inscrits par rapport au nombre de candidats et de la capacité d'accueil. Les taux de réussite sont corrects en M1 (80 %) et pourraient être améliorés considérant la sélection opérée et la faiblesse des effectifs. Les effectifs en M2 sont en moyenne de 21 étudiants, avec un taux de réussite est aux alentours de 90 % (91 % en 2018). Il n'est pas indiqué si des recrutements sont effectués en M2.

Le M2 montre une augmentation significative du nombre d'alternants (14 sur 20 soit 70 % de l'effectif en 2019), ce qui démontre une adéquation aux besoins des entreprises. Le suivi des diplômés est réalisé par l'OFIVE de La Rochelle Université et par les responsables pédagogiques via le réseau des anciens et des réseaux sociaux. Les indicateurs sur l'insertion professionnelle peuvent être considérés excellents (100 % pour l'enquête à 30 mois de la promotion 16-17) dans des postes de cadre à 80%, toutefois il est à déplorer que ces données ne concernent que les diplômés issus de l'alternance, qui à l'époque représentaient que la moitié des effectifs.

La poursuite d'études en doctorat est presque inexistante. Bien que cohérente avec les objectifs de la formation et la demande du marché, il serait opportun d'en discuter dans l'auto-évaluation.

Conclusion

Principaux points forts :

- Insertion professionnelle dans des postes compatibles avec les objectifs de la formation
- Formation professionnalisante, avec d'excellents taux d'insertion professionnelle
- Relations avec le monde professionnel (entreprises, associations)
- Présence importante de professionnels non-académiques

Principaux points faibles :

- Auto-évaluation insuffisante en matière des évolutions dues au conseil de perfectionnement, le positionnement de la formation ou les critères de recrutement
- Une internationalisation insuffisante

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master *Management des systèmes d'information*, parcours *Intelligence des systèmes d'information* est une formation qui se place à la croisée des sciences de l'organisation et du numérique. Le caractère très professionnalisant de la formation permet aux étudiants d'être rapidement opérationnels sur ces métiers associant management, numérique, organisation et pilotage. L'ouverture de plus en plus marquée à la formation par alternance, en M1 et M2, renforcera cet aspect et permettra de densifier encore plus les liens avec le monde professionnel.

Toutefois, un effort est à réaliser dans le cadre de la préparation de ses étudiants à l'international. Si la formation présente des atouts pour une insertion régionale et nationale, elle ne les prépare pas suffisamment à l'internationalisation des métiers. Des accords et conventions avec des universités étrangères favoriseraient les flux entrants et sortants des étudiants, et des pratiques pédagogiques pourraient être envisagées comme des stages à l'étranger, des projets personnels et/ou collectifs intégrant une dimension internationale.

MASTER MANAGEMENT ET ADMINISTRATION DES ENTREPRISES

Établissement(s)

La Rochelle Université

Présentation de la formation

Le master *Management administration des entreprises* (MAE) proposé par l'Institut des administrations des entreprises (IAE) de la Rochelle Université a pour objectif d'apporter une compétence professionnelle en management général à des diplômés de l'enseignement supérieur ayant un autre domaine de compétence. Il accueille des étudiants issus de formations dans le domaine des sciences exactes ou des sciences humaines hors gestion pour leur permettre une fois diplômés d'exercer dans les métiers de la vente, du marketing, des ressources humaines, du contrôle de gestion ou de la comptabilité. Cette formation est structurée autour de quatre semestres permettant d'acquérir les compétences et connaissances utiles pour exercer dans le monde de l'entreprise. La formation est dispensée à l'IAE de la Rochelle.

Analyse

Finalité de la formation

Le master MAE qui obéit à une logique de double compétence est dans sa construction semblable aux formations proposées dans tous les IAE. Ce master ne propose pas une spécialisation. Il a pour objectif d'offrir une formation généraliste en sciences de gestion à un public non gestionnaire afin d'accroître leur chance d'insertion professionnelle. L'acquisition de compétences en sciences de gestion en complément d'une formation supérieure non gestionnaire permet aux diplômés une évolution plus rapide vers des fonctions de pilotage dans les organisations de différents secteurs d'activités. De ce fait, l'insertion professionnelle des diplômés dépend de leur formation initiale. Le master MAE contribue à accélérer les carrières des diplômés. Il existe une bonne adéquation entre les objectifs de cette formation, son contenu et son déroulement sur les deux années. Le master MAE est une formation qui existe depuis la création du premier IAE en France. Les finalités de la formation qui est reconnue sont claires.

Positionnement dans l'environnement

Le master MAE est positionné dans un environnement territorial assez compétitif. En effet, à l'échelle de la région Grand Aquitaine, deux formations identiques sont proposées par les IAE de Poitiers et Bordeaux. Cependant, la formation proposée à La Rochelle présente la spécificité de s'effectuer sur deux années contrairement à d'autres formations MAE dispensés dans d'autres IAE avec un recrutement à un niveau Bac+3. De plus, elle est ouverte en alternance et en formation continue aussi bien sur le site de la Rochelle qu'à l'IAE de Guyane pour la première année de master (M1). Elle a ainsi toute sa place sur le territoire et ne pâtit pas de la concurrence des deux autres formations.

La formation n'a aucun partenariat formalisé avec les autres acteurs de l'enseignement supérieur de son territoire, cependant le partenariat avec l'IAE de Guyane existe pour le déploiement de la M1 et en collaboration avec l'IAE de Paris pour la seconde année de master (M2). Elle collabore également avec des entreprises reconnues au niveau local et national pour favoriser la professionnalisation de ses étudiants à travers l'organisation de conférences, la réalisation de projets de création d'entreprises, etc. Le dossier ne fait pas état de partenariats validés par des conventions. De même, le master s'appuie sur des liens non formalisés avec des entreprises qui accueillent les étudiants en stage, ou en alternance. La formation bénéficie du réseau des *alumni* de l'IAE.

La place de la recherche se traduit par un adossement au Centre de recherche en gestion (CEREGE). La place de la recherche se traduit également par la présence, au sein de l'équipe pédagogique, de huit enseignants-chercheurs en sciences de gestion dans l'équipe pédagogique et d'un enseignant-chercheur en sciences économiques. La réalisation d'un mémoire académique constituant une initiation à la méthode scientifique en sciences de gestion par les étudiants vient conforter cet adossement à la recherche. Ce mémoire n'a pas pour objet la poursuite en formation doctorale. Ce mémoire est réalisé individuellement ou en groupe selon les groupes d'étudiants. Il serait souhaitable d'adopter une règle commune à tous les groupes d'étudiants par soucis d'équité.

Au niveau international, la formation bénéficie d'une bonne visibilité. Une mobilité sortante (quatre étudiants en 2020 par exemple) est proposée aux étudiants dans le cadre d'un partenariat avec l'université de Kuala Lumpur pour le semestre 4. La formation est ouverte en *e-learning* sur cinq continents.

Organisation pédagogique de la formation

La formation est articulée autour de quatre semestres et présente des parcours de spécialisation. Le master accueille un public varié : des étudiants en formation initiale pour les deux années de master, en formation par alternance pour la seconde année de master, en formation à distance pour la première année de master (*e-learning* avec l'IAE de Guyane, la seconde année est enseignée en *e-learning* par l'IAE de Paris) et en formation continue (sous forme d'*e-learning* pour la première et la seconde année de master). La formation est ouverte à la procédure de validation des acquis de l'expérience (VAE). Les enseignements en présentiel sont dispensés sur le campus de la Rochelle.

La formation accueille ainsi une diversité de publics : des personnes titulaires d'une licence autre qu'une licence *Sciences de gestion*, des personnes en réorientation professionnelle, des auditeurs étrangers.

Les compétences transmises dans le cadre de cette formation sont clairement indiquées et précisées. Ce sont celles du référentiel de la Fondation nationale pour l'enseignement de la gestion des entreprises (FNEGE). Les blocs de compétences sont précisés. Les enseignements dispensés sont en cohérence avec les objectifs et permettent l'acquisition de réelles compétences professionnelles. De façon plus précise, des modules spécifiques de connaissances de l'entreprise et d'entrepreneuriat sont dispensés, deux stages de trois à six mois sont réalisés par les étudiants en formation initiale. Une place importante est accordée aux travaux de groupe, ainsi qu'une simulation de gestion.

La procédure du mémoire est bien existante et satisfaisante. On peut cependant s'étonner que celui-ci soit réalisé par trois ou quatre personnes en formation initiale alors qu'en formation par alternance, et en formation continue, il est individuel. Il serait préférable que le mémoire soit individuel en formation initiale à des fins d'harmonisation et de comparabilité.

En ce qui concerne la place de l'internationalisation, celle-ci est satisfaisante. En plus de l'anglais (préparation au test TOEIC), il existe des cours disciplinaires en anglais. Cependant la part des cours enseignée en anglais n'est pas renseignée.

Le numérique constitue l'un des points forts de cette formation qui est déployée en *e-learning* depuis 2010. L'une des voies de développement souhaitée consiste organiser la formation initiale en *blended e-learning* c'est-à-dire un dispositif qui combine deux modalités d'apprentissage l'*e-learning* (apprentissage en ligne) et le présentiel (formation classique).

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique est diversifiée. Toutefois, il est regrettable de ne pas trouver précisément dans le dossier le pourcentage d'heures enseignées par les enseignants-chercheurs, les enseignants, les professionnels. Une proportion d'environ un tiers des enseignements est assurée par les deux responsables.

Le pilotage de la formation est assuré par deux enseignants-chercheurs qui interviennent respectivement en M1 et en M2. A ce titre, la gouvernance de la formation est classique et satisfaisante.

Les modalités d'évaluation des connaissances et des compétences sont satisfaisantes et n'appellent aucune remarque spécifique.

La formation est dotée d'un conseil de perfectionnement qui se réunit deux fois par an. La composition du conseil de perfectionnement n'a pas été transmise. Les comptes rendus de conseil de perfectionnement n'ont pas été transmis.

Dispositif d'assurance qualité

En tant que formation proposée au sein d'un IAE, celle-ci est certifiée qualicert. L'attribution du label QUALICERT valide une qualité de service – offerte par l'IAE depuis plus de 50 ans – dans les domaines suivants: l'évaluation de la valeur ajoutée des formations, la compétence pédagogique et scientifique des équipes d'enseignants-chercheurs, l'effectivité de la recherche académique, l'efficacité des équipes administratives, la performance en matière de partenariat avec les entreprises, la fiabilité de l'information adressée aux étudiants et au monde socio-professionnel, l'ouverture à l'international. Il est regrettable de ne trouver aucune information sur le processus de cette certification.

La formation intègre la sensibilisation à l'intégrité scientifique. Les étudiants sont informés dès la première année de master des risques liés au plagiat et de l'importance de l'éthique. Un logiciel de détection de plagiat est mis à disposition des enseignants. Une enquête globale d'évaluation des formations est réalisée chaque année par l'Observatoire des formations de l'insertion professionnelle et de la vie étudiante (OFIVE). Les résultats sont communiqués à la direction de l'IAE ainsi qu'au responsable de la formation.

Il est regrettable de ne trouver aucune information, ni analyse concernant les origines diverses du public accueilli dans le master MAE. Le dispositif d'assurance qualité de la formation est insuffisamment renseignée.

Résultats constatés

Avec un effectif moyen de 51 étudiants en M1 et 60 étudiants en M2 sur ces quatre dernières années, la formation présente un niveau d'effectifs important par rapport à ce qu'il est donné d'observer dans des formations similaires. Elle est attractive et connaît un nombre d'étudiants en alternance en augmentation progressive. Cependant, l'analyse des résultats est insuffisamment détaillée selon les groupes de formation. Les taux de réussite sont globalement satisfaisants. Il est environ de 80 % sur les trois dernières années en première année et supérieur à 85 % en seconde année. Compte tenu du taux de pression, il est regrettable de ne trouver dans le dossier aucune analyse portant sur le pourcentage d'étudiants en échec et sur le redoublement. En effet, on aurait pu s'attendre à un taux de réussite plus élevé.

En ce qui concerne l'insertion professionnelle, le dossier présente les enquêtes fournies par les services centraux réalisées à 6 mois et à 30 mois. Les taux de retour sont satisfaisants. Elles montrent une insertion professionnelle satisfaisante et de qualité. Il n'y a aucune poursuite en doctorat car ce n'est pas la finalité du diplôme.

Conclusion

Principaux points forts :

- Une mention de master proposée uniquement dans les IAE.
- Bonne insertion professionnelle.
- Les nombreuses modalités de formation.

Principaux points faibles :

- Un dispositif d'assurance qualité insuffisamment formalisé.
- Composition de l'équipe pédagogique mal équilibrée.
- Approche par compétences non aboutie.
- Hétérogénéité des conditions de réalisation du mémoire académique.

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master MAE proposé par l'IAE de la Rochelle Université est une formation reconnue facilitant l'insertion professionnelle de publics non gestionnaire. Le master MAE est une formation présente dans tous les IAE et de création ancienne. Par conséquent, il est attendu que le processus d'assurance qualité soit davantage renseigné. Un renforcement de l'équipe pédagogique permettrait de répartir la charge d'enseignement et d'assurer la pérennité de cette formation cruciale pour l'IAE. L'approche par compétences doit être conduite jusqu'au bout, c'est-à-dire les unités d'enseignements devant être associées aux blocs de manière à définir un portefeuille. La formation peut progresser concernant l'homogénéisation des conditions de réalisation du mémoire académique dans un souci d'équité entre les étudiants. Enfin, le numérique peut être développé en formation initiale à travers une nouvelle modalité hybride d'apprentissage comme cela est d'ailleurs envisagé.

MASTER MANAGEMENT ET COMMERCE INTERNATIONAL

Établissement(s)

La Rochelle Université

Présentation de la formation

Le master *Management et commerce international (MCI)*, parcours *Économie et commerce international Asie* de La Rochelle Université, délivré au sein de la Faculté de Lettres, est une formation professionnalisante en deux ans dont l'objectif est d'ouvrir les apprenants au monde et aux enjeux de l'économie et de leur offrir une double compétence en économie-gestion et en langues étrangères, et tout particulièrement dans le domaine des langues asiatiques (chinois, coréen, indonésien).

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs de ce master sont définis. Les connaissances et les compétences techniques et scientifiques, qui seront acquises à la fin de la formation, sont aussi communiquées dans le rapport. Elles sont en adéquation avec les métiers qu'exerceront les apprenants à la fin de leur formation. Les métiers visés sont chef de projet à l'international, responsable commercial à l'international, acheteur international, consultant; manager de filiales ou de services à l'international, manager e-commerce, e-marketing, responsable logistique, chef d'entreprise. Deux poursuites d'études types sont possibles soit une inscription dans un master hyperspécialisé dans le domaine des spiritueux pour compléter les compétences plus généralistes du master MCI (un à deux étudiants) soit une poursuite d'études en doctorat d'économie ou de gestion (un tous les deux ou trois ans). En revanche, une amélioration pourrait être apportée grâce à une meilleure définition des compétences transversales, stratégiques et de communication attendues en lien avec le référentiel des compétences diffusé par la Fondation nationale de l'enseignement de la gestion de l'entreprise (FNEGE).

Positionnement dans l'environnement

Le master est positionné dans son environnement « concurrentiel » régional et national et ses facteurs de différenciation sont bien identifiés, en particulier la place importante accordée aux langues dans la formation (40 % de la formation dont 70 % pour les langues asiatiques). Le master s'appuie sur des relations avec des partenaires professionnels et institutionnels qui ne sont pas réellement détaillées dans le rapport. Des relations importantes de coopération (conventions établies ou en cours de renouvellement) ont été développées avec des Universités chinoises, coréennes et indonésiennes et avec les Instituts Confucius (Chine) et Roi Séjong (Corée du Sud) par exemple.

Organisation pédagogique de la formation

Au cours des deux années les étudiants suivent environ 765 heures de cours en présentiel. La répartition en termes de volumes horaires des enseignements entre les enseignants chercheurs, les enseignants et les professionnels n'est pas renseignée. On remarque que l'équipe pédagogique comporte très peu d'enseignants chercheurs en sciences de gestion et en sciences économiques ce qui n'est pas cohérent avec les finalités de cette formation. La formation est conçue sur quatre semestres au sein du département Langues étrangères appliquées de la Faculté de Lettres. Le dernier semestre est consacré au stage long suivi par les étudiants. Ceux-ci ont deux profils types : linguistes ou économistes-gestionnaires. La formation est proposée en fonction de l'origine de l'étudiant. Les méthodes pédagogiques sont variées, cours traditionnels, apprentissage par projets et jeux d'entreprise, et permettent aux étudiants de développer leurs compétences d'ouverture, d'adaptabilité, d'analyse et de synthèse. On peut noter que la modélisation, langage VBA sous Excel, est présente dans cette formation. Deux stages sont proposés aux étudiants : l'un de trois mois en première année de master, l'autre de six mois en seconde année de master. Rien n'est dit sur les outils de partage de type Moodle et sur la sensibilisation des étudiants à l'éthique et au non-plagiat.

Chaque année, 15 à 20 % de l'effectif du master participe à un programme d'échanges sur une période de six mois à un an. Les partenariats d'échanges sont organisés sur l'aire Asie-Pacifique. Le master a développée des partenariats avec des universités et des instituts. Les établissements universitaires ont la particularité d'offrir à nos étudiants à la fois des cours d'économie-gestion/management de qualité en anglais et des cours de langue

de chinois, coréen, et indonésien. Le master MCI a développée des partenariats avec différentes Universités dans les pays concernés sont la Chine la Corée du Sud l'Indonésie la Nouvelle Zélande, l'Australie. Le master MCI a également des partenariats avec les Instituts Confucius (Chine), le Roi Séjong (Corée du Sud). Ces instituts proposent des certifications comme par exemple la certification du niveau de langue (HSK, TOPIK). L'équipe pédagogique développe constamment des nouveaux partenariats.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique n'est pas formellement identifiée dans le document. Il n'est pas mentionné la place accordée aux professionnels non-académiques au sein du diplôme.

Le conseil de perfectionnement, dont la composition n'est pas précisée dans le dossier se réunit tous les ans. Les comptes rendus ne sont pas fournis.

Des informations génériques sur l'évaluation des connaissances et des compétences sont fournies aux étudiants. Cependant, rien n'est vraiment spécifié à ce niveau.

Dispositif d'assurance qualité

Le master s'appuie sur les services de l'Université pour saisir les indicateurs de qualité. Le master accueille un nombre conséquent d'étudiants : plus de 40 tous les ans, par année de formation, dont 10 à 15 % d'étudiants étrangers. Les flux d'étudiants sont suivis aussi bien qualitativement que quantitativement. Le recrutement des étudiants est transparent et l'attractivité de la formation est mesurée. Le taux de réussite est très bon. Le devenir des étudiants et le degré de post-satisfaction est connu non seulement grâce à une enquête d'insertion à six mois conduite par l'Université.

Résultats constatés

Le taux de réussite est de plus de 90 % et le taux de pression est proche de 5. L'insertion des étudiants est bonne. Environ un tiers des diplômés accèdent à leur premier contrat suite à un stage ou à un contrat d'alternance. Cependant le taux d'emploi cadre reste moyen, il est de plus de 50%. Le niveau adéquation emploi/compétences est aléatoire. Les étudiants sont globalement satisfaits de la formation suivie.

Conclusion

Principaux points forts :

- Une formation adaptée selon le profil de l'étudiant par options.
- Une grande ouverture aux cultures asiatiques.

Principaux points faibles :

- Absence d'adossement à la recherche
- Composition de l'équipe pédagogique mal adaptée aux objectifs de la formation
- Absence de formalisation du conseil de perfectionnement.
- Absence de l'approche par les compétences.

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master MCI est une formation attractive qui offre aux étudiants une insertion professionnelle satisfaisante. La spécialisation sur l'Asie du Sud-Est est pertinente compte tenu du dynamisme économique de cette zone. Un réel adossement du master à la recherche est toutefois nécessaire. Une composition de l'équipe pédagogique plus cohérente avec les finalités de la formation s'impose. Par ailleurs, des partenariats plus importants avec les entreprises privées développant leurs activités à l'international et une intervention plus forte de professionnels constitueraient une amélioration pour l'acquisition des compétences techniques et transversales des étudiants.

MASTER MARKETING, VENTE

Établissement(s)

La Rochelle Université

Présentation de la formation

Le master *Marketing, vente* – parcours *Marketing digital* de La Rochelle Université, fait partie de l'offre de formation de l'Institut des administrations des entreprises (IAE). Il s'agit d'une formation en deux ans dont l'objectif est de préparer les étudiants à concevoir, gérer et piloter des projets et des stratégies digitales. Il remplace le master *Marketing des services* de l'IAE depuis 2017. Le master est proposé en formation initiale pour les deux années de master. Il est aussi proposé en alternance pour la deuxième année master.

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs de ce master sont clairement communiqués aux apprenants et aux étudiants. Les connaissances et les compétences techniques et scientifiques, qui seront acquises à la fin de la formation, sont cohérentes. Elles sont en adéquation avec les métiers qu'exerceront les apprenants issus de la formation.

À l'issue du master, les étudiants peuvent accéder aux principaux métiers du marketing digital : *traffic manager*, *social media manager*, *media trader*, *brand ou content manager*, chef de projet marketing digital, chargé d'études en ligne, chef de produit web/mobile, *social data analyst*... Enfin, la poursuite d'études en doctorat est offerte aux étudiants. Elle est globalement peu recherchée par nos étudiants. Le manque d'attractivité et la difficulté d'accès aux métiers d'enseignant-chercheurs sont certainement des éléments explicatifs au regard des perspectives salariales et de carrière offertes par les métiers du marketing digital.

Positionnement dans l'environnement

Le master est clairement positionné dans son environnement concurrentiel régional et national et ses facteurs de différenciation sont identifiés. Le master s'inscrit au sein de l'offre de formation de La Rochelle Université. De plus, des liens ont été créés avec le master informatique pour la délivrance d'une option mineure s'intitulant « Logiciel pour l'analyse des données ». Cette mineure constitue un élément de différenciation des autres masters au plan national.

Le master s'appuie sur une équipe d'enseignants-chercheurs ce qui garantit la transmission de connaissances scientifiques et actualisées aux étudiants et aux apprenants. Ces enseignants-chercheurs développent leurs recherches principalement au sein du Centre de Recherche en Gestion (CEREGE) en lien avec le Laboratoire Informatique, Image et Interaction (L3i) de La Rochelle Université.

Le master s'appuie sur des relations fortes avec des partenaires professionnels qui apportent leur expertise au sein de la formation dans les enseignements, les projets tutorés et les conférences. Ces partenaires accueillent en stage les étudiants en formation initiale et les apprenants en contrat d'alternance.

Organisation pédagogique de la formation

La formation comprend en moyenne un total de 500 heures en première année de master et 400 heures en autres masters de l'IAE. Ceci permet de proposer un socle de connaissances commun relatif à la gestion, tout en développant des approches plus personnalisées à travers par exemple, la création d'options ou « mineures » comme par exemple la mineure relative aux logiciels pour l'analyse des données.

Une formation spécifique à l'anglais des affaires et au test TOEIC est proposée aux étudiants tout au long de leur cursus. L'ensemble des outils numériques indispensables sont mis à disposition des apprenants et des étudiants. Pour la formation initiale, le stage obligatoire en première année a une durée de trois mois et le stage en seconde année à une durée de six mois. Elles permettent la mise en action des connaissances et aident les apprenants et étudiants à bien situer les enjeux des problèmes auxquels ils seront amenés à répondre. L'équipe pédagogique a notamment recours à l'apprentissage par problèmes et par projets, aux *business game*, à des mises en situation professionnelle, à des projets agiles etc. Le master s'appuie sur une plateforme de type Moodle.

Par ailleurs, une sensibilisation à la recherche est conduite à travers la rédaction d'un pré-mémoire de recherche en première année de master et d'un mémoire de recherche en seconde année de master.

Ceux-ci sont en lien avec les thématiques de recherche des enseignants-chercheurs de l'équipe pédagogique qui font partie du CEREGE.

Enfin les étudiants sont sensibilisés à l'éthique et plus particulièrement aux problématiques environnementales via un séminaire labellisé « Green It ». Le dossier ne précise pas en quoi consiste ce label.

L'intervention de professionnels, le recours à des cas pédagogiques et concrets, l'apprentissage par problèmes et par projets, permet aux apprenants d'acquérir les compétences techniques requises. En revanche, une amélioration pourrait être apportée grâce à une meilleure définition des compétences transversales, stratégiques et de communication attendues en lien avec le référentiel des compétences diffusées par la Fondation nationale pour l'enseignement de la gestion des entreprises (FNEGE).

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique est diversifiée. En effet, à peu près 60 % des intervenants sont des enseignants-chercheurs de l'IAE. Les professionnels non-académiques assurent environ 10 % et plus de 40 % du volume des cours en première année de master et en seconde année de master respectivement. Le conseil de perfectionnement se réunit tous les ans et les étudiants y sont bien représentés et interrogés. La composition du conseil de perfectionnement n'est pas précisée. Les comptes rendus des conseils de perfectionnement ne sont pas fournis dans le document.

Dispositif d'assurance qualité

L'IAE de La Rochelle et toutes ses formations s'inscrivent dans la démarche de certification de la qualité de services, Qualicert, certification réalisée pour le réseau IAE France. Cette certification a été renouvelée en avril 2019 pour une durée de trois ans pour l'IAE. Il est regrettable que le dossier ne fournisse pas de précisions sur le processus de cette certification.

Afin de privilégier la qualité du suivi pédagogique et de l'insertion le nombre d'étudiants est limité à 22 par année. Le taux de sélectivité est fort (435 dossiers complets pour 22 places en 2019 par exemple). Les flux d'étudiants sont suivis aussi bien qualitativement que quantitativement. Le recrutement des étudiants est transparent et l'attractivité de la formation est mesurée. Le taux de réussite est excellent.

Le devenir des étudiants et le degré de post-satisfaction est connu non seulement grâce à une enquête d'insertion à six mois conduite par l'IAE, mais également grâce à l'appui des Alumni du réseau des IAE.

Résultats constatés

En termes d'effectifs, le master marketing digital privilégie la qualité du suivi pédagogique et de l'insertion, la taille de la promotion est donc limitée à 22 étudiants environ pour chacune des années depuis la rentrée 2019 (pour 25 précédemment). Le développement de l'alternance au niveau de la deuxième année de master mobilise fortement l'équipe enseignante. C'est la raison qui a conduit l'équipe à revoir sa capacité d'accueil. Le recrutement est réalisé sur sélection des dossiers puis entretiens. Les candidatures sont gérées sur la plateforme e-candidat. Sur l'année 2019-2020, 435 dossiers de candidatures ont été reçus complets. Plus de 70 % des dossiers émanent d'étudiants de licences générales universitaires. Le reste des candidatures émanent de licence professionnelle ou d'écoles. La liste principale constituée a permis de recruter le nombre d'étudiants requis sans faire appel à la liste complémentaire. Le taux de sélection varie entre 5 % et 11 %. En conséquence, l'insertion professionnelle des étudiants est bonne. Ceci est rendu possible grâce aux relations avec les entreprises développées et grâce à la proposition d'une formation correspondant aux attentes des acteurs du monde socio-économique. Les étudiants sont satisfaits de la formation suivie. Bien que ce ne soit pas la finalité principale de ce master, il n'est pas précisé si certains étudiants poursuivent en doctorat.

Conclusion

Principaux points forts :

- Une formation dynamique en phase avec les nouveaux métiers du numérique.
- Diversité des approches pédagogiques.

Principaux points faibles :

- La formalisation du conseil de perfectionnement est insuffisante.
- Peu de professionnels non académiques dans la formation.
- Une évaluation des compétences transversales peu spécifiée.

Analyse des perspectives et recommandations :

Le repositionnement de cette formation correspond aux nouvelles attentes du marché de l'emploi grâce à une analyse stratégique pertinente. Sur cette assise, l'équipe pédagogique devra améliorer son processus qualité et le rendre plus lisible à l'égard des parties prenantes. Ceci devrait constituer un facteur favorable pour consolider l'approche par les compétences et l'évaluation des compétences transversales essentielles pour la seconde année de master. L'accroissement de l'intervention des professionnels non-académiques devrait participer à cette amélioration et également permettre d'améliorer les mises en situation.

MASTER MATHÉMATIQUES ET APPLICATIONS

Établissement(s)

La Rochelle Université

Présentation de la formation

Le master *Mathématiques et Applications* de La Rochelle Université est une formation ayant comme objectif de former des ingénieurs mathématiciens spécialistes de modélisation et de simulations. Créée en 2017, cette formation est constituée d'un seul parcours *Mathématiques et Interactions - MIX*, offert en formation initiale classique uniquement.

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs de ce master sont clairs et cohérents pour une finalité principale de former des ingénieurs mathématiciens présentés comme un enjeu stratégique pour le secteur industriel. L'idée novatrice est de présenter très tôt aux étudiants des exemples très concrets qui justifient les compétences théoriques à assimiler au sein de la formation durant les deux années. Les enseignements sont ainsi cohérents par rapport aux objectifs.

Les métiers accessibles à l'issue de la formation sont cohérents avec les objectifs de la formation et avec les initiatives de contact avec les entreprises. Toutefois, ceci contraste avec le taux important de poursuite d'études en doctorat constaté.

Positionnement dans l'environnement

Le dossier ne précise pas le positionnement de la formation dans l'offre régionale voire nationale. Aucune autre formation en mathématiques appliquées n'est citée. Cela est dommage car une telle analyse de positionnement permettrait de mieux apprécier le caractère innovant de la formation avancé par le dossier. L'attractivité de la formation semble aussi limitée au bassin de La Rochelle, le dossier mentionne que la majorité des étudiants provient de la licence *Mathématiques* de La Rochelle Université.

La formation est adossée au laboratoire Mathématiques, image et applications (MIA) de La Rochelle Université. Plusieurs membres de l'équipe pédagogique sont membres du laboratoire et un lien fort existe entre les thématiques de recherche du laboratoire et les enseignements proposés, ce qui se traduit aussi par un fort taux de poursuite en doctorat. Le laboratoire s'investit dans la formation via l'organisation de séminaires notamment. L'environnement socio-économique est décrit à travers des exemples de stages proposés aux étudiants démontrant que la formation est ancrée territorialement dans le monde socio-économique. L'organisation de Semaines d'étude maths-entreprises (SEME) est un point important et permet de s'appuyer sur l'action nationale portée par le Labex AMIES (Agence Mathématiques Entreprises). Malgré cela, le dossier ne semble pas dégager des conventions ou partenariats formels.

On observe également que cette orientation vers l'industrie n'apparaît pas dans la composition de l'équipe pédagogique essentiellement constituée d'enseignants-chercheurs. Les seuls intervenants issus du monde socio-économique n'interviennent que pour un volume total de 21h de cours (deux unités d'enseignement d'un crédit ECTS chacune), et cela dans des unités d'enseignement transversales (gestion de projets, communication).

Le caractère international se résume à un accord-cadre avec le Maroc, dont les bénéficiaires et flux issus de cet accord ne sont pas discutés dans le dossier.

Concernant la fiche du répertoire national de la certification professionnelle (RNCP), elle ne fait pas partie des éléments annexés au dossier. Le dossier ne mentionne non plus sa présentation aux étudiants et aux autres parties prenantes.

Organisation pédagogique de la formation

L'organisation pédagogique est présentée de manière assez claire sur les deux années de M1 et M2 sur quatre semestres alliant enseignements fondamentaux et transverses ainsi que deux stages, un en M1 d'une durée minimum de 8 semaines et un en M2 d'une durée minimum de 18 semaines avec gratification.

L'équipe pédagogique est constituée d'enseignants-chercheurs en section CNU 25 et 26 pour les mathématiques, mais aussi d'enseignants en section 61 pour le traitement d'images et du signal et en section 27 pour la programmation. Cette diversité est nécessaire car le spectre des enseignements est large et nécessite des enseignants avec des compétences diverses, toutefois la présence d'intervenants issus du monde socio-économique est anecdotique et ne correspond pas aux objectifs d'insertion professionnelle de la formation.

L'association entre l'enseignement et la recherche est très présente car, outre les encadrements de stages, une sensibilisation très tôt à la recherche via des séminaires est proposée. D'un point de vue professionnalisation, des unités d'enseignement permettent de s'initier au monde de l'entreprise, à la recherche et développement (R&D) et à la communication. Les étudiants sont encouragés à trouver des stages en dehors du laboratoire MIA, et sont accompagnés dans ce sens. On observe toutefois que, dans les exemples donnés, cela se traduit souvent par des stages dans d'autres laboratoires à l'université ou dans autres universités ou institutions de recherche publique. Cela n'est pas un problème en soi, mais contraste avec les objectifs d'orientation vers le secteur industriel et explique en partie le taux important de poursuite d'études en doctorat.

L'internationalisation de la formation se résume à l'enseignement de l'anglais pour chaque semestre et aucune étude de mobilité n'est présentée par l'équipe. L'accord-cadre avec le Maroc n'est pas détaillé. De même il est dommage que l'approche par compétence ne soit pas développée. Le dossier ne fait mention non plus à la sensibilisation des étudiants à l'intégrité scientifique et à l'éthique.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique est composée majoritairement par des enseignants-chercheurs de l'université ou d'autres institutions. Si cette équipe est bien diversifiée thématiquement afin de couvrir les différents aspects de la formation, globalement elle manque d'intervenants extérieurs, nécessaires aux objectifs affichés de la formation.

La formation dispose d'un secrétariat et d'une salle dédiée et les responsables pédagogiques de la formation sont bien identifiés. Le conseil de perfectionnement est en place et est constitué de huit personnes dont deux étudiants. Il est simplement mentionné que ce conseil a des difficultés pour se réunir pour des raisons de calendrier et l'absence de comptes rendus rend impossible d'apprécier son rôle, ce qui est regrettable. Tout comme l'équipe pédagogique qui manque d'intervenants extérieurs, le conseil de perfectionnement ne comprend qu'une seule personne du monde non académique ce qui est également insuffisant au vu des objectifs affichés de la formation.

Les modalités de contrôle des connaissances ne sont pas suffisamment précisées puisqu'il est juste mentionné un système de contrôle continu intégral, il en est de même pour les modalités de fonctionnement du jury.

Dispositif d'assurance qualité

Les flux d'étudiants, les taux de réussite et d'insertion professionnelle sont bien renseignés. Les effectifs sont assez stables mais restent très réduits. L'attractivité est partiellement analysée, pointant surtout sur la relative jeunesse de la formation et sur la forte implication recherche qui mène à un important taux de poursuite en thèse.

Aucune information claire n'est apportée sur l'évaluation des enseignements et son lien avec le conseil de perfectionnement. Sur ces aspects, le dossier est très lacunaire, ne présentant même pas des volets « auto-évaluation » pour discuter sur les points forts et faibles de la formation.

Résultats constatés

Le master a une attractivité assez limitée, avec 29 candidats pour 20 places en M1 mais un effectif d'étudiants inscrits de moins de 50 % de cette capacité d'accueil. L'origine des étudiants correspond majoritairement à la licence *Mathématiques* de l'université La Rochelle et à quelques accès via Campus France. Améliorer l'attractivité permettrait d'augmenter les effectifs, cela pourrait se faire en visant des débouchés dans la simulation pour l'industrie, la finance ou dans l'analyse de données.

Malgré cette faible attractivité, les effectifs sont stables, avec en moyenne six étudiants en M1 et six en M2. Le seul taux de réussite disponible en M1 est de 85 % pour l'année 2017-2018, qui est élevé mais statistiquement peu significatif vu les effectifs. En M2, le taux de réussite est de l'ordre de 75-80 %.

Le suivi des diplômés est réalisé par l'Observatoire des formations de l'insertion professionnelle et de la vie étudiante (OFIVE). Le suivi à 30 mois n'est pas encore disponible puisque la formation a ouvert en 2017, mais il est précisé qu'actuellement 80 % des diplômés sont en poursuite en doctorat, dont certains sous contrat CIFRE. Aucune analyse sur le suivi des diplômés ou l'adéquation des postes occupés n'est présentée dans le dossier.

Conclusion

Principaux points forts :

- Enseignements en lien avec des thèmes de pointe
- Forte poursuite d'études en doctorat

Principaux points faibles :

- Auto-évaluation insuffisante et sans recul sur ses forces et faiblesses
- Un conseil de perfectionnement déséquilibré dans sa constitution et peu investi
- Presque absence d'intervenants extérieurs issus d'entreprises

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master *Mathématiques et applications* – parcours MIX de La Rochelle Université est une formation encore très confidentielle, avec des étudiants issus massivement de la licence *Mathématiques*. Les débouchés affichés ne sont pas totalement atteints, avec une majorité de diplômés en poursuite d'étude en doctorat.

Les liens avec le monde socio-économique sont peu visibles et doivent être confirmés aussi bien dans l'intervention de professionnels issus du milieu socio-économique que dans l'insertion professionnelle des diplômés. La formation gagnerait en qualité en augmentant le nombre d'intervenants extérieurs au sein de l'équipe pédagogique.

Le pilotage de la formation reste un point faible et le conseil de perfectionnement doit s'étoffer et jouer un rôle moteur dans l'auto-évaluation de la formation. Les responsables doivent également renforcer les liens avec les entreprises, en les intégrant activement au conseil de perfectionnement.

MASTER SCIENCES ET GÉNIE DES MATÉRIAUX

Établissement(s)

La Rochelle Université

Présentation de la formation

La mention de master *Sciences et génie des matériaux* (SGM) de La Rochelle Université est spécialisée dans la *Durabilité des matériaux et des structures* (DMS) constituant l'unique parcours.

La finalité est de donner aux futurs diplômés les connaissances scientifiques nécessaires pour une carrière dans l'industrie ou la recherche en lien avec la *Durabilité des matériaux et des structures*. Cette thématique se décline en deux approches. L'étude des propriétés des matériaux et des structures en interaction avec l'environnement afin de garantir leur pérennité ou prolonger leur durée de vie. L'utilisation de matériaux écoresponsables, éco-matériaux, matériaux biosourcés et biomimétiques, afin de limiter leur impact environnemental en lien avec les rejets polluants associés, les filières de recyclage. La formation est ouverte la l'alternance en M1 et en M2 et permet la poursuite en thèse.

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs tant scientifiques que professionnels de la mention sont clairement exposés. A l'issue de la formation, les étudiants possèdent des compétences généralistes en sciences des matériaux métalliques et polymères/composites (élaboration, mise en forme et propriétés fonctionnelles) mais aussi des compétences spécifiques au domaine de la durabilité des matériaux (corrosion et oxydation, protection et vieillissement des matériaux).

Cette formation master SGM présente l'avantage de ne pas être ciblée sur un secteur d'activité particulier et les compétences acquises au travers des enseignements dispensés permettent une adaptation rapide dans divers secteurs industriels : transport, énergie, bâtiment, santé, électronique, chimie fine, etc.

Les principaux emplois visés par la formation se déclinent dans le domaine de l'ingénierie, ingénieur en recherche et développement en sciences des matériaux, ingénieur corrosion et protection, ingénieur maintenance industrielle, ingénieur qualité et contrôle produits.

La formation est ouverte à l'alternance sur un ou deux ans, ce qui permet une immersion très tôt dans le monde socio-professionnel. Le master permet une insertion professionnelle dès la deuxième année pour les étudiants en formation initiale à travers un stage de fin d'études de six mois servant de tremplin. Cette formation est également tournée vers la recherche, et permet une poursuite d'études en doctorat.

Positionnement dans l'environnement

En matière de positionnement, cette formation, centrée sur la durabilité des matériaux et des structures dans divers environnements agressifs, est originale et a sa place dans l'offre recensée en Nouvelle Aquitaine ou au plan national. La spécificité de ce master est de placer les problématiques de corrosion véritablement au cœur de la formation, ce qui est rarement le cas. Le seul master ayant le même positionnement est le master *Matériaux avancés et environnement* de l'université de Toulon, mais ce dernier se focalise principalement sur la durabilité en milieu marin des matériaux polymères et composites. Dans ce master SGM-DMS de La Rochelle Université, ce sont les matériaux métalliques qui occupent une place prépondérante et les secteurs visés sont très variés comme indiqué ci-dessus. C'est probablement la raison pour laquelle cette spécificité est reconnue à travers deux sociétés savantes : le Centre français de l'anticorrosion (CEFRACOR) et la Société française de matériaux et métallurgie (SF2M).

Organisation pédagogique de la formation

La formation est composée d'un unique parcours de master DMS sur quatre semestres. Les enseignements sont dispensés sous la forme de cours magistraux, de travaux dirigés et travaux pratiques. Depuis deux ans, des travaux en accompagnement (TEA) ont été initiés avec un maximum de 20 % des heures en présentiel. Ce master est accrédité Coursus master en ingénierie (CMI) depuis 2013, et un syllabus a été rédigé afin de décrire les socles scientifiques et disciplinaires requis pour la formation ainsi que les compétences attendues en fin de

master SGM-DMS. Des compétences disciplinaires et transversales ont été définies même si le passage complet en bloc de compétences n'est pas mentionné. Depuis septembre 2019, la formation est ouverte à l'alternance. Les modalités du contrôle des connaissances et l'utilisation d'outils numériques sont en accord avec les attendus de la formation. Concernant l'évaluation des connaissances et des compétences, la formation est majoritairement évaluée en contrôle continu.

Les règles d'attribution des crédits ECTS sont explicitées et respectent les réglementations ou directives nationales et européennes. Les règles de progression et les modalités de contrôle des connaissances sont communiquées aux étudiants.

Pilotage de la formation

Le master SGM-DMS est une formation qui vient en appui d'un CMI reconnu par le réseau national FIGURE (formation à l'ingénierie par des universités de recherche). Il s'appuie sur les départements de chimie et de physique de La Rochelle Université et est piloté par un responsable de mention, cinq enseignants-chercheurs et une gestionnaire. En début de semestre, le responsable présente l'organisation de la formation, les contraintes spécifiques et les différentes unités d'enseignement aux étudiants. Diverses réunions informelles ou officielles sont organisées aux différentes périodes importantes de l'année (jurys d'admission, sélection des candidats via Campus France ou e-candidat, organisations pédagogiques, etc.).

La formation dispose d'un conseil de perfectionnement composé à parité d'enseignants-chercheurs de la formation ou du laboratoire d'appui, et de partenaires industriels (16 membres), conseil qui se réunit une fois par an. Durant ce conseil de perfectionnement, différentes données, centralisées par le responsable de la mention sont analysées. L'adéquation de la formation aux besoins du monde professionnel et la prise en compte des axes stratégiques de l'établissement sont évaluées, en plus des informations de niveau pédagogique pour apprécier la cohérence et la qualité de la formation. Il est à noter qu'aucun étudiant de première année de master (M1) ou de deuxième année de master (M2) ne fait partie de ce conseil. En revanche, les étudiants sont sollicités via des enquêtes qui sont ensuite étudiées en conseil de perfectionnement.

Dispositif d'assurance qualité

Les modes de recrutement des étudiants sont clairement explicités et accessibles à tous, les effectifs d'étudiants sont régulièrement suivis. Les taux de réussite aux diplômes, le devenir des étudiants et les insertions professionnelles sont analysés.

À la fin de chaque semestre, un formulaire d'évaluation est transmis aux étudiants afin d'avoir leur retour sur l'organisation, le contenu et la pédagogie du semestre. Cette évaluation est anonyme et le retour est de 100 %. Ces évaluations permettent de remonter des difficultés, que ce soit au niveau logistique, organisationnel ou pédagogique.

Le conseil de perfectionnement qui se réunit chaque année évalue le bilan de la formation comprenant le contenu pédagogique, les évaluations et propositions de changements, les effectifs (dossiers et admission), les taux d'insertion à travers les résultats des enquêtes de l'OFIVE. Le conseil donne alors des recommandations permettant d'améliorer la formation et son attractivité. Ceci a conduit par exemple à la mise en place d'un site internet propre au master SGM. La formation s'appuiera sur l'ouverture récente de la formation à l'alternance pour développer sa communication, visant une retombée positive sur la lisibilité et l'attractivité de la formation.

Résultats constatés

La mention de master *Sciences et génie des matériaux* constituée d'un parcours de formation SGM-DMS spécialisé en durabilité des matériaux et des structures affiche des effectifs relativement faibles, entre 10 et 20 étudiants selon les années. Il est vrai que les métiers associés sont spécifiques mais correspondent à un besoin industriel réel. Ce master SGM permet également une continuité en doctorat et il y a entre 20 et 30 % d'étudiants qui poursuivent en thèse après le master. L'OFIVE organise des enquêtes auprès des étudiants pour connaître leur situation à 6 mois et 30 mois. A 6 mois de la fin de leur diplôme, 80 % des étudiants sont en CDD ou CDI. Les emplois CDI sont en bonne adéquation avec la formation et correspondent à des postes d'ingénieur matériaux ou d'ingénieur corrosion et protection cathodique. Les emplois CDD (entre 10 et 20 %) englobent les poursuites d'études, majoritairement en doctorat. Chaque année, quelques diplômés poursuivent avec des formations spécifiques soit en complément numérique soit en gestion/management de projet.

L'ouverture récente de la formation à l'alternance (4 en M1 et 2 en M2 actuellement) devrait permettre de donner une nouvelle attractivité à cette formation universitaire spécifique et sans concurrence au niveau régional. La labellisation CMI dès 2013 et sur 5 ans avait permis une meilleure attractivité de la formation en 1ère année de licence, cependant une perte importante (plus de 50 %) des effectifs étudiants est à déplorer au niveau de la troisième année de licence (poursuite vers d'autres formations en physique ou chimie et écoles d'ingénieurs). Il y a aussi un petit nombre (1 à 2 sur la période) d'étudiants en reprises d'études et/ou

envisageant des réorientations professionnelles ou souhaitant valider leurs acquis d'expérience professionnelle pour l'obtention du diplôme.

Le devenir des diplômés est régulièrement suivi par les responsables.

Conclusion

Principaux points forts :

- Forte implication des intervenants extérieurs et du monde socio-économique.
- Nombreux débouchés en adéquation avec les thématiques de la formation.
- Bonne adéquation des enseignements avec les besoins sociétaux/industriels..
- Excellent adossement au laboratoire recherche et aux sociétés savantes.

Principaux points faibles :

- Absence de représentation étudiante dans le conseil de perfectionnement.
- Manque d'ouverture à l'internationale.
- Pas de rattachement affiché à une école doctorale.
- Des effectifs fluctuants.

Analyse des perspectives et recommandations :

Il est indispensable d'intégrer des représentants étudiants dans le conseil de perfectionnement de la mention pour qu'il soit en conformité avec la réglementation. Cela ne mésestime pas le travail de ce conseil de perfectionnement qui a participé activement à la valorisation de la formation par son implication dans la préparation du site de la formation. Dans le cadre des travaux du conseil de perfectionnement, il est préconisé de porter attention aux éléments de communication nouveaux tels que l'ouverture à l'alternance, en y associant la labellisation CMI qui doit rester un élément important de l'attractivité de la formation.

Le comité note que l'équipe pédagogique a pour objectif d'ouvrir ce master à la formation continue et des réflexions sont en cours dans ce sens pour réorganiser les blocs pédagogiques. Cette démarche est encouragée car elle permet l'ouverture vers de nouveaux publics. Elle prépare aussi à l'approche par compétences.

Des concertations portent aussi actuellement sur le stage de huit semaines en M1, trop court pour être attractif vis-à-vis des partenaires industriels. L'équipe travaille à une transformation de ce stage en projet tutoré et ce, en lien avec l'alternance. Cela participe à l'attrait de la formation

En parallèle, il semblerait très pertinent de mettre l'accent sur l'internationalisation de la formation, encore faible.

MASTER SCIENCES POUR L'ENVIRONNEMENT

Établissement(s)

La Rochelle Université

Présentation de la formation

Le master *Sciences pour l'environnement* (SPE) a pour vocation de former des spécialistes de l'environnement capables d'appréhender des problématiques de gestion intégrée des espaces naturels. Le master SPE est organisé en quatre parcours : *Gestion de l'environnement et écologie littorale* ; *Géographie appliquée à la gestion des littoraux* (GAGL) ; *Géosciences et géophysique du littoral* (GGL) ; *Management environnemental* (MANE). Ils sont tous dispensés à La Rochelle Université. La formation affiche une vocation professionnalisante. La pluridisciplinarité est au cœur de la formation et permet aux étudiants d'acquérir des connaissances holistiques en environnement tout en restant des spécialistes de leur domaine : écologie, géosciences, géographie ou management, selon les parcours.

Analyse

Finalité de la formation

Pour chaque parcours de la formation, les objectifs ainsi que les connaissances et compétences à acquérir sont explicites et connues des étudiants et autres parties prenantes. Le dossier les expose clairement. Ces informations sont affichées dans un catalogue des formations et sont accessibles sur le site institutionnel de La Rochelle Université. Tous les étudiants diplômés ont des compétences communes aux quatre parcours. Ils acquièrent également des compétences spécifiques à chaque parcours. Un supplément au diplôme est fourni. Néanmoins il ne précise pas suffisamment les compétences acquises par l'étudiant.

Les débouchés visés sont tout à fait cohérents avec la formation et décrits de manière détaillée. La formation affiche une vocation professionnalisante. Les débouchés majeurs des diplômés sont des postes qui correspondent bien au niveau de la formation et aux métiers visés par cette mention. Il est également possible de poursuivre des études en doctorat. Ces débouchés en insertion professionnelle immédiate ou poursuite d'études sont portés à la connaissance des étudiants et autres parties prenantes.

La formation est en cohérence avec la fiche du répertoire national de la certification professionnelle (RNCP) nationale de la mention (fiche RNCP 34134).

Positionnement dans l'environnement

Le dossier expose clairement le positionnement de la formation dans le contexte local, régional, national et international. La formation porte sur des thématiques stratégiques pour La Rochelle Université. À l'échelle nationale, c'est un des seuls masters proposant une formation en environnement dédiée aux espaces insulaires, maritimes et littoraux. Le dossier précise l'existence de formations similaires, notamment les masters rattachés à la mention *Biodiversité écologie évolution*, enseignés dans de nombreuses universités françaises, notamment en Région Nouvelle Aquitaine. Les spécificités du master SPE, qui présente une orientation vers le domaine littoral, sciences humaines et sciences de gestion, par rapport à l'offre nationale sont bien argumentées et démontrées.

Le master SPE est adossé à deux unités mixtes de recherche (UMR) : laboratoire littoral, environnement et sociétés (LIENS, UMRi 7276) et le centre d'études biologiques de Chizé (CEBC UMR 7372) dont les membres ont des expertises en sciences de l'environnement, sciences humaines, chimie et biologie. Des enseignants-chercheurs (EC) de ces deux UMR font partie de l'équipe pédagogique. Les étudiants bénéficient aussi de cet environnement scientifique riche pour la réalisation de stages en première et/ou deuxième année (M1 ; M2). Le master s'appuie sur l'école doctorale Euclide (ED 618). Ainsi, il est clairement démontré que la formation s'appuie sur le potentiel et les activités de recherche de l'établissement.

Les liens de la formation avec les acteurs socio-économiques sont bien explicités. Des partenariats locaux, régionaux et nationaux, dans les domaines de l'aménagement et de l'environnement des zones littorales, sont présentés. Ces collaborateurs du monde socio-économique exercent des activités en lien avec la formation, par exemple comme intervenants professionnels au sein du M2 en participant aux conseils de perfectionnement. Ces liens assurent une bonne articulation de la formation avec les débouchés identifiés. Trois

parcours (GEEL, GGL et GAGL) sont labellisés CMI (Cursus master en ingénierie), par le réseau Figure et cela permet un renforcement significatif des liens avec les partenaires privés. Le rayonnement international a été renforcé par le développement d'une convention avec le Costa Rica et d'autres projets sont à l'étude.

Organisation pédagogique de la formation

La structure de la formation présente quatre parcours organisés en trois unités d'enseignement (UE) majeures communes de six crédits ECTS en M1 et M2. Des UE mineures, thématiques et pluridisciplinaires, complètent la formation des étudiants. Des UE transversales mutualisées par les parcours contribuent à la cohésion des cohortes. Le socle de connaissances et de compétences de la formation est en cohérence avec la fiche RNCP 34134. Les éléments du dossier ne sont pas suffisamment détaillés pour comprendre l'organisation des parcours de formation. Il manque d'information pour identifier de réelles passerelles entre les différents parcours ce qui nuit à la lisibilité des parcours, particulièrement en ce qui concerne le rattachement d'un parcours à l'Institut d'administration des entreprises (IAE).

La structure de la formation est très bien adaptée aux différents profils d'étudiants grâce à la diversité des modalités des enseignements : alternance, à distance partiellement, aménagements, validation des acquis d'expérience/validation des études supérieures. La réalisation du M1 en deux ans est possible si nécessaire et la formation prend en compte les enjeux liés à la formation tout au long de la vie, notamment en organisant la majorité des UE sur des périodes de trois semaines. L'approche par compétences est en cours de développement. La formation prévoit des modalités pédagogiques diversifiées (interdisciplinarité et approche par projets). Deux stages sont obligatoires pour tous les étudiants du master, aux semestres 2 et 4.

Des éléments de formation par et à la recherche sont organisés en M1 et en M2. Les modalités pédagogiques développent de manière efficace l'autonomie de l'étudiant et l'aptitude à conduire une démarche innovante et à s'inscrire dans un projet conduit dans un cadre collaboratif et pluridisciplinaire. Leurs objectifs, modalités et évaluation sont explicités et connus des étudiants.

L'importance de l'acquisition de compétences transversales est très bien mise en avant dans le dossier. Cela se fait grâce aux périodes de stages et aux nombreuses interventions de professionnels lors des enseignements d'UE disciplinaires et transversales.

La formation encourage ses étudiants à réaliser une mobilité à l'international, dans le cadre d'un semestre d'échange ou dans celui d'un stage. Mais, dans le dossier, il n'y a que peu d'éléments sur la mobilité, les partenariats internationaux et les transferts de crédits ECTS. Tous les étudiants suivent des cours d'anglais et ils peuvent choisir certains enseignements dispensés en anglais. Le premier semestre du parcours GGL est dispensé totalement en anglais et est très attractif pour les étudiants étrangers.

La formation accorde une place spécifique au numérique dans l'enseignement. Chaque EC/UE dispose d'un espace Moodle dédié sur lequel des documents et activités pédagogiques sont accessibles. Les étudiants sont formés aux outils numériques pertinents pour le traitement des données, la modélisation, la simulation.. Ces compétences sont très importantes pour l'employabilité des diplômés.

La formation sensibilise les étudiants à l'intégrité scientifique et à l'éthique et met en place les bonnes pratiques correspondantes dès le premier semestre. Le cours « communication scientifique et technique » est très important à cet égard car il pose les bases en matière d'éthique et d'intégrité scientifique. Les notions de plagiat et de propriétés intellectuelles sont également discutées. Les enseignants et les étudiants sont tous informés du dispositif de recours au sein de l'établissement en ce qui concerne l'intégrité scientifique et l'éthique.

Pilotage de la formation

La formation est mise en œuvre par une équipe pédagogique identifiée et adaptée aux différents contenus de la formation dont les membres sont tous des experts dans leur domaine de recherche et d'activités professionnelles. Pour chaque module, la liste des intervenants ainsi que leur qualité sont connues des étudiants et des publics concernés. Les professionnels non académiques représentent le tiers de l'équipe pédagogique et réalisent un tiers des enseignements. Cette participation est en accord avec la finalité de la formation.

La mention SPE est dirigée par une équipe constituée du responsable de mention, des responsables de majeures et du secrétariat de scolarité. Cette équipe se réunit deux à trois fois par an pour coordonner les différents parcours.

L'évaluation des connaissances et compétences est pratiquée selon des modalités précisément établies et connues des étudiants qui sont informés lors de la réunion de rentrée. Les modalités de contrôle des connaissances et des compétences (MCCC) sont en accord avec les attendus de la formation

Il n'est pas précisé si des certifications peuvent être délivrées à l'étudiant, attestant de l'acquisition de connaissances et compétences spécifiques.

Dispositif d'assurance qualité

Le dossier indique un conseil de perfectionnement par parcours composé de son responsable, d'enseignants, de professionnels non académiques et d'étudiants. Les effectifs de la formation et les différents régimes d'inscription des étudiants sont clairement identifiés. Tous les flux sont présentés dans un tableau de bord annuel. Ils sont suivis quantitativement et qualitativement. L'attractivité de la formation est ainsi connue pour chacun des parcours. Les demandes d'inscriptions sont en augmentation, ce qui démontre d'une bonne attractivité de la formation et de la pertinence des contenus des enseignements. Cette augmentation peut s'expliquer par l'attrait des carrières liées aux enjeux environnementaux et à la sélectivité du recrutement.

La procédure de recrutement, bien décrite, se fait en deux étapes : une sélection sur dossier suivie d'un entretiens individuels. Elle participe au bons taux de réussite de la formation.

Les données concernant le devenir des diplômés sont obtenues grâce à des enquêtes à 6 et 30 mois. Il apparaît que les taux d'insertion varient selon les parcours, mais il faut souligner l'excellente insertion professionnelles des étudiants du parcours GGL (100%). L'insertion professionnelle immédiate est analysée aussi bien qualitativement (nature des emplois occupés) que quantitativement.

La formation met en place un processus d'amélioration continue sur la base d'une autoévaluation. Ces points sont abordés et discutés lors du conseil de perfectionnement. Les formations et enseignements sont évalués par les étudiants sous forme de questionnaires anonymes.

Résultats constatés

L'évolution des effectifs est présentée de manière détaillée. Il est à noter le faible nombre d'étudiants pour le parcours GGL et la grande variabilité des effectifs en M2. Les taux de réussite sont supérieurs à 90 % en M1 et en M2 sauf pour le M1 GGL qui se situe à 65 % en moyenne, mais varie beaucoup pour les trois années. Pour y remédier la formation compte sur la formation CMI adossée à la mention qui peut dorénavant accepter des candidats au niveau master en CMI. D'une manière générale, il y a peu de redoublements en M2 et le taux d'abandon est faible. Une analyse pertinente des abandons en M1 est proposée, aucun étudiant n'a abandonné la formation en M2.

Les données concernant l'insertion professionnelle des diplômés sont communiquées, cependant les enquêtes à 30 mois vont de 2013 à 2015 et les enquêtes à six mois vont de 2015 à 2018. Les taux d'insertion varient selon les parcours de 70 à 80 % et pour le parcours GGL 100 % à 30 mois en 2015. Les étudiants en emploi ont majoritairement des contrats de type contrat à durée déterminée. Les données fournies montrent qu'en règle générale un contrat à durée indéterminée est obtenu cinq ans après la diplomation ; 30 mois après la diplomation, 70 % des répondants occupent un poste de cadre et 90 % un emploi correspondant au domaine de formation. Ces chiffres démontrent la qualité de la formation. Les poursuites d'études en doctorat apparaissent dans les enquêtes à 30 mois mais pas dans les enquêtes à six mois.

Conclusion

Principaux points forts :

- Très bon niveau de la formation.
- Valorisation des parcours de formation par la diversification des partenariats, double diplomation, CMI.
- Mise en place récente de l'alternance.

Principaux points faibles :

- Attractivité des parcours très inégale.
- Non conformité du conseil de perfectionnement.
- Mentionner l'organisation de l'orientation au sein de la mention en précisant les passerelles entre les parcours.

Analyse des perspectives et recommandations :

Les perspectives d'améliorations proposées dans le dossier sont pertinentes et des pistes sont évoquées pour consolider le recrutement du parcours GGL et en améliorer la visibilité. Le comité encourage la mise en place de l'approche par compétences qui est présentée comme une priorité de l'équipe pédagogique, en visant une amélioration de la lisibilité des parcours et de leur attractivité

L'organisation pédagogique des unités d'enseignement en majeures et mineures devrait se traduire par une spécialisation progressive plus lisible dans les parcours et devrait transparaître dans l'organisation des inscriptions avec un M1 commun dans lequel des choix permettent de préparer les étudiants à une spécialisation en M2.

Le comité préconise un conseil de perfectionnement (CP) au niveau de la mention, car un CP par parcours, pose un problème de conformité. En vue de la cohérence de la mention, le cadre national des formations (art.5) exige un CP à l'échelle de la formation ou d'un ensemble de formations. Le mode de fonctionnement présenté dans le dossier n'est pas cohérent avec l'annexe associée au dossier qui présente un compte rendu de CP au niveau de la mention.

MASTER TOURISME

Établissement(s)

La Rochelle Université

Présentation de la formation

Le master *Tourisme* de La Rochelle Université ne comprend qu'un unique parcours *Management des activités hôtelières et touristiques* (MAHT), professionnalisant même s'il n'exclut pas des poursuites d'études en doctorat. C'est une formation en deux ans ; la première année de master (M1) comporte un stage de 12 semaines, la seconde année de master (M2) est effectuée le plus souvent possible en alternance. La formation est délivrée à l'Institut d'administration des entreprises (IAE) de La Rochelle.

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs de ce master sont clairs, présentés entre autres dans le supplément au diplôme, et réalistes : former des cadres pour la gestion d'hébergement des opérateurs privés ou institutionnels du tourisme. Ils sont également cohérents avec les enseignements proposés. Les débouchés sont eux aussi présentés, même si l'on peut considérer qu'ils sont optimistes, au moins dans un premier temps, pour les diplômés, et s'interroger sur le positionnement très large des métiers visés et donc des compétences multiples à acquérir en deux années. Les poursuites d'études en doctorat sont rares, mais bien présentées, et restent cohérentes avec le caractère professionnalisant de la formation. Il n'est pas fait mention d'un positionnement explicite « dans l'univers de la certification professionnelle ».

Positionnement dans l'environnement

Au plan local, le master MAHT affiche une complémentarité avec un master Patrimoine et tourisme supposé appartenir à la même « mention », formulation étonnante, sur lequel aucune indication n'est donnée et qui est probablement le parcours *e-Tourisme et ingénierie culturelle des patrimoines* (ETICP) de la mention *Histoire*. En tout cas, il n'entre en concurrence avec aucune autre formation de La Rochelle Université, affirme être directement lié à plusieurs de ses licences, et s'inscrit dans l'orientation générale de l'établissement traduite par l'acronyme LUDI, pour Littoral urbain durable et intelligent ; mais il n'est pas fait mention de passerelles avec d'autres mentions, en particulier au sein de l'IAE. Au plan régional voire national, il affirme sa spécificité par rapport à des masters plus spécialisés, en assumant, avec l'appui de professionnels extérieurs, le choix d'un positionnement très généraliste couvrant de nombreux métiers des secteurs de l'hébergement et du tourisme tout autant dans les secteurs privés que publics. Ce positionnement tranche avec d'autres masters dans ce domaine qui ont choisi de se focaliser sur des compétences plus spécifiques. La formation est adossée au Centre de recherche en gestion (CEREGE). Les liens avec le monde socio-professionnel sont, eux, peu formalisés, mais l'importance des professionnels dans l'équipe enseignante a permis de nouer des collaborations diverses : enseignement, mises en situation, propositions de stages, relations avec les anciens étudiants et avec des employeurs récurrents. L'internationalisation correspond aux nécessités des professions visées, mais le master n'affiche ni collaboration internationale formalisée ni programme d'échanges formalisé avec d'autres universités. La mobilité est mentionnée sans précisions.

Organisation pédagogique de la formation

L'organisation pédagogique est claire et montre une progression réfléchie des cours dispensés durant les quatre semestres. Le M1 est consacré aux fondamentaux, pensés pour fournir aux étudiants des compétences qu'ils valorisent en stage. Le système européen d'unités d'enseignement capitalisables et transférables (crédits ECTS) est appliqué.

La formation en alternance est hégémonique, l'ambition étant de la rendre systématique voire de l'étendre au M1. La validation de blocs de compétence dans le cadre de la validation des acquis de l'expérience (VAE) est particulièrement adaptée à la formation « tout au long de la vie » ; en revanche, il n'était pas question d'enseignement à distance avant les nécessités liées à la pandémie actuelle. Les étudiants à contraintes spécifiques, salariés, sportifs ou en situation de handicap, bénéficient d'adaptations « sur mesure » en ce qui concerne contrôles et examens. L'approche compétences a été déjà évoquée, et est totalement intégrée,

même s'il n'est pas question de « portefeuille » ou d' « outil similaire », ni de modalités pédagogiques diversifiées en dehors de l'approche par projets.

Dès le M1, un cours de méthodologie de la recherche et un mémoire collectif visent à ancrer la démarche scientifique chez les étudiants ; un mémoire individuel est demandé en M2, et doit allier normes scientifiques et pratique professionnelle en alternance. On a donc bien à la fois cadre collaboratif et travail en autonomie, dans un cadre explicite et bien connu des étudiants. La poursuite en doctorat est exceptionnelle, mais pensée dans le même cadre de « recherche-action ». S'il n'est pas question de formation à l'entrepreneuriat, la professionnalisation est une évidence entre stage en M1, mise en situation professionnelle en M2 et alternance - mais la situation des quelques étudiants qui ne sont pas sous ce dernier régime n'est pas claire. S'y ajoute la présence de professionnels extérieurs dans plus de la moitié des enseignements en M2, ainsi que dans des jurys mixtes lors des restitutions orales.

La préparation à l'international est importante du fait des débouchés visés. Le recrutement a lieu sur dossier puis sur entretien en partie en anglais, une partie des travaux dirigés se font dans cette langue, les intervenants ont le plus possible un profil international. La certification TOIEC (*Test of English for International Communication*) est prévue. La mobilité internationale n'est pas évoquée peut-être parce qu'elle constitue une évidence. La place du numérique dans la formation est pertinente et en phase avec les attentes du marché, entre environnement numérique, outils informatiques de la profession visée, etc. Cependant, aucune certification n'est prévue dans ce domaine. Les étudiants sont fermement sensibilisés à l'éthique dans la recherche, dans leur futur travail avec l'idée de durabilité liée au LUDI, dans les relations en entreprise.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique est connue des étudiants, et diversifiée au sens où elle associe enseignants-chercheurs relevant des sciences de gestion et professionnels. Ces derniers sont très présents (40 % en M1, 75 % en M2), plus qu'il n'est d'usage et à la limite de ce qui est acceptable pour une formation qui doit rester universitaire.

Les rôles et responsabilités au sein de l'équipe sont bien définis. Aucun problème de moyens administratifs ou pédagogiques n'est signalé. L'équipe se réunit régulièrement et en plus des contacts directs avec les étudiants, favorisés par la petite taille des promotions, moins de vingt-deux personnes, un conseil de perfectionnement a lieu deux fois par an (aucun compte rendu n'est cependant joint au dossier, lacune déjà signalée dans le passé). Il réunit l'ensemble des enseignants, un ou deux délégués étudiants par promotion, les intervenants extérieurs qui le peuvent, les autres transmettant leurs remarques par écrit.

Les jurys, modalités de contrôle des connaissances, etc. sont présentés de façon très succincte, mais connus des étudiants ; la validation des UE et des années est en revanche présentée en détail. Le principe de seconde chance, ou l'existence d'une seconde session, n'est pas explicite.

Dispositif d'assurance qualité

Les flux d'étudiants et l'attractivité de la formation sont bien connus et analysés, le dispositif de recrutement, déjà évoqué, est aussi clair que possible, le taux de réussite, et les taux d'insertion professionnelle sont indiqués. En revanche, rien n'est dit des rares étudiants non reçus aux examens, qui sont peut-être tout simplement admis à redoubler. Le devenir des diplômés est connu à travers des enquêtes des services centraux de l'université, avec un taux de réponse bien supérieur à ce que l'on constate d'ordinaire quand ce n'est pas la formation elle-même qui s'en charge, 86 à 94 % après 6 mois, et encore 60 à 71 après 30. On dispose même du détail des réponses individuelles pour une promotion. Mais l'analyse de ces données manque.

Les enseignements sont systématiquement évalués par les étudiants entre questionnaires et conseils de perfectionnement, ainsi que par les anciens étudiants trente mois après leur diplôme. Les résultats sont communiqués aux enseignants concernés.

Résultats constatés

L'attractivité de la formation est réelle, même si le seul indicateur disponible est le rapport entre nombre de candidats et nombre de places de l'ordre de 110 pour 22. Le taux de réussite est de 88 à 91 % en M1, de 90 à 100 % en M2. L'insertion professionnelle à trente mois est supérieure à 80 % avec un taux d'emploi stable de 90 %. Cependant, même s'il est en croissance par rapport à la précédente évaluation, l'accès au statut de cadre est très variable selon les promotions : 22 à 78 %, on peut suspecter le double effet des petits effectifs et de l'incertitude des définitions. En tout cas, 87 à 95 % des diplômés ayant répondu recommanderaient la formation 6 mois après leur sortie, 75 à 90 % après trente mois. Certes, ces pourcentages portent en réalité sur des promotions de quelque vingt étudiants, et on peut tout aussi bien les trouver satisfaisants que faire remarquer que les étudiants sortants ne semblent pas pouvoir atteindre très vite des emplois très qualifiés dans l'hôtellerie. Reste qu'au total l'adéquation des emplois occupés avec les métiers visés ne répond pas de façon satisfaisante aux objectifs de la formation.

Conclusion

Principaux points forts :

- Bonne attractivité
- Bonne implication des étudiants dans l'évaluation de la formation

Principaux points faibles :

- Relative faiblesse des liens avec la recherche
- Insertion professionnelle immédiate ne répondant pas qualitativement aux objectifs visés par la formation.

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master MATH a bien répondu à nombre de critiques faites voici cinq ans : structure confuse liée à des « mentions » différentes en M1 et M2, absence des étudiants dans le conseil de perfectionnement, ou manque d'enseignants-chercheurs en gestion et de professionnels extérieurs. Pour ce tout dernier point, il faudra toutefois veiller à ne pas mettre en danger le caractère universitaire de la formation. Il souhaite par ailleurs faire évoluer sa formation, notamment en envisageant un passage de l'année de M1 en alternance, et renforcer son accompagnement à la recherche d'emploi, ce qui constitue des suggestions pertinentes. Il entend aussi développer son internationalisation avec une délocalisation à Dakar, et la façon dont les problèmes posés par la pandémie ont été résolus a ouvert des pistes vers l'enseignement en distanciel. Ce sont toutes choses positives pour la formation. Cependant, au regard des postes occupés par les diplômés, il pourrait être considéré comme judicieux d'approfondir un travail auprès des professionnels non académiques afin d'adapter la formation au plus près des besoins du secteur.

Observations de l'établissement



La Rochelle, le 15 septembre 2021
Le président de l'Université
à

Affaire suivie par :
Jean-Marc OGIER
+33 (0)5 46 45 87 09
President.larochelle@univ-lr.fr

Réf. :
JMO/2021

HCERES
Madame Lynne Franjie
Directrice du département
d'évaluation des formations
2 rue Albert Einstein
75013 PARIS

Madame la directrice,

Nous tenons à remercier les experts du HCERES pour le travail d'évaluation réalisé dans des conditions perturbées pour l'évaluation de notre offre de formation 2nd cycle.

La Rochelle Université a opéré depuis plusieurs années une transformation importante de sa structure et de sa politique de formation. La nouvelle organisation de l'établissement opérationnelle depuis le 1^{er} septembre 2021 voit la création de l'Institut du Littoral Urbain Durable et Intelligent (Institut LUDI) délivrant la plupart de nos diplômes de master et regroupant les unités de recherche associées. La Faculté de Droit Sciences Politiques et Management délivrera les masters de droit.

Cette nouvelle politique de formation visant à davantage de transversalité explique que notre dossier d'auto-évaluation ne se structure pas autour de champs de formation. Le rapport mentionne notamment que cette nouvelle structuration n'a pas encore atteint ses objectifs : ce qui est naturel puisque l'Institut LUDI n'a été opérationnalisé qu'au 1^{er} septembre dernier. L'établissement a donc connu sur l'année 2021 une phase de transition.

Le rapport du HCERES fait état d'une qualité inégale des dossiers et d'un pilotage peu efficient mais reconnaît que le contexte sanitaire a contribué à un mode de fonctionnement dégradé. En effet, la crise majeure que nous avons traversé a largement contribué à une forte difficulté pour les équipes à produire les éléments attendus pour l'autoévaluation.

Finalité des formations

Le rapport du HCERES reconnaît l'aspect professionnalisant des masters délivrés par La Rochelle Université et l'adéquation des objectifs en matière de connaissances, apprentissages et compétence.

La cohérence avec la fiche nationale du répertoire des compétences reste en effet un point à améliorer et une démarche est engagée en ce sens.

Un travail sur la définition des blocs de compétences avait été mené lors de la précédente offre de formation au travers d'une mise en correspondance des

compétences avec les UE. La nouvelle offre de formation intégrera un travail permettant l'adéquation (pour l'ensemble de nos formations de master) avec les blocs de compétences des fiches RNCP.

Positionnement des formations

Il est mentionné que l'articulation avec le milieu socio-économique et institutionnel est présenté mais très inégal selon les mentions. Nous pouvons ici indiquer qu'une structuration de cette articulation est réalisée au niveau de l'établissement au travers de nos référents filières.

S'il est vrai que l'internationalisation reste à homogénéiser au sein de nos formations 2nd cycle, il faut tout de même mentionner une dynamique importante en ce sens au sein de l'établissement au travers notamment des doubles diplômes SPE/Costa Rica, GC/Roumanie, LEA/Chine, Informatique/VietNam.

De plus, l'université Européenne EU-Conexus représente un levier majeur d'internationalisation de nos formations, au travers notamment de la construction d'un master européen à venir en Marine Biotechnology.

Enfin, dans la nouvelle organisation se base sur une maison de l'international (MDI) qui aura pour mission de favoriser entre autres la mobilité enseignante.

Organisation pédagogique des formations

Le rapport reconnaît la prise en compte des contraintes des publics spécifiques mais regrette que celle de l'engagement ne soit pas encore affiché. Si cela n'a pas été évoqué, il faut noter que la CFVU a voté une bonification systématique de l'engagement dans la moyenne de l'étudiant (y compris en master).

Le rapport mentionne une hétérogénéité dans la pratique des conseils de perfectionnement au niveau des formations. Il faut noter cependant que certaines formations disposant des procès-verbaux de conseils de perfectionnement n'ont pas jugé pertinents de le joindre en annexe de leur document d'auto-évaluation, bien que ces derniers existent et sont disponibles. L'établissement a pris conscience de l'importance de systématiser le dispositif et mettra en place au cours de l'année 2021-2022 un dispositif de restitution des conseils de perfectionnement au niveau de la commission de la formation et de la vie universitaire. Il s'agira notamment d'une remontée et d'un vote des procès-verbaux de ces conseils de perfectionnement. Ce sera l'occasion de s'assurer que l'ensemble des formations sont impliquées dans ce processus qualité.

Sur le plan de la qualité et comme l'évoque le rapport, il est prévu de centraliser un certain nombre de processus permettant de favoriser une meilleure dynamique d'amélioration continue des formations. S'il existe pour chaque enseignement une évaluation faite par les étudiants (au travers d'un questionnaire disponible sur Moodle) et permettant à l'enseignant responsable de prendre connaissance des réponses des étudiants, un processus qualité plus généralisé permettant de centraliser ces informations au niveau de la formation doit être mis en place.

L'université propose des possibilités d'adaptation et d'aménagement de parcours spécifiques (sportifs de haut niveau, publics en situation de handicap, salariés, élus étudiants, etc.).

Observations sur les formations

Droit de l'entreprise

Nous remercions le comité pour l'appréciation générale portée sur le master Droit de l'entreprise. Nous tenons à préciser que des conseils de perfectionnement associant les étudiants ont toujours été menés mais de façon assez informelle. Les recommandations du HCERES seront prises en compte de façon à mieux tenir compte des données fournies et de développer une démarche par compétences.

Le HCERES note encore qu'une « réflexion sur l'opportunité d'ouvrir la formation exclusivement à l'alternance mérite d'être menée en considération de ces données ». Cette réflexion doit effectivement être engagée en tenant compte toutefois de la difficulté pour l'ensemble de la promotion (30 étudiants) de trouver un contrat d'alternance.

Droit du numérique

Nous remercions le comité pour l'appréciation générale portée sur le master Droit du numérique, parcours Tiers de confiance et sécurité numérique. Le dernier conseil de perfectionnement, réalisé en juillet 2021, a lui aussi identifié la nécessité de mieux diffuser l'information sur l'adéquation entre la formation et les débouchés visés. Ce sujet sera traité en intégrant ces informations dans la description du diplôme présentée sur le site web de l'établissement.

Le rapport du HCERES mentionne que la répartition des enseignements révèle une surreprésentation des professionnels (58 % du volume des enseignements). Au nombre de 29, ces professionnels ne dispensent parfois que quelques heures d'enseignement, ce qui conduit à un certain émiettement qu'il aurait à tout le moins été opportun de justifier.

Nous sommes conscients de ce déséquilibre mais nous tenons cependant à préciser que les 29 intervenants identifiés dans le tableau sont ceux qui sont intervenus sur l'ensemble de la période et non tous les ans. En moyenne, une quinzaine d'intervenants professionnels (entre 14 et 18) interviennent chaque année dans la formation pour environ 45 % des heures. Ce choix délibéré de notre part vise à former des étudiants au plus proches des besoins du marché de l'emploi, et leur permettre de tisser des liens avec les grandes institutions françaises de la thématique (ministère de l'Intérieur, ANSSI, CNIL, Syntec Numéric, ...). Les raisons principales de ce choix sont : la volonté de transmettre aux étudiants des sujets au cœur des préoccupations actuelles des grandes institutions françaises qui régissent le domaine d'une part, et permettre aux étudiants de rencontrer des personnes de ces institutions pour faciliter leur insertion professionnelle d'autre part.

Il est évoqué l'absence d'analyse des données produites par l'OFIVE. Nous souhaitons mentionner que ces tableaux sont analysés et discutés entre les membres de l'équipe de direction d'une part, et lors du conseil de perfectionnement annuel d'autre part. Nous vous prions de nous excuser pour l'absence de commentaire sur ces éléments dans le dossier mais les tableaux ont été insérés à l'échelle de l'établissement et nous ne pensions pas qu'il nous fallait les commenter dans le rapport. Cela sera fait dans les versions ultérieures.

Les taux de réussite en M1 indiqués correspondent aux résultats du "M1 mutualisé" avant la mise en place du master sur 2 années pleines. Depuis ce passage au master en deux ans, le taux de réussite est de 100 % sur les deux années.

Enfin, sur l'aspect des effectifs encore en deçà des capacités d'accueil, il faut noter que le master Droit du numérique est sélectif en M1 depuis sa création (en 2018) et cela justifie le faible nombre d'étudiants sur les trois premières années. En effet, nous étions l'un des rares master de droit sélectif dès le M1 en France, et cela a été mal perçu par les étudiants. Enfin, le passage à la sélection au niveau national a par la suite posé quelques soucis avec de nombreux étudiants retenus dans plusieurs universités qui ne sont finalement pas venus à La Rochelle. Le processus de sélection a depuis été revu et ce point a été corrigé (19 étudiants en M1 en 2020-2021 ; 20 étudiants en M1 en 2021-2022).

Droit public

Le rapport du HCERES juge faible le développement des relations avec les acteurs du monde socio-économique. Si ces relations ne sont pas formalisées, elles n'en sont pas moins importantes, notamment dans la mesure où plusieurs cours importants du master sont assurés depuis plusieurs années par des représentants du monde socio-économique au sens large (administrations, avocats, Conservatoire du littoral...) et où certaines collectivités accueillent très régulièrement des étudiants pour des stages de longue durée. Par ailleurs, des cas d'étude concrets issus du monde socio-économique sont régulièrement transmis aux étudiants dans le cadre de l'évaluation de l'EC "pratique professionnelle".

Enfin, concernant les partenariats internationaux, il faut noter la convention avec l'université de Sherbrooke, où les étudiants peuvent, après sélection, effectuer leur M1 (retour en France en M2). Une étudiante est aujourd'hui inscrite dans ce dispositif. Par ailleurs, nous accueillons cette année en M2 une étudiante haïtienne

Génie Civil

Le rapport sur le master génie civil mentionne que les professionnels n'interviendraient que à hauteur de 15 %, ce qui est considéré comme faible pour un master professionnalisant. Les rapporteurs n'ont pas considéré les PASTs comme étant des professionnels. Or, ces derniers exercent en tant que professionnels dans le domaine pour une partie de leur temps d'activité. En les prenant en compte comme acteurs issus du monde socio-économiques, la part d'enseignements dispensée par des professionnels du génie civil passe à 29%.

Master Histoire

Le conseil de perfectionnement est organisé au niveau de la mention (et non par parcours).

Master Justice, procès et procédures

Le rapport du HCERES mentionne l'absence de conseil de perfectionnement : le premier conseil de perfectionnement du master JPP (M1 et M2) s'est tenu le 10 mai 2021 en visio-conférence à raison des restrictions sanitaires. Y était conviés les étudiants par l'intermédiaire de leurs représentants, l'ensemble de l'équipe pédagogique (dont beaucoup de professionnel du droit) et nos partenaires (notaires, huissiers/tribunal judiciaire). La parole a été longuement donnée aux étudiants qui ont pu exprimer leurs remarques mais également leur satisfaction à l'égard de la formation. La question de l'évolution des maquettes de formation dans le cadre de la nouvelle offre de formation a également été évoquée à cette occasion.

Sur les aspects de pratique pédagogique utilisant le numérique, il est à noter que l'utilisation de l'outil numérique d'un point de vue pédagogique ne fait l'objet d'aucune demande, ni de la part des étudiants, ni de la part de l'équipe pédagogique. D'une manière générale, le ressenti du directeur de formation est que tant les étudiants que l'équipe pédagogique aspirent à une reprise des cours en présentiel pur et simple sur la base d'échange direct. Si toutefois une demande venait, dans ce domaine, à être formulée, elle serait évidemment soutenue par le directeur de formation. Par ailleurs, on notera que certains des intervenants professionnels consacrent une part de leurs interventions à présenter aux étudiants les outils numériques utilisés dans leurs activités respectives (avocats, magistrats) mais que s'agissant la plupart du temps de réseaux sécurisés et dont le contenu est couvert par le secret professionnel, il n'est pas possible d'en faire une présentation trop approfondie qui sera de toute manière du ressort des écoles professionnelles au sein desquels nos étudiants s'intégreront après l'obtention des concours et examens professionnels auxquels ils se destinent.

Enfin, concernant l'ouverture insuffisante de la formation à l'international, nous n'avons sur ce point, comme sur le précédent, aucune demande particulière, ni des étudiants ni de l'équipe pédagogique. Nos étudiants disposent toutefois d'enseignements qui les "ouvrent à l'international" (droit international pénal / droit international privé / contentieux européen).

Master langue étrangères appliquées

La précédente maquette avait intégré l'approche par compétence en répertoriant les compétences et la correspondance avec les UE et ce, en adéquation avec la fiche RNCP. Certains enseignants du master avaient d'ailleurs participé au groupe de travail national pour la rédaction de la fiche RNCP du master LEA.

Sur les aspects des partenariats internationaux, la formation est liée par convention avec un certain nombre de partenaires étrangers (double-diplôme avec BLCU, parcours des diplomates indonésiens).

Management des systèmes d'information parcours Intelligence des systèmes d'information

Le rapport du HCERES mentionne un positionnement faible à l'international, se limitant à l'accueil de quelques étudiants étrangers (via Campus France, bourses Eiffel). Il n'est pas évoqué à proprement parler d'intégration internationale avec doubles diplomations, d'accords Erasmus ou de conventions avec des Universités étrangères.

Le M2 sera également ouvert en 2021 en double diplomation en blended-learning avec Esca École de management à Casablanca, Maroc. Ce partenariat inclut des échanges d'étudiants et d'enseignants, ainsi qu'une coopération sur le volet recherche. Le master accueille aussi quelques étudiants étrangers (via Campus France, bourses Eiffel).

Master Management et commerce international

Le rapport du HCERES mentionne une faiblesse de l'adossement recherche de la formation. Sur ce point, nous pouvons préciser que les enseignants-chercheurs sont soit inscrits dans un des laboratoires de La Rochelle Université, soit à l'extérieur de l'université. Des actions sur ce point sont envisagées et notamment, la création d'un EC d'initiation à la recherche au premier semestre.

Contrairement à ce qui est évoqué dans le rapport, le conseil de perfectionnement se réunit bel et bien régulièrement au cours du semestre 1 du M1 et du semestre 3 du M2. Sa composition est la suivante : le directeur et l'assistante pédagogique, les représentant·es étudiant·es dans chaque langue : 3 ou plus, 3 enseignants-chercheurs de langue (chinois, coréen, indonésien), 1 enseignant-chercheur d'économie-gestion, 1 intervenant professionnel, 1 conseil extérieur professionnel. A l'issue de ce conseil, un compte rendu est envoyé aux membres de la commission. Les recommandations sont généralement suivies dans la mesure des ressources disponibles.

Le travail sur les compétences a d'ores et déjà été effectué lors de la précédente campagne du HCERES. Le travail initial sera repris en intégrant cette fois le référentiel des compétences diffusé par la Fondation nationale de l'enseignement de la gestion de l'entreprise (FNEGE).

Enfin, sur le taux d'emploi cadre, il faut noter que les entreprises dans lesquelles les étudiants effectuent leur stage ou sont salariés appartiennent principalement au secteur de l'économie numérique dans le secteur des services, à l'image de l'économie française. L'effectif moyen de ces sociétés est généralement inférieur à 10 personnes en comptant la direction (associés, fondateurs...). L'organisation y est horizontale : l'entreprise présente une organisation ayant peu ou aucun niveau de séparation entre les employés et la direction. Les diplômé·es sont donc impliqué·es directement dans les processus de prise de décision et d'exécution. Ils utilisent leurs compétences techniques et linguistiques sur des postes aux missions très variées. La situation des diplômés du master correspond à l'évolution structurelle du marché du travail marquée par la baisse de la part des emplois de cadres intermédiaires dans l'emploi total. En conclusion, la référence à la fonction de cadre moyen pour caractériser les emplois occupés par les étudiants du master apparaît globalement peu pertinente.

Master Marketing vente : Marketing digital

Il est indiqué dans le rapport global relatif à l'offre de formation de La Rochelle Université que « six mentions ne font pas état de l'internationalisation de leurs parcours, c'est le cas par exemple du master Marketing vente ». Nous aimerions porter à la connaissance des évaluateurs certaines informations.

La spécialisation forte dès la 1^{re} année du master et l'importante professionnalisation (part très significative des étudiants en alternance en M2 suite à leur stage de M1) constituent deux éléments d'attractivité significatifs et de différenciation par rapport aux autres formations. Elles ont notamment pour conséquence de rendre les échanges internationaux plus difficiles. Néanmoins, les étudiants qui sont issus de notre L3 de gestion peuvent prétendre à partir lors du 1^{er} semestre du M1 (plus généraliste). En outre, un certain nombre d'étudiants font le choix de réaliser leur stage de M1 ou de M2 à l'étranger. Ainsi, à titre d'exemple, sur l'année universitaire 2020-2021, sur les 3 étudiants qui n'étaient pas en alternance, une a fait le choix de réaliser son stage à l'étranger (Pays-bas – entreprise Mr Marvis). Enfin, chaque année le dispositif de césure mis en place par l'université entre la 1^{re} et la 2^e année du master leur est présenté. C'est alors l'occasion de souligner l'importance d'une expérience longue à l'international.

Enfin, il est indiqué comme point faible que « les comptes rendus des conseils de perfectionnement ne sont pas fournis dans le document » et que « la formalisation du conseil de perfectionnement est insuffisante ». Il convient de souligner que le conseil de perfectionnement se réunit une fois l'an et fait l'objet d'un compte rendu détaillé organisé en 3 grandes rubriques : 1) un bilan des résultats ; 2) un bilan des retours des étudiants des 2 années du master présents lors de ce conseil, ainsi qu'un bilan sur l'alternance, les stages et le recrutement ; enfin 3) un relevé des décisions prises lors de ce conseil. Il n'était pas demandé de joindre les comptes

rendus de ces conseils de perfectionnement qui sont disponibles sur le SID de l'IAE ; il s'agit notamment d'un élément important du référentiel Qualicert de certification de services SGS auquel adhèrent les IAE.

Master Mathématiques et application

Le rapport du HCERES mentionne une faiblesse de l'internationalisation de la formation. Il faut noter qu'un accord Erasmus a été signé en 2020 avec Naples, Università degli Studi di Napoli, dans le but de créer des échanges entre le master MIX et le master Applied Computer Science de Naples.

Les interventions de professionnels ne sont pas intégrées dans les heures maquettes. Conformément à l'esprit général de la formation, les échanges entre les étudiants et les professionnels se font via des activités de mise en situation. Les semaines Mathématiques et Entreprises qui représentent chacune un volume de travail d'environ 40 heures par étudiants (organisées via la modalité pédagogique TEA – Travail En Autonomie) font l'objet d'échanges nourris entre les étudiants, l'équipe enseignante et les professionnels. Rappelons que c'est à l'issue d'une de ces semaines qu'un brevet a été déposé par la Start-Up DICARTECH et qu'un projet européen DIATOMIC a pu être obtenu par le laboratoire. Rappelons également, et à titre d'exemple, le travail de développement sur le logiciel de navigation de la société rochelaise MADINTEC équipant le voilier vainqueur du dernier Vendée Globe. Si le volume des heures visibles dans la maquette pour l'intervention de professionnels est faible, il serait faux d'en conclure qu'il n'y a pas de liens avec lesdits professionnels.

Concernant l'insertion professionnelle, la formation a pour finalité de former des ingénieurs mathématiciens. Certains de nos diplômés trouvent un emploi en entreprise à l'issue du master, comme c'est le cas par exemple pour deux de nos diplômés de la dernière promotion 2021 (entreprises IKOMIA et SEE-D). Effectivement, la majeure partie de nos étudiants de M2 sont particulièrement sollicités par des laboratoires de recherche et sont recrutés sur des contrats doctoraux, par exemple à Montpellier, Rennes, Brest, Bordeaux (2), Lyon, ou encore La Rochelle (2), ou sur des contrats CIFRE, par exemple avec l'Agence Innovation Défense de la DGA (2). Nous ne considérons pas que ce fort taux de poursuite en doctorat soit en contradiction avec les objectifs rappelés de la formation : les secteurs de recherche et développement de pointe ont très souvent recours à des ingénieurs docteurs. C'est particulièrement le cas en intelligence artificielle avec l'évolution on ne peut plus rapide des connaissances à acquérir. Au vu de nos effectifs, nous considérons que les résultats en termes de débouchés et d'essaiage sont tout à fait satisfaisants.

Master sciences pour l'environnement

Depuis 3 ans maintenant, nous organisons bien un conseil de perfectionnement à l'échelle de la mention. Plus de 250 personnes y sont conviées chaque année : tous les étudiants de M1 et M2 (et pas seulement les 2 délégués de chaque parcours du master), tous les intervenants professionnels, l'équipe pédagogique de chacun des 4 parcours, les collègues gestionnaires de scolarités, plusieurs collègues de services communs (e.g. OFIVE, SPI...)

Toutefois, il est nécessaire, pour le parcours Management environnemental, de maintenir un conseil de perfectionnement à l'échelle du parcours, dans le cadre de la labellisation IAE. Les deux types de conseils (mention, et parcours) vont donc perdurer.

Cette année, comme l'an dernier, notre conseil de perfectionnement général (i.e. à l'échelle de la mention) s'est tenu début septembre (le 9 pour être précis). Une douzaine d'étudiants étaient présents, 2 intervenants professionnels, et une

douzaine de collègues universitaires. Comme chaque année, le responsable de la formation s'appuie largement sur les questionnaires d'évaluation de la formation de l'OFIVE pour préparer ce conseil. Cette année, 98 étudiants y ont répondu (taux de réponse de 64%, en nette progression depuis 2 ans).

Master tourisme

Les conseils de perfectionnement se tiennent bien au niveau de la mention, la certification annuelle Qualicert l'impose. Les PV de ces derniers sont disponibles.

Le rapport du HCERES mentionne un positionnement (trop) large du master. Le responsable de formation en est conscient et a beaucoup échangé avec les professionnels partenaires et intervenants sur ce sujet. D'ailleurs, un entretien individuel a été mené avec chaque intervenant professionnel pour faire remonter leurs attentes sur l'évolution du master (en plus du conseil de perfectionnement). En conséquence, le master va abandonner son positionnement à "360°" sur tous les métiers du tourisme et de l'hébergement, pour se centrer sur les hébergements. Ce champ déjà très large concentre en effet l'essentiel des emplois de nos diplômés et nécessite à lui seul une large palette de savoirs, savoir-faire et savoir-être. Lesquels sont en outre de plus en plus techniques.

Il est fait état dans le rapport d'une inadéquation qualitative de l'insertion au regard des objectifs. Le responsable de formation s'inscrit en faux et souhaite développer plusieurs arguments :

La notion de "cadres des hébergements et du tourisme" évoquée dans les objectifs renvoie dans notre esprit à une idée générique de postes à responsabilité, et non à la notion administrative du statut-cadre, laquelle est d'ailleurs très franco-française et de moins en moins pertinente. Singulièrement dans les organisations du tourisme qui sont en majorité de petite taille et avec une structure organisationnelle très plate, avec parfois 2 échelons seulement. Dès lors, les postes d'encadrement intermédiaire (assistant ou adjoint de direction, typiquement) ne sont que rarement assortis du statut-cadre.

Nos diplômés, dans leur grande majorité, accèdent directement ou au plus tard lors du second emploi (diplôme + 2 à 3 ans) à des postes à forte responsabilité. Par exemple, en hôtellerie ou HPA (hôtellerie de plein air), ils sont très fréquemment assistants de direction pendant l'alternance de M2 et lors du premier emploi qui suit. On note même des cas où ils président au lancement d'un concept d'hébergement ou de tourisme pendant l'alternance et sont promus à la direction dudit projet à la sortie du cursus.

Comme mentionné, le taux de réponse de nos diplômés est exceptionnellement élevé, preuve de leur intérêt et implication dans le cursus.

Jean-Marc Ogier

Président de La Rochelle Université

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales

Évaluation des établissements

Évaluation de la recherche

Évaluation des écoles doctorales

Évaluation des formations

Évaluation à l'étranger



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)